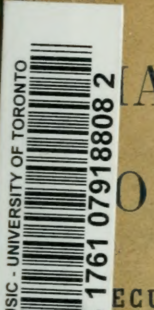




[CH]ANTS POPULAIRES
[P]OUR LES ÉCOLES

([R]ECUEIL M. BOUCHOR ET J. TIERSOT)

DEUXIÈME SÉRIE

LIVRE DU MAITRE

PAR

MAURICE BOUCHOR

M
1994
T54C4
Maître
Sér. 2

PARIS
[LIBR]AIRIE HACHETTE ET Cie
[7]9, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1903

Chants Populaires

pour les Écoles

A LA MÊME LIBRAIRIE

MAURICE BOUCHOR & JULIEN TIERSOT

Chants populaires pour les Écoles

CHANTS A UNE VOIX, paroles et musique. *Première et Deuxième séries*. Deux vol. in-16, cartonnés. Chaque vol. . . . . 75 c.
Chaque chant séparément, format in-8. . . . . 5 c.

LES MÊMES CHANTS, édition pour piano et chant. Deux vol. in-8, cartonnés. Chaque vol. . . . . 4 fr.

CHANTS A DEUX VOIX. *Première série*. Un vol. in-8, cart. . 4 fr.
Chaque chant séparément. . . . . 10 c.

CHANTS A TROIS VOIX, paroles et musique, 22 chants divers in-8, chacun. . . . . 10 c.

CHANTS A QUATRE VOIX, avec accompagnement de piano, 10 chants divers, in-4°, chacun. . . . . 1 fr. 25

Les mêmes chants, Transcriptions pour voix mixtes, format in-8 sans accompagnement. 1ers et 2es Soprani, Ténors et Basses. Chaque partie séparée. . . . . 15 c.

La liste complète des chants à 1, 2, 3 et 4 voix qui se vendent séparément est envoyée gratuitement sur demande.

QUARANTE CHANSONS POPULAIRES DES PROVINCES DE L'OUEST de J. BUGEAUD, harmonisées par J. DE BRAYES, avec notices de M. BOUCHOR, piano et chant. Grand in-8, broché. . . . 6 fr.

CHANTS POPULAIRES POUR LES ÉCOLES, sans musique. *Livre du maître. Première et Deuxième séries.* Deux vol. in-16, cartonnés. Chaque vol. 1 fr.

37-03. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD.— 5-03.

C
2e Série

MAURICE BOUCHOR

Chants Populaires pour les Écoles

(RECUEIL BOUCHOR-TIERSOT)

DEUXIÈME SÉRIE

LIVRE DU MAITRE

109602
5/11

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1903

Droits de traduction et de reproduction réservés.

LIBRARY UNIVERSITY OF TORONTO

M
1994
T54C4
Maître
sér. 2

AVERTISSEMENT

On ne trouvera ici rien qui ressemble à des leçons toutes faites. Les institutrices et les instituteurs savent mieux que personne comment il faut présenter une poésie à des enfants, la mettre à leur portée, en donner le commentaire approprié à leur âge. J'ai voulu causer avec les maîtres à propos de nos chants, les intéresser, si je le pouvais, à ce qui en fut la genèse, les faire pénétrer dans l'intimité des pensées et des sentiments dont ces petits poèmes sont une expression très simplifiée, parfois aussi prolonger ma réflexion ou ma rêverie au delà de ce qui m'en avait fourni l'occasion.

Comme je m'adresse à des esprits formés, à des éducateurs, je n'ai point hésité à donner ma pensée entière sur toutes les questions qui, rencontrées chemin faisant, m'ont paru se rattacher à mon sujet et mériter d'être traitées à fond, avec la franchise que l'on se doit entre hommes libres. Bien que je me sente en profonde communion d'idées et de sentiments avec les maîtres de l'enseignement laïque, je n'ose espérer que sur tous les points l'accord soit absolu entre tous mes lecteurs et moi; mais j'ai la ferme confiance qu'une pensée toujours sincère, exprimée avec le respect de toute opinion qui le serait aussi, ne saurait choquer aucun d'entre eux; et, pourvu que je provoque les réflexions de ceux qui, sur quelques points, ne partageraient pas mes idées, ni eux ni moi n'aurons perdu notre temps.

Si quelque chose de mes commentaires passait dans la parole des maîtres, lorsqu'ils auront à expliquer nos chants à leurs élèves, j'en serais très heureux; mais il leur appartient de

faire la mise au point nécessaire, et c'est d'une façon assez indirecte qu'ils pourront faire profiter leurs élèves du travail de pensée accompli par eux en discutant les commentaires de l'auteur.

A la suite de chacun des chapitres, j'ai placé des Indications relatives à l'origine des mélodies, à leur caractère, à l'interprétation qu'il convient de leur donner ; et, par la même occasion, je me suis laissé aller à faire un peu de pédagogie musicale. Bien des instituteurs en savent plus que moi à cet égard; mais peut-être mes conseils ne seront-ils pas tout à fait inutiles à ceux qui, sans être dépourvus de connaissances musicales, ont moins de savoir que de bonne volonté, ou qui ont besoin d'être encouragés à enseigner le chant non seulement avec ardeur, mais aussi avec méthode.

CHANTS POPULAIRES

PRÉFACE

Le recueil de chants dont voici le commentaire, écrit à l'usage des instituteurs et des institutrices, est la continuation de celui qui fut publié en 1895, à la suite d'un concours ouvert par la *Correspondance générale de l'enseignement primaire*, et pour lequel j'écrivis un Livre du Maître, en collaboration avec M. F. Breunig. Le premier recueil comprenait trente-sept morceaux; le second en compte trente-deux. D'accord avec mon excellent collaborateur musical, M. Julien Tiersot, j'ai le dessein de composer encore pour nos écoliers trente et une chansons (s'il plaît à Dieu, comme disent les musulmans); et alors, étant arrivé au chiffre rond de cent, je passerai à autre chose.

Le présent recueil a été conçu dans le même esprit que le précédent, et je n'aurai pas à revenir sur les idées générales qui les ont inspirés l'un et l'autre. Mais quel esprit ne se modifie plus ou moins dans l'espace de plusieurs années? Celles que nous venons de traverser furent riches en expériences parfois très douloureuses, mais, en somme, fécondes. Tous ceux qui réfléchissent ont été amenés à faire une revision sérieuse de leurs idées. Certaines ont résisté à cet examen ou même en ont été raffermies; d'autres furent, sinon écartées, du moins modifiées. Des conceptions nouvelles ont surgi ou se sont précisées.

Je m'éloignerais trop de mon sujet si, à propos d'un recueil de chansons, j'entreprenais de décrire l'évolution de ma pensée, accomplie conformément à la logique de l'esprit et sous l'impulsion des événements extérieurs. Il y aurait, du reste, quelque inconvenance à traiter ici des matières âprement controversées; et je craindrais aussi que le tour personnel donné à cette étude ne me fît, avec justice, taxer d'indiscrétion.

Je laisse donc au lecteur le soin de démêler quelques ten-

dances nouvelles, soit dans les chansons du second recueil (bien que toutes n'aient pas été écrites dans une même période, ni sous l'empire des mêmes préoccupations), soit dans le commentaire que j'y ai joint, et qui forme le présent volume.

Mais il est un point, d'extrême importance, sur lequel je crois devoir m'expliquer en toute liberté. C'est la question d'Alsace, ou plutôt c'est l'attitude qui convient à la France en face de cette redoutable question. Faire un silence absolu sur tous les problèmes difficiles, c'est une méthode fréquemment usitée. Elle a le grand avantage de préserver ceux qui la pratiquent de se tromper ouvertement ou de se contredire eux-mêmes. Mais, en revanche, elle néglige d'éclairer les esprits; elle les abandonne aux pires suggestions du préjugé ou de la passion.

Je n'aurai rien à renier des sentiments que j'ai bien des fois exprimés sur la question qui m'occupe. J'aurai à préciser et, dans une certaine mesure, à modifier les solutions que j'indiquais.

I

Dans le Livre du Maître correspondant à la première série des *Chants populaires pour les écoles*, la question d'Alsace a été traitée par M. Breunig et par moi. Je m'exprimais ainsi :

« La question d'Alsace-Lorraine est grave et difficile. C'est une raison de plus pour en parler à nos enfants, après y avoir bien réfléchi nous-mêmes. Il importe qu'ils s'en fassent une idée claire et une idée juste.

« Sans doute, il serait fort simple de dire : « Faisons la guerre « demain matin pour reprendre nos provinces perdues. » Il serait fort simple aussi de dire : « Ces provinces ne sont plus fran- « çaises; oublions-les. » Mais la première de ces trop simples solutions pourrait amener d'incalculables malheurs; la seconde serait criminelle. Il faut prendre les choses comme elles sont, dans leur douloureuse complexité.

« D'une part, la guerre est un terrible fléau. Si elle éclatait demain entre la France et l'Allemagne, ce serait dans des conditions inouïes d'atrocité : des millions de soldats s'entre-choquant, les deux pays épuisés, le vainqueur affaibli pour longtemps, le vaincu peut-être anéanti. En outre, celui qui, le premier, rompra la paix de l'Europe semblera l'ennemi du genre humain; il risque d'avoir tout le monde contre lui. Enfin, l'issue d'un aussi vaste conflit est impossible à prévoir. Lorsque l'on pèse bien tout cela, on hésite à jeter un appel aux armes, fût-ce dans une chanson.

« D'autre part, nous devons dire à nos enfants, nous devons dire à très haute voix que l'Allemagne a commis un crime, un des plus grands crimes des temps modernes, en arrachant à leur patrie, malgré d'énergiques protestations, si souvent renouvelées, un million et demi d'âmes françaises, que nous avons dû, le couteau sur la gorge, livrer à l'ennemi comme un troupeau.

L'Allemagne a violé ainsi ce qu'on peut appeler le droit moderne des peuples, le droit tacitement reconnu par tous à chacun de disposer de lui-même en toute liberté; et nous ne devons pas accepter d'un cœur résigné le fait accompli, non seulement parce qu'il est une diminution de notre patrie, mais encore et surtout parce qu'il est une flagrante violation de la conscience humaine.

« Que faire, alors? Attendre, mais non pas inactifs; entretenir, des deux côtés de la frontière, la persistance d'un sentiment que notre devoir est de ne pas laisser affaiblir; en Alsace, garder le culte de la France; en France, ne jamais oublier l'Alsace, parler d'elle souvent, la faire chanter dans nos écoles, et, toutes les fois qu'il sera possible, lui adresser de loin ou lui porter nous-mêmes un témoignage de notre fidèle amour. Puis, je le répète, attendre.

« Attendre quoi? Ou bien qu'il éclate un conflit imprévu, et alors nous nous battrions, n'est-il pas vrai? avec le légitime espoir de reprendre ce qui nous a été arraché par le prétendu droit du plus fort; ou bien que les circonstances, un jour, rendent possible un règlement pacifique de la douloureuse question qui, depuis vingt-cinq ans, tient l'Europe en armes, et qui pèse si douloureusement sur tous les peuples. Cette dernière solution peut être jugée improbable; mais elle n'est pas tout à fait impossible. La pensée d'un arbitrage[1] préoccupe de nobles esprits, non seulement en France, mais dans les autres pays de l'Europe et jusqu'en Allemagne. Sans trop nous attacher à cette espérance, nous ne devons pas l'écarter, si faible soit-elle, nous tous qui voudrions concilier les droits de la patrie et ceux de l'humanité. »

J'avais pesé avec soin les termes de cette déclaration. J'y avais évité, je crois, les excès de langage auxquels un sentiment douloureux, toujours persistant, peut se laisser entraîner, et j'y retrouve l'expression exacte de ma pensée, telle qu'elle était alors. Mais aujourd'hui cette profession de foi ne me satisfait pas complètement.

Je reconnais que, sans bien m'en rendre compte, j'y avais laissé dans le vague des choses qui auraient dû être précisées, et qui, serrées de près, m'eussent peut-être amené dès lors à faire une autre déclaration, vraiment explicite en ce qui concerne la réprobation de toute guerre offensive, dont la France assumerait la responsabilité.

Je disais hautement ma préférence pour une solution pacifique de la question; mais, tout en avouant ce qu'une telle solution a de douteux, je ne disais rien des façons diverses dont elle peut être comprise. On en a indiqué plusieurs : le retour pur et simple de l'Alsace-Lorraine à la France, — la neutralisation du pays annexé, — son désarmement, avec retour à la France. Le lecteur aurait pu me demander si je me contenterais de n'im-

1. Relatif à cette question, voulais-je dire.

porte laquelle de ces trois solutions, ou si j'en apercevais d'autres également acceptables.

On aurait pu me dire aussi : « Un temps assez long s'écoulera sans doute avant que l'Allemagne consente — si jamais elle doit y consentir — à discuter la question d'Alsace avec la France, ou plutôt, qu'une occasion surgisse de déférer le litige à un arbitrage international. Or, l'émigration d'un trop grand nombre d'annexés, l'immigration allemande, de plus en plus abondante, la disparition prochaine des générations qui ont vu la guerre, la proscription de la langue française, l'action exercée dans tout le pays, surtout dans les campagnes, par un enseignement officiel, tout à la dévotion ou du moins sous l'étroite dépendance des autorités allemandes, enfin les mesures plus ou moins habiles que prendra le gouvernement impérial et la prospérité même du pays sous le régime actuel, voilà des causes inévitables de germanisation progressive. Il se peut que l'Alsace y résiste; il se peut, même, qu'une partie des Allemands immigrés, s'attachant à leur nouveau pays, en prennent les sentiments. Mais, si l'Alsace ne devient pas allemande de cœur, ne sera-ce pas pour rester alsacienne, uniquement ou avant tout, plutôt que française? Autrefois morcelée à l'infini, sans cesse envahie, disputée entre d'âpres convoitises, elle fut et resta longtemps animée d'un esprit très particulariste. Française pendant deux siècles, elle fut traitée, dans ses habitudes, sa langue, ses croyances religieuses, avec une tolérance qui l'attacha sincèrement à la France; mais c'est surtout à partir de la Révolution, dont elle fit siennes les idées, qu'elle eut vraiment une patrie. Maintenant, si l'œuvre de germanisation (œuvre profondément immorale, parce qu'elle implique une contrainte, violente ou sournoise) n'atteignait pas le but recherché, n'est-il pas vraisemblable que, la tradition française devenant de plus en plus vague et lointaine, l'Alsace voudrait avant tout l'indépendance ou un état qui s'en rapprochât, sous quelque drapeau que ce fût? Et, si l'Allemagne avait la sagesse de lui accorder toute l'autonomie compatible avec la réunion à l'Empire, ne serait-il pas fort possible que, dans un certain nombre d'années, la population annexée, consultée solennellement, demandât le maintien de la situation actuelle, infiniment améliorée, d'ailleurs, par un régime de large autonomie et par la possibilité de relations fréquentes et amicales avec la France? Il faut envisager cette éventualité. Quelle devrait être alors notre attitude? Faudrait-il nous incliner devant un fait qui, d'abord accompli en violation du droit, en serait peu à peu devenu l'expression, le fondement du droit, en cette matière, étant le consentement des peuples? Ou bien faudrait-il considérer, cette fois, comme nulle et non avenue la volonté des Alsaciens, parce qu'elle ne serait plus conforme à nos espérances? Faudrait-il, par suite, maintenir nos

revendications? Faudrait-il les maintenir de même en face d'une transaction proposée par l'Allemagne, ou d'un arbitrage qui nous serait défavorable, en totalité ou en partie? »

Si je laissais dans l'ombre, au passage cité, les difficultés que soulève la solution pacifique de la question, ce n'était point par dessein prémédité. Un souhait passionné de la voir résolue dans un sens conforme à notre sentiment national, en même temps qu'à la plus haute justice, m'empêchait d'en examiner toutes les solutions possibles avec une froide précision; et j'aimais à me persuader qu'il ne pourrait sortir d'une entente avec l'Allemagne, d'un arbitrage international ou d'une consultation loyale des annexés, qu'une solution entièrement favorable à la France.

Je suis maintenant obligé de reconnaître qu'il n'en serait pas nécessairement ainsi.

Reste la solution brutale. Certes, j'indiquais avec force, bien qu'en peu de mots, les raisons qui tendent à la faire écarter; et, d'autre part, j'exprimais mon ardent désir que les droits de l'humanité pussent être conciliés avec ceux de la patrie. Mais, enfin, je posais ce dilemme : « Ou bien la guerre éclatera; ou un arbitrage réglera la question. De toute manière, il faut qu'une solution intervienne, et une solution conforme au sentiment français en même temps qu'au droit des peuples. »

La façon dont ce dilèmme était posé reste fort discutable. Je l'ai montré pour la solution pacifique du problème: je vais le montrer pour la solution belliqueuse. Mais il n'est pas inutile de spécifier tout d'abord que, si je prends la peine d'engager cette discussion, c'est qu'il ne s'agit nullement d'une opinion qui m'ait été personnelle. En laissant de côté ceux qui n'ont su crier que : « Revanche! Revanche! » comme si le mal dont nous souffrions était un misérable amour-propre blessé, ou comme si la raison et l'humanité n'avaient pas même voix consultative, beaucoup d'hommes éminents dans la politique, les lettres, les sciences, l'instruction publique, ont présenté les choses (avec une autorité qui me faisait défaut) comme je les ai présentées moi-même. C'est leur opinion que je discute, en même temps que celle qui fut mienne.

« Tôt ou tard, disions-nous, la guerre éclatera. Il pourrait arriver, cependant, que l'Allemagne acceptât un règlement pacifique de la question. Mais, en écartant cette hypothèse, qui, pour le moment, semble fort aventurée, c'est le sort des armes qui réglera le conflit. Nous pouvons mettre en ligne une force à peu près égale à celle de l'Allemagne: et la conscience de notre droit combattra pour nous. »

Cette affirmation est implicitement renouvelée par nos hommes d'État toutes les fois qu'ils parlent avec mystère de nos « espérances », et que, au nom d'un patriotisme ombrageux, ils fer-

ment la bouche à tout contradicteur qui voudrait aborder la question avec une entière franchise.

« Tôt ou tard la guerre éclatera. » En attendant, les affirmations pacifiques alternent, dans les mêmes bouches, avec le maintien intégral de nos « espérances ». L'Allemagne est conviée, comme les autres nations, à nos expositions universelles; notre flotte va saluer la flotte allemande dans les eaux de la mer Baltique. L'objectif, hautement avoué, de l'alliance franco-russe est le maintien de l'état actuel des choses en Europe. Il faut en conclure que la guerre est ajournée pour un temps assez long. Peut-être y a-t-il quelque chose de peu fier à penser, ou même à laisser croire que l'on pense : « Notre génération ne fera point la guerre; ce sera l'affaire de nos fils, — ou de nos petits-fils. » Toutes les générations d'un même peuple peuvent être considérées comme solidaires; mais, lorsqu'il s'agit d'accomplir une telle besogne, affirmer qu'elle se fera, et tout doucement en rejeter le fardeau sur l'avenir, qui n'est pour rien dans les fautes commises par nos pères ou par nous-mêmes, cela ne me semble pas très généreux.

Acceptons pourtant l'identité de toutes les générations devant un même devoir à accomplir, et, pour le moment, ne chicanons pas davantage sur la vaste latitude accordée à la réalisation de nos « espérances ». Une simple question, une question de quatre mots, est de nature à embarrasser grandement ceux qui, sans rien abdiquer des revendications nationales, croient néanmoins que l'humanité a aussi d'impérieuses exigences.

Je me rends compte aujourd'hui que, sans me l'avouer à moi-même, j'avais évité de me poser nettement cette question, qui aurait suffi à faire évanouir mon trop simple dilemme : guerre ou arbitrage, dont les deux termes, tels que je les posais, permettaient d'espérer une solution favorable du problème, la question des responsabilités étant d'ailleurs laissée dans le vague.

« Tôt ou tard la guerre éclatera », disions-nous. Soit; mais *qui déclarera la guerre?*

Oui, parlons en toute sincérité : qui déclarera la guerre?

Cette question capitale a pu être laissée dans l'ombre pendant les années qui suivirent 1871. La France avait alors le sentiment, — très atténué depuis, malgré les déclarations plus ou moins sincères de nos hommes d'État et les agitations de plus en plus rares de la rue, — qu'elle ne pouvait rester mutilée et qu'elle reprendrait l'offensive, dès que les forces lui seraient revenues. Lorsque les considérations d'humanité ou de sagesse se présentaient à notre esprit, nous disions : « A quoi bon nous embarrasser de scrupules? Si nous n'attaquons pas, c'est l'Allemagne qui rompra la paix. Inquiète et haineuse, irritée par notre relèvement, elle n'attend qu'une occasion. Après l'Alsace

et la Lorraine, elle convoite la Champagne. Peut-être rêve-t-elle le démembrement de la France, le partage de cette nouvelle Pologne. » On annonçait la guerre pour chaque printemps; et bien des apparences, correspondant ou non à des réalités, semblaient justifier nos appréhensions.

On pouvait donc, alors, ne pas se poser la grave question : « Qui osera déchaîner le fléau de la guerre? » On se préparait à un conflit qui paraissait inévitable.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. La paix dure depuis trente ans. Les rapports entre les deux nations sont devenus plus faciles, plus courtois; leurs troupes se sont associées dans une action commune, au cours d'une expédition que je n'ai pas à juger ici. Ceux pour qui l'étalage d'un patriotisme étroit et hargneux est la première des vertus semblent oublier les ennemis de l'Est, pour s'abandonner aux pires accès d'une anglophobie malheureusement ravivée, un peu partout, par la funeste guerre du Transvaal. Somme toute, après trente ans, l'Allemagne n'a pas plus attaqué la France que la France n'a attaqué l'Allemagne, et il n'y a, pour le moment, aucune apparence que la paix doive être rompue. On a le droit de conserver toutes les défiances et le devoir d'être prêt à tous les événements; mais personne, aujourd'hui, ne saurait affirmer que l'Allemagne veut la guerre. On n'en pourrait apporter aucune preuve, aucun indice; et, à mesure que le temps s'écoule, la chose devient de plus en plus invraisemblable.

Si donc la guerre nous apparaît comme devant nécessairement (à défaut d'un arbitrage très problématique) trancher tôt ou tard la question d'Alsace, il faut que nous ayons la franchise de le dire : c'est nous qui déclarerons la guerre, nous la voulons, nous la proclamons juste et nécessaire, nous en revendiquons hautement la responsabilité, et le manque d'une occasion assez favorable nous retient seul de la provoquer immédiatement....

Un tel langage répondrait-il à nos sentiments réels, je veux dire à ceux de la nation française, prise dans son ensemble? Je suis persuadé du contraire. Mais, si vraiment il y répondait, je ne trouverais pas suffisant que la guerre demeurât ou redevînt l'objet essentiel de nos préoccupations, comme au lendemain de nos désastres; il faudrait, de plus, nous hâter de faire naître l'occasion d'un conflit. Ce serait un devoir de justice et d'honneur. De justice, parce que, si nous tardions encore longtemps, nous trouverions peut-être une Alsace détachée de la France, et qu'il faudrait nous annexer par un crime pareil à celui que les Allemands commirent en 1871 contre ce malheureux pays [1];

1. Le grand crime de l'Allemagne, je l'ai dit, a été non pas de profiter de sa victoire pour abaisser la France, mais d'imposer aux annexés la nationalité allemande, par une odieuse violation de leur conscience.

d'honneur, parce que le perpétuel ajournement d'un conflit jugé nécessaire, sous réserve d'un arbitrage qui peut n'intervenir jamais, prendrait à la fin l'aspect d'une reculade, aggravée par des allures fanfaronnes.

Mais, je le répète, il n'y a pour moi aucun doute que la très grande majorité des Français ne veut point la guerre. Malgré l'hypocrite pudeur dont nos hommes politiques font preuve en certaines circonstances, ils partagent eux-mêmes le sentiment pacifique de la nation, — à moins que, sans le partager, ils ne se croient obligés d'en tenir compte, dans leur propre intérêt.

Si l'on me contestait le droit d'interpréter les intentions du peuple français d'après les signes extérieurs que j'ai relevés, il me resterait à parler en mon propre nom, suivant ma raison et ma conscience, comme peut et doit le faire tout citoyen, à plus forte raison tout éducateur.

Or, la question étant nettement posée, la situation précisée, les obscurités plus ou moins volontaires étant dissipées, voici mon opinion : *Je ne crois pas que l'humanité, la raison, l'intérêt même de notre pays, je dis son intérêt supérieur aussi bien que son intérêt immédiat, permettent à la France de la Révolution, à la France du XXe siècle, à notre France démocratique et civilisatrice, de déchaîner l'épouvantable cataclysme d'une guerre européenne.*

Par suite, je n'ai pas le droit de maintenir ces paroles, que je faisais adresser par la France à Metz [1] :

Par la douceur ou par le glaive
Il faut qu'un jour sur toi, ma ville en pleurs,
Brillant au soleil qui se lève,
Flottent mes trois couleurs....

Certes, j'étais incapable, au moment où j'écrivis ces vers, de prévoir à coup sûr si l'issue d'une guerre, provoquée par la France, nous serait favorable ; on pouvait cependant justifier un acte de foi en l'avenir, en un triomphe de l'immanente justice, pourvu que l'on admît la légitimité d'une guerre non pas de conquête, mais de revendication, en tout cas d'une guerre offensive : ou bien que, laissant dans l'ombre cette question embarrassante, on s'en tînt à la vague affirmation que tôt ou tard la guerre éclaterait entre France et Allemagne, par une sorte de jeu inévitable des forces naturelles, comme s'il s'agissait de deux substances que leur contact fera nécessairement éclater à la longue. Mais, je viens de le montrer, l'explosion n'est point inévitable ; rien ne prouve que l'Allemagne désire une conflagration ; et, *quant au droit que nous aurions, nous, de déchaîner une nouvelle guerre, sans provocation réelle de l'étranger, et*

1. Dans le chant intitulé : *Lorraine!*

fût-ce même pour reprendre notre bien, ce droit terrible, inhumain, barbare, je n'y crois pas ou je n'y crois plus.

Je ne peux pas davantage affirmer — je l'ai dit plus haut — qu'un règlement pacifique mettra fin au litige, ou que, s'il avait lieu, il serait favorable à notre sentiment national. Ainsi, « ni par la douceur ni par la glaive », je ne peux à coup sûr prévoir le triomphe de notre droit : et c'est pourquoi je n'ai point fait place, dans la seconde série des *Chants populaires*, à la chanson intitulée *Lorraine!* dont je viens de citer les derniers vers.

Cela dit, je continue à souhaiter ardemment que tôt ou tard un arbitrage règle le conflit qui continue à diviser la France et l'Allemagne pour le plus grand mal de l'humanité, et qu'une satisfaction aussi étendue que possible soit accordée à la France, *le sentiment des annexés étant d'abord respecté*. Je continue à penser que la France doit être en mesure de se défendre énergiquement contre toute agression. Je reconnais, enfin, qu'une occasion légitime, une seule, pourrait nous être offerte de revendiquer notre droit par la force : ce serait une agression injustifiée de l'Allemagne. Mais je dois ajouter aussitôt que rien, pour le moment, ne fait pressentir une telle éventualité, et que l'on ne peut, à mon jugement, la souhaiter sans une barbarie consciente ou sans une singulière irréflexion[1].

1. J'ai exclu du nouveau recueil un autre chant : *1870*. Après y avoir rappelé les angoisses de la défaite, j'évoquais, en terminant, la vision d'une victoire réparatrice. Cela était bien subordonné à un appel de la France, qui, à coup sûr, devrait faire loi, quel que fût le sentiment de chacun ; mais l'enthousiasme belliqueux de la strophe finale me paraît, à distance, empreint de sauvagerie. Je remercie vivement mon collaborateur, M. Julien Tiersot, auteur personnel de la musique, très bien venue, de ce chant, d'avoir consenti, sur ma demande, à le laisser de côté.

Un troisième chant, publié séparément comme *Lorraine!* et *1870*, n'a pas été admis dans le recueil. C'est *Henri IV*. Cette fois le scrupule est venu de M. Tiersot. Bien que l'esprit de cette chanson, composée sur un air célèbre et plein de caractère, ne soit nullement royaliste (ai-je besoin de le dire?), mon collaborateur a pensé qu'elle pouvait être exploitée au détriment de l'idée républicaine. Je ne pouvais que m'incliner devant un aussi honorable scrupule. D'ailleurs, si Henri IV fut un de nos meilleurs rois, s'il a donné à la France quelques années de paix et de tolérance, s'il a même rêvé la fin des guerres (tout en en méditant encore une la dernière, sans doute), s'il a obligeamment souhaité la poule au pot à tous nos paysans et si, enfin, sa figure bien française et bien gasconne est restée populaire, il y aurait tout de même beaucoup à dire sur ce roi, faible de cœur, pour qui « Paris valait bien une messe », et dont la popularité persistante tient en grande partie à sa réputation de « vert galant », conformément à un des préjugés les plus tenaces et les plus fâcheux du peuple français. Le travail de simplification inévitable dans une chanson m'avait fait accepter en bloc, comme parfaitement bon, le Béarnais de la légende.

II

En m'exprimant comme je viens de le faire, j'ai accompli un devoir de sincérité. Je ne prétends pas que l'effort par lequel j'ai, à bien des reprises, interrogé ma conscience ne m'ait pas été douloureux.

Je voudrais dire, pourtant, quelles espérances il me semble permis de concevoir : espérances hautement avouées, et qui n'impliquent aucun sous-entendu belliqueux. Mais une question se pose : il faut d'abord y répondre. L'histoire est un tissu de guerres. Les nations européennes ont été sans cesse aux prises les unes avec les autres, se déchirant, s'arrachant des provinces, tour à tour conquérantes et conquises. La guerre a toujours entraîné de grands maux; elle semblait, pourtant, faire partie de la vie des peuples. On la justifiait: on la chantait; on la glorifiait. Il paraissait impossible de l'extirper des nations. Et maintenant, voici qu'une des plus batailleuses dans le passé irait solennellement la répudier, après une défaite, après une mutilation.... Qu'y a-t-il de changé?

Bien des choses. Dans l'extrait cité plus haut, je faisais allusion à l'énormité d'un conflit possible entre la France et l'Allemagne. Sans traiter à fond ce sujet; j'y reviendrai tout à l'heure. Mais cette raison n'est pas la seule qui milite puissamment contre la guerre, à l'aube du xxe siècle.

De la vieille France est sortie une France nouvelle, il y a plus de cent ans. Son œuvre, accomplie peu à peu dans le domaine politique, ébauchée à peine dans le domaine social, est de substituer partout la liberté à l'oppression, le droit à la force; de faire justice, de créer entre les hommes l'égalité fraternelle. Notre idéal est celui de la Révolution; la guerre est un reste du passé, et nous ne pouvons y avoir recours sans qu'une violente contradiction éclate entre notre idéal et notre vie réelle. La Révolution elle-même soutint des guerres terribles; mais on peut dire qu'elle y fut obligée; et, si son ardeur de propagande l'entraîna à des conflits qui auraient pu être évités, ce n'est point en cela qu'il faudrait l'imiter pour être dans son véritable esprit. Du reste, la guerre lui fut mortelle, malgré le splendide héroïsme qu'elle y montra. L'excès du péril engendra la Terreur, qui décapita la Révolution dans ses chefs et créa une réaction funeste; l'habitude des guerres altéra l'esprit civique de l'armée, et la gloire militaire nous valut un des plus abominables despotismes qui aient pesé sur le monde.

Le régime démocratique, issu de la Révolution, est un incessant appel au consentement de tous, un arbitrage permanent de tous les litiges politiques. Par une extension toute naturelle, il tend à substituer, dans les relations de peuple à peuple, la

discussion raisonnée à la violence. Nous avons le devoir de faire triompher le principe de l'arbitrage dans tous les conflits internationaux. Une guerre nouvelle, outre que l'issue en serait forcément douteuse, pourrait engendrer une autre guerre, et ainsi de suite, à l'infini. S'il est douloureux d'arrêter la série sanglante après avoir été vaincu, la France, en répudiant hautement la pensée de toute guerre de revanche, en provoquant un désarmement simultané des puissances, donnerait un grand exemple et rendrait à l'humanité un service immense. En agissant ainsi, sans équivoque, résolûment, elle ferait preuve d'un courage moral qui vaut bien celui des champs de bataille.

Ce n'est pas le régime politique seul qui a été modifié. De profondes transformations se sont accomplies dans l'ordre économique, par l'accumulation des capitaux dans les entreprises industrielles, commerciales, financières, par l'emploi toujours croissant de la force mécanique, par l'étendue et la facilité des communications. La vie internationale est devenue beaucoup plus intense; par suite, les contre-coups d'un conflit entre deux grandes nations se feraient sentir partout avec force. Une guerre, éclatant sur tel point du globe, peut ruiner une industrie sur tel autre point fort éloigné [1]. Chaque pays est de moins en moins réduit à ses seules ressources, de même qu'il suffit de moins en moins à les consommer; il expédie au loin et reçoit de loin les matières premières de l'industrie, les produits manufacturés, les produits de l'agriculture; c'est, entre les diverses nations, un perpétuel échange qui est une forme nouvelle de la division du travail, et qui les associe étroitement les unes aux autres, fût-ce en dépit de préjugés haineux qui les séparent encore. Par suite, les conséquences d'une grande guerre retentiraient violemment dans le monde entier, et elle y serait la ruine d'innombrables industries. Cette éventualité, clairement comprise ou sentie obscurément, est un obstacle très sérieux au déchaînement d'un conflit européen.

En signalant une des causes qui tendent à empêcher le retour des grandes guerres européennes, je ne veux pas dire que cette cause (non plus que les autres) doive être nécessairement efficace. L'intérêt particulier d'un certain nombre de spéculateurs influents peut très bien, en exploitant les passions chauvines, déchaîner la guerre, comme on l'a vu au Transvaal. Il n'en est pas moins vrai que la complexité, la solidarité croissantes des intérêts industriels et commerciaux, ainsi que l'étendue des répercussions possibles d'un conflit, tendent à créer un préjugé de plus en plus défavorable à la guerre.

Si, d'autre part, de sérieux antagonismes d'intérêts peuvent

1. La guerre du Transvaal a été la cause d'un long et cruel chômage pour les tailleurs de diamants d'Amsterdam.

encore animer les unes contre les autres les nations de l'Europe, l'évidence même leur désigne les États-Unis comme la plus formidable puissance qu'elles aient à redouter, les unes comme les autres, dans l'inévitable guerre économique d'aujourd'hui et de demain. Par suite, les nations européennes, du moins celles du continent, devront en arriver, pour soutenir la lutte, à cesser de se combattre sur ce terrain et à former une sorte d'union douanière, qui sera un très solide gage de paix entre elles.

Si l'on observe que ceci pourrait nous mener à un conflit entre l'Europe et l'Amérique, je ne disconviens pas que cette possibilité n'apparaisse en effet. Il est dans les vraisemblances que des fédérations de nations succéderont aux fédérations de provinces qui constituent les nations actuelles, unifiées avec plus ou moins de rigueur; et entre ces patries élargies des conflits seront encore possibles, effroyables s'ils éclatent, mais plus improbables ou plus rares, à cause de leur énormité même, qui les fera redouter à l'excès, et parce que les haines perdent en intensité ce qu'elles gagnent en étendue. On ne se hait pas de nation à nation comme on s'est haï de clan à clan. D'un continent à l'autre la haine s'atténuera encore davantage. Or, si les préjugés haineux ne suffisent pas à provoquer les conflits, ils contribuent du moins à les susciter ou à les envenimer.

Industriels et salariés, riches et pauvres, aperçoivent plus ou moins nettement les conséquences peut-être désastreuses que toute grande guerre européenne ou mondiale aurait pour eux, même si leur pays ne s'y trouvait pas directement engagé; mais, en outre, ce n'est un mystère pour personne (et le rappeler ici n'est point soutenir telle ou telle théorie controversée) que le prolétariat de toutes les nations civilisées lutte pour obtenir des conditions de travail plus équitables, plus de bien-être, plus de loisir, plus d'instruction, plus de liberté, et, en fin de compte, la suppression du salariat, qui serait remplacé par des formes nouvelles ou développées de l'association, de quelque façon, d'ailleurs, que l'on conçoive la solution de ce grave et difficile problème. Or, une entente réfléchie entre les prolétaires de tous les pays leur apparait, avec raison, comme une condition nécessaire au triomphe de leur cause. Voilà encore une puissante raison en faveur de la paix. En même temps que la communauté des intérêts s'affirme entre des millions de travailleurs européens et américains, des préjugés haineux se dissipent par le simple rapprochement des congrès internationaux.

Ceux d'entre nous qui ne s'associeraient pas, parce qu'ils les jugeraient chimériques ou dangereuses, aux ardentes espérances du prolétariat organisé n'en pensent pas moins, j'en suis sûr, que l'évolution de la démocratie ne doit, ne peut se faire que dans le sens de la plus haute justice et de la plus large huma-

nité. Ils savent aussi que la liberté est l'indispensable instrument du progrès. Or, une guerre pourrait mettre en question la république, la liberté, la démocratie. Qui peut prévoir à quelles influences serait livrée la France vaincue ou la France victorieuse? quels troubles profonds, quelles émeutes sanglantes, quelles réactions féroces pourraient suivre sa défaite [1], ou quelle servitude serait peut-être la rançon de la victoire due à un général heureux? Qui peut prévoir, enfin, à quels nouveaux antagonismes, à quelles alliances nouvelles, à quel régime militaire, à quels périls imprévus nous mènerait une guerre, victorieuse ou non?

Je ne puis traiter ici avec détail une autre question, pourtant capitale : celle de l'énormité des armées engagées et de la puissance des armements accumulés, qui feraient d'une guerre européenne une chose unique, sans précédent. On sait assez combien l'outillage de guerre a été perfectionné; on imagine sans peine l'atrocité des massacres, la hideuse destruction des villes. Mais surtout on se demande par quels moyens serait entretenue la vie des millions d'hommes rassemblés sous les drapeaux, puisqu'il ne s'agirait plus d'armées ordinaires, mais de nations en armes; et, comme tous les hommes valides seraient enrégimentés, on ne conçoit pas davantage par quel miracle subsisteraient les vieillards, les femmes, les enfants, les infirmes, restés dans leurs foyers. Ainsi, plus encore que le sentiment de l'humanité, plus que la raison inquiète devant des conséquences incalculables, plus que le souci de la liberté et du progrès, la question économique, une question de chiffres, le brutal problème de la nourriture, — de la vie, en somme —, se dresse entre nous et nos fantaisies belliqueuses, entre nous et nos légitimes revendications, pour nous dire : « Plus de guerre! »

Voilà, je pense, les principales raisons pour lesquelles, depuis trente ans, la paix a été maintenue dans l'Europe occidentale [2],

1. Il est certain qu'une guerre malheureuse pourrait être l'occasion d'une révolution; et il n'est pas douteux que cette pensée entre pour une très large part dans la sagesse dont les classes dirigeantes et les gouvernements de l'Europe font preuve depuis plus de trente ans. D'autre part, ceux qui ne craignent pas la perspective d'une révolution, ceux même qui l'appellent de leurs vœux, n'en ont pas moins de fortes raisons pour redouter la guerre : elle peut être une cause de recul pour leurs idées, tout comme elle pourrait en favoriser la réalisation; elle laisserait dans les esprits des haines étroites, des ferments d'idées tout à fait opposées à celles des révolutionnaires; enfin, une révolution qui n'aurait pas la force d'aboutir par elle-même, et qui éclaterait à la faveur et dans la confusion d'un désastre, aurait bien des chances d'avorter ou de ne laisser que des résultats équivoques.

2. Je dois rappeler aussi ce que je disais dans l'extrait cité plus haut : « Celui qui rompra la paix de l'Europe risque d'avoir tout le monde contre lui. » Le caractère *défensif* des deux grandes alliances (la double

bien que les causes de conflit n'y aient pas manqué, et pourquoi nous ne devons pas être surpris que la possibilité d'une guerre nouvelle éveille dans nos esprits des pensées auparavant inconnues ou mal aperçues, et devant lesquelles d'autres considérations, si importantes qu'elles soient, perdent une grande partie de leur force.

Il est vrai que la paix armée nous accable: elle absorbe sans profit une somme énorme de force humaine, de temps et d'argent; elle est un grave obstacle à bien des réformes urgentes: et enfin, par la fatalité des circonstances, par la folie d'un homme, par l'entraînement d'une foule, elle peut toujours se transformer en une guerre dont elle contient toutes les puissances de destruction. Eh bien! pour en finir avec cet épuisant régime de militarisme à outrance, avec cette paix hérissée de baïonnettes, pour avoir tout le bénéfice d'une sagesse douloureusement acquise, il faudrait parler, il faudrait être sincère, — cela paraît très simple, et l'expérience montre combien c'est difficile, — il faudrait dire hautement que, si la France est bien résolue à se défendre avec la dernière énergie contre toute agression, d'autre part elle renonce à toute guerre offensive, même pour réparer l'iniquité commise il y a trente ans; et que, si de justes réparations lui semblent toujours possibles, profondément désirables, moralement nécessaires, ce n'est pas d'une immense tuerie, de la douteuse faveur du sort et de ruines trop certaines qu'elle veut les attendre.

III

J'ai dit que je prononcerais des paroles d'espérance; mais, encore une fois, ce que j'espère peut et doit se réaliser autrement que par la guerre.

Une double espérance peut nous raffermir dans notre renonciation, hautement avouée, au droit de guerre offensive, et soutenir notre courage dans la tristesse ou les difficultés de l'heure présente.

La première de ces espérances peut être réalisée, d'une façon plus ou moins complète, dans un avenir qui n'est pas trop éloigné : elle est relative à l'autonomie de l'Alsace.

Rien ne condamnerait plus fortement un faux patriotisme, fait surtout d'égoïste vanité, que l'indifférence à cette question. Si je plains profondément la France d'avoir perdu l'Alsace, je plains davantage l'Alsace, arrachée à la France, ployée sous le

et la triple donne toute la précision nécessaire à cette remarque. Qu'elle le veuille ou non! qu'elle se l'avoue ou se le dissimule, la France a virtuellement renoncé à toute guerre de revanche lorsqu'elle a conclu l'alliance franco-russe, dont la base est le *statu quo* en Europe, ou du moins l'affirmation que l'on ne veut rien modifier par la guerre.

joug, et qui fut notre rançon. A distance, il est facile de se montrer intransigeant, d'être un partisan exclusif du tout ou rien. Mais, lorsque la dictature pèse lourdement sur vous, on apprécie la moindre parcelle d'indépendance que l'on a pu arracher à la défiance de ses maîtres.

Il se peut cependant qu'en Alsace quelques hautes âmes, saignant toujours d'être séparées de la France, demeurent indifférentes aux efforts tentés pour la conquête d'une indépendance relative. Tout en les respectant profondément, j'estime qu'elles se trompent; leur deuil, leur silence, en se prolongeant deviendraient une abdication. Je ne doute pas, du reste, que ces âmes soient peu nombreuses au pays annexé.

D'autre part, ce ne sont pas les Alsaciens fixés en France dont l'opinion, aisément intransigeante, aurait le plus de valeur pour moi. Ceux qui, même au prix de sacrifices très grands, ont pu quitter l'Alsace devenue allemande et retrouver en France une patrie, ceux-là ont accompli, en quelque sorte, un devoir de luxe. Ce furent des privilégiés. Toute ma sympathie leur est acquise; mais elle l'est plus encore à ceux qui, de l'autre côté des Vosges, tout en subissant d'inévitables servitudes, souffrent par fidélité à la France, qui maintiennent notre droit le plus certain sur la terre d'Alsace, et qui pourtant doivent et veulent vivre et conquérir le plus de liberté possible dans les conditions, si douloureuses qu'elle soient, auxquelles la nécessité les assujettit.

Nos vaines manifestations, faites sans péril, ont plus d'une fois aggravé le sort des annexés. Ils étaient en droit de nous dire : « Voulez-vous la guerre ou la paix? Choisissez. Délivrez-nous par les armes, ou permettez-nous de nous créer une indépendance. » Eux-mêmes avaient, à la longue, renoncé au système protestataire, qui ne pouvait rien modifier et qui donnait trop beau jeu à leurs maîtres.

Du reste, la vie moderne, la vie industrielle, avec tous les antagonismes qu'elle comporte, est bien trop complexe pour qu'une seule idée, si forte qu'elle soit, puisse indéfiniment dominer toute une population. C'est une grande chose que la patrie, et elle peut, à certaines heures, unir tout un peuple dans une commune passion, sublime ou détestable; mais, qu'on le veuille ou non, il y a aussi des luttes politiques, religieuses, sociales, et, pas plus que la vie elle-même, ces luttes ne peuvent être interrompues, sauf en quelques heures de crise. Les intérêts de classe ne peuvent s'effacer. Au pays annexé, tels députés conservateurs, qui avaient rallié bien des suffrages populaires parce qu'ils passaient pour représenter l'idée française, ont accordé au gouvernement impérial tous les crédits qu'il demandait pour renforcer l'armée allemande : l'intérêt de leur politique générale leur avait paru commander ce

vote, aussi contraire que possible à l'idée qu'ils étaient censés représenter. Il est au moins aussi naturel que les ouvriers alsaciens s'unissent aux ouvriers allemands, à Strasbourg, à Mulhouse ou ailleurs, pour élire des députés allemands qu'ils jugent capables de servir efficacement leurs intérêts et leurs aspirations, — ces députés appartenant, d'ailleurs, au seul parti allemand qui, en 1871, s'est courageusement élevé contre l'annexion. Si les ouvriers alsaciens qui agissent ainsi devaient prendre leur parti de ne plus être français, au moins resteraient-ils indemnes de chauvinisme allemand. Ils seraient hommes avant tout.

Quoi qu'il en soit, tous les Alsaciens ont, d'autre part, un intérêt commun : c'est d'obtenir la plus large autonomie possible; les Allemands fixés dans le pays, ceux, du moins, qui ne sont pas des agents de l'Empire, y sont intéressés de même; et il est permis de croire que tout ce qui, en Allemagne, est d'opinion vraiment libérale ou avancée serait disposé à soutenir leurs revendications à cet égard. Une déclaration nettement pacifique de la France ôterait au gouvernement son prétexte le plus spécieux pour maintenir au pays annexé un régime d'exception [1].

L'Alsace aux Alsaciens, — en élargissant par adoption les rangs des annexés — telle me paraît être, aujourd'hui, la seule formule possible. Il est profondément désirable que les Alsaciens exercent une influence toujours croissante sur les destinées de leur pays; que, même rattaché à l'Empire, il ne soit plus terre d'Empire, mais une Alsace autonome; qu'un parlement ayant voix effective, et non pas seulement consultative, un parlement réel et non pas une illusion de parlement, y décide souverainement de toutes les affaires locales. Les relations avec la France pourraient alors s'établir en toute sécurité; la langue française pourrait être ouvertement et largement enseignée; l'esprit de la France continuerait à vivifier l'Alsace. Et si, comme il serait indispensable pour obtenir ce resultat, toute possibilité

1. Ce qu'on appelait la dictature a été tout récemment supprimé. Elle permettait au statthalter « de suspendre ou supprimer un journal, d'interdire une réunion publique, de faire exécuter des violations de domicile aux fins de dissolution de réunions privées, d'ordonner saisies de correspondances, perquisitions, expulsions », tout cela selon son bon plaisir, sans la moindre forme juridique, et sans appel possible. Il faut dire que depuis longtemps la dictature était considérée comme inutile pour la répression de sentiments patriotiques dont l'intransigeance a disparu. Le pouvoir dictatorial ne servait plus guère qu'à entraver la propagande des partis avancés. Il va sans dire que le gouvernement ne reste pas désarmé contre eux, malgré le retrait du « paragraphe de la dictature ». Il faut voir dans ce retrait une marque officielle de la sécurité du gouvernement en ce qui concerne l'impossibilité d'une agitation patriotique en Alsace.

de guerre franco-allemande était définitivement écartée, l'Alsace apparaîtrait comme une sorte de terre neutre, libre, ouverte à tous, fidèle tout ensemble à ses origines germaniques et à son passé français, mêlant les deux langues, les deux cultures, les deux esprits, vivant symbole de la réconciliation entre les deux peuples [1].

Cela ne suffit pas? Soit. Pourtant, si les Alsaciens s'en contentaient, serait-ce à nous qui, le couteau sur la gorge, mais, en somme, pouvant lutter encore, les avons livrés à l'Allemagne pour éviter de pires désastres, serait-ce à nous de protester? Et ce qu'une telle solution coûterait de sacrifice à notre sentiment national ne serait-il pas compensé par l'impossibilité désormais certaine d'une épouvantable guerre fratricide? Oui, fratricide, et non pas seulement parce que les fils de l'Alsace, mêlés aux deux armées, s'égorgeraient les uns les autres, mais aussi parce que les origines, l'effort humain, la civilisation, tout cela est commun entre l'Allemagne et la France, parce que l'humanité n'a rien qui leur soit supérieur, parce que dans toutes les œuvres de science et de justice non accomplies encore, qu'il s'agisse de maîtriser la nature ou d'assurer l'évolution humaine, la France ne peut pas plus se passer de l'Allemagne que l'Allemagne ne peut se passer de la France, et que l'humanité ne peut se passer de l'une et de l'autre, dont un sincère et intime accord exalterait infiniment les forces [2].

Je parlerai maintenant d'une autre espérance, plus lointaine, plus vague, mais non pas chimérique; j'y vois un principe d'action auquel rien ne saurait suppléer. J'ai rappelé que nous appartenons à une France nouvelle, la France de la Révolution. Bien que notre pays ait joué un rôle éclatant et décisif dans l'élaboration des idées, dans l'accomplissement des actes sur lesquels fut construite la société actuelle et s'ébauche la société future, il serait puéril de croire que les autres nations occidentales n'ont pas coopéré largement à cette œuvre, même si leurs gouvernements et leurs aristocraties — comme les nôtres, d'ailleurs, — en furent les

1. La situation actuelle de l'Alsace est malheureusement très défavorable à la diffusion des idées, et il faut y craindre la formation d'un étroit esprit provincial, surtout dans les campagnes, livrées entièrement à l'influence du clergé. C'est une raison de plus pour souhaiter que l'Alsace devienne terre ouverte, et cela n'est possible que par la renonciation aux menaces de guerre.

2. Il va sans dire que je pense aux peuples, non aux gouvernements, ceux-ci n'étant que les représentants de ceux-là, représentants souvent infidèles, et qui peuvent, actuellement, être intéressés (comme les classes dirigeantes dont ils sont surtout l'expression) à maintenir le régime armé qui accable les peuples. On se rappelle la phrase significative de l'empereur Guillaume sur les « ennemis de l'intérieur », c'est-à-dire le prolétariat organisé. L'armée a pour mission de le maintenir dans le devoir, tout autant que de garder les frontières de l'Empire.

irréconciliables ennemis. Dans l'ordre religieux ou philosophique, dans l'ordre politique et social comme dans la science et dans l'art, toutes les nations appartenant à notre civilisation sont solidaires les unes des autres et réagissent les unes sur les autres. La France est aujourd'hui la seule grande nation de l'Europe (la seule grande par le territoire, veux-je dire; car la Suisse, qui est un petit État, a des exemples à nous donner) la France est la seule grande nation de l'Europe qui vive en république; mais d'autres nations nous devancent sur tel ou tel point : niveau général de l'instruction, respect de la liberté individuelle, législation ouvrière, esprit d'association. Ainsi la Révolution se développe à travers l'Europe, l'Amérique, l'Australie (elle vient d'entamer le Japon), avec des fortunes diverses, et tout ce qui est acquis par elle dans un pays le sera tôt ou tard dans les autres.

Le temps n'a pas justifié la prévision de Napoléon : « Dans cinquante ans l'Europe sera cosaque ou républicaine »; mais l'esprit cosaque (dont Napoléon lui-même, le sachant ou non, fut une incarnation si odieuse), l'esprit absolutiste, l'esprit du passé, est partout et toujours en lutte avec l'esprit républicain, l'esprit de l'avenir, qui ne vise pas seulement à créer, à maintenir, à améliorer telle constitution, mais aussi et surtout à faire des âmes libres, en supprimant toutes les servitudes, politiques, religieuses, économiques. Il y a des cosaques chez nous, peuple libre, comme il y a des républicains dans les pays où le régime politique est le plus oppressif. A travers les antagonismes et les alliances — encore précaires — de nation à nation, tous ceux que le même esprit anime, dans tous les pays de civilisation commune, se savent solidaires et agissent dans le même sens. Lequel des deux esprits l'emportera? Un doute sur cette question me paraît impossible, si l'on considère le sens de toute l'évolution humaine, et si l'on réfléchit que le plus grand nombre, chaque jour plus conscient de sa force et de son droit, est profondément intéressé au triomphe des idées nouvelles. Aussi pouvons-nous dire avec le poète, en donnant au mot de République non pas le sens d'une étiquette officielle, mais celui d'un vivant esprit :

> Au fond des cieux un point scintille.
> Regardez : il grandit, il brille,
> Il approche, énorme et vermeil.
> O République universelle,
> Tu n'es encor que l'étincelle :
> Demain tu seras le soleil [1]!

Confondant mes sentiments d'homme et de Français, je souhaite que la France marche victorieusement dans les voies de

1. Victor Hugo, *les Châtiments*, LXX.

l'avenir, qu'elle y devance les autres nations, qu'elle continue à donner de hauts exemples et que la société prochaine lui doive, dans une large mesure, son organisation. Je souhaite de même que nulle part elle ne soit aidée dans son œuvre aussi efficacement qu'au pays annexé ; que l'enseignement de servitude imposé par le gouvernement impérial soit rejeté avec indignation par nos frères d'Alsace, et que, douloureusement instruits par l'expérience, ils jugent à leur exacte valeur les institutions monarchiques, le régime militaire, tous les abus de la force, toutes les oppressions de l'esprit. Je souhaite qu'ils se sentent étroitement liés à la France par ce qu'elle a de meilleur : sa grande tradition revolutionnaire ; qu'un esprit ardemment démocratique les anime, et non pas seulement ceux que la misère unit par de légitimes revendications, mais ceux-là même qui, plus heureux, ont le cœur assez large pour travailler avec eux à l'avènement d'un ordre de choses plus rationnel, plus juste, plus humain. La France et l'Alsace auront ainsi contribué de toutes leurs forces à inaugurer une ère de liberté et de justice qui ne peut s'ouvrir que par l'entente profonde de toutes les nations appartenant à notre civilisation, et qui, d'autre part, scellera entre elles une paix définitive. Ce sera l'heure des justes réparations ; car, dans la vaste fédération de peuples qui alors se formera, chacun disposera librement de lui-même ; et, enveloppant toute la variété des races, des langues, des coutumes, des législations, une haute patrie sera commune à tous et leur rendra aussi impossibles les sanglantes querelles du passé que le serait aujourd'hui une guerre entre la France du Nord et la France du Midi, qui pourtant se heurtèrent si violemment, si haineusement, avant d'être réconciliées dans l'unité française, prélude de l'unité européenne, où par avance nous saluons le symbole de la grande unité humaine.

IV

Les espérances que je viens d'évoquer me semblent de nature à soutenir, à exalter notre courage ; elles ont une autre portée que l'espoir, d'ailleurs bien plus douteux, d'une sanglante revanche, qui pourrait être le germe d'autres massacres, sans fin ni terme. Mais je ne subordonne à aucune espérance, à aucune éventualité, l'attitude qui doit, à mon jugement, être celle de notre pays et la manière dont nous devons, citoyens et instituteurs, envisager la question d'Alsace et la présenter à nos enfants [1]. *Quoi qu'il en soit de l'avenir, et des réparations,*

1. Il est nécessaire, en effet, qu'elle soit exposée à l'école avec une liberté et une franchise absolues. Nous n'avons pas le droit de faire le silence sur une question aussi grave, aussi urgente. C'est à l'instituteur

matérielles ou morales, qu'il pourra nous apporter par une voie pacifique, une franche déclaration suffit pour que notre enseignement sur cette question soit clair, précis, et, selon moi, parfaitement justifié : c'est que nous ne devons pas troubler la paix européenne par une guerre offensive, fût-elle de revendication [1]. *Si pourtant la France n'en jugeait pas ainsi, au moins serait-il urgent qu'elle le déclarât ouvertement et qu'elle agît en conséquence, dans un délai aussi rapproché que possible; car la dignité nationale (ou, ce qui revient au même, le devoir de sincérité qui nous incombe à tous) exige que l'on sorte enfin des équivoques et que l'on ne laisse pas s'éterniser une situation censée inacceptable.*

Ce n'est pas avec des idées pures, étrangères aux profondes réalités de la vie, que l'on peut arrêter les évolutions inévitables; mais il y a des circonstances douteuses, des époques de lutte où les idées peuvent au moins précipiter ou retenir les choses. Celles que nous semons chaque jour dans les esprits sont des germes d'action; elles porteront des fruits, bons ou mauvais, non pas seulement à nos pieds, mais dans un champ beaucoup plus vaste, peut-être, que nous ne l'imaginons. Or, deux conceptions de la patrie sont en présence : la première oppose violemment les nations les unes aux autres (ne voyant dans les alliances mêmes que des moyens de lutte), exalte la force brutale et ne recherche l'élévation d'une patrie que dans l'abaissement d'une autre; la seconde veut le rapprochement entre les nations, repousse avec horreur la gloire du sang et voit le salut commun de toutes les patries dans leur loyale fédération. Ces deux conceptions opposées sont le pendant exact de celles qui, dans l'ordre économique, préconisent la concurrence universelle ou l'universelle coopération. Eh bien! il faut choisir, et mesurer les conséquences de notre choix. Tout ce que nous ferons en France pour la patrie fermée, égoïste et

de mettre les choses au point pour l'enfant, sans rien omettre d'essentiel. J'ai essayé de le faire dans les *Morceaux choisis de Victor Hugo* (librairie Delagrave), en commentant pour des enfants de dix à treize ans le poème intitulé l'*Avenir*. Toutefois, un exposé oral, mêlé d'interrogations faites aux enfants et de questions posées par eux, vaudra toujours beaucoup mieux que la lecture d'un exposé écrit.

1. Je ne veux point refuser à l'opprimé le droit de révolte; et si l'Alsace, ne pouvant supporter le joug allemand, se soulevait, je pense qu'il en résulterait pour la France un devoir étroit de la soutenir, par les moyens pacifiques d'abord, puis, s'il le fallait, par les autres. Mais, il faut bien le dire, rien n'est plus invraisemblable qu'un soulèvement de l'Alsace, et la question demeure entre la France et l'Allemagne. Si pénible que soit la situation du pays annexé, elle n'est en rien comparable à celle de l'Arménie, par exemple, où la vie est une perpétuelle angoisse, et où chaque jour l'humanité crie au secours. Je reviendrai tout à l'heure sur cette question.

haineuse aura un retentissement à l'étranger et augmentera contre nous l'hostilité des autres patries. Nous retrouverons en Allemagne la folie nationaliste; nous la retrouverons en Alsace; et, si cette force aveugle y est dirigée contre nous, ce qui à la longue deviendrait inévitable, si la haine de la France, enseignée comme une vertu, finit par prévaloir dans la tête et dans le cœur des petits Alsaciens, nous y aurons été pour quelque chose. Pareillement, si nous enseignons la patrie largement humaine, l'horreur de la guerre, l'union des peuples, quelque chose de notre enseignement, ayant passé la frontière, rayonnera sur ces jeunes âmes que nous voudrions françaises. Ce qu'il faut éviter par-dessus tout, c'est que l'Alsace nous haïsse un jour. Je crois que le plus sûr moyen de l'empêcher est d'être sans haine et de vouloir la paix entre tous les hommes.

Nous devons nous rappeler, d'ailleurs, que l'Alsace n'est point seule à être sacrifiée. La Pologne, l'Irlande, les provinces danoises, la Finlande, pleurent l'indépendance perdue. Il faut élever la voix pour toutes ces victimes. Je ne parle que de l'Europe, hélas! car nous aurions à faire sur nous-mêmes de trop cruels retours, si nous songions aux terres lointaines qui, par nous, ont subi le sort de l'Alsace. Elles ont droit aussi à la justice. Mais ce n'est que par un long effort que le droit nouveau pénétrera les esprits, comprenant enfin que nulle différence de civilisation, de croyance, de race, de couleur ne peut mettre des hommes hors de l'humanité.

Alsace, Pologne, Finlande, vous toutes, nations foulées aux pieds ou provinces violemment séparées de la patrie, est-ce par la guerre, par le sang, par la haine, que vous pouvez espérer la délivrance? Non. Mais, tout enchaînées que vous êtes, il vous appartient d'exercer dans le monde une haute et bienfaisante action. Vous pouvez être des foyers ardents de propagande pour la justice, pour la paix, pour l'amour. Vous pouvez vous dresser devant les nations comme un remords; et votre force ne sera pas de provoquer de sauvages représailles, mais d'obliger les esprits à vouloir la paix fraternelle.

V

On me pardonnera, je l'espère, de m'être étendu si longuement sur un sujet qui, malgré tout, reste cruel pour des cœurs français. J'avais le devoir d'être clair, de l'être assez pour que pas un lecteur de bonne foi ne pût mal interpréter ma pensée ou méconnaître mes sentiments.

Il y aurait bien d'autres choses à dire: je ne peux que les indiquer très sommairement.

La pensée constante de la mutilation subie par la France ne

nous a pas seulement amenés à souhaiter une guerre nouvelle, ou du moins à en accepter l'obligation supposée; elle a aussi, d'une façon générale, exaspéré ou rétréci en nous le sentiment patriotique. Notre excuse est dans notre malheur: et nous n'avons pas à rougir de ce qui fut sincère. Mais, à présent que le temps écoulé nous permet de juger plus sainement les choses et que des expériences dangereuses nous ont instruits, il importe que nous ne laissions plus exploiter ou fausser un sentiment délicat, susceptible, et qui a besoin, comme tous les autres, d'être éclairé par la raison.

On pourra juger que, dans le second comme dans le premier recueil des *Chants populaires*, le sentiment patriotique occupe une trop large place, que l'expression n'en est pas toujours assez mesurée, et que le souvenir des luttes d'autrefois y est évoqué avec une passion trop ardente ou avec un enthousiasme joyeux qui peut dissimuler aux enfants l'atrocité de toutes les guerres, même légitimes, même nécessaires. Après avoir exclu du présent recueil ce qui m'a semblé décidément condamnable [1], je m'en rapporte aux instituteurs pour qu'ils fassent dans le reste un choix judicieux, pour qu'ils mesurent sagement la proportion des chants patriotiques à enseigner par rapport aux chants d'un caractère différent, et pour que leur commentaire replace dans le milieu historique ceux qui rappellent les âpres luttes du passé, notamment en ce qui concerne les guerres que nous avons dû soutenir contre les Anglais pour leur arracher, pied à pied, le sol de la patrie.

J'annonçais mon intention de composer un troisième recueil et de porter à cent le nombre de ces chants scolaires. Je ferai en sorte de ne pas donner prise, dans le troisième volume, à des critiques peut-être justifiées en ce qui concerne les deux premiers. De toute manière, je crois pouvoir espérer, bien que ce soit assez ambitieux, qu'un jour ou l'autre il sera fait une sélection dans les trois, et que tout ce qui devra être rejeté pour une raison ou pour une autre tombera dans l'oubli, tandis qu'un petit nombre de nos chansons d'écoliers survivront jusqu'à ce qu'il en soit fait de meilleures à tous points de vue, et surtout exprimant mieux l'idéal de justice et de bonté qui sera celui de nos descendants.

Il me semble toutefois que nous devons être en garde contre l'excès contraire à celui que j'ai signalé. L'ère des violences n'est pas close, et la France doit être toujours prête à sauvegarder, avec l'intégrité de son territoire, le noble avenir qu'elle porte en elle, et dont elle est comptable devant l'humanité. Le souvenir des vaillants d'autrefois, des plus purs, des plus

1. *Lorraine!* et *1870*. Si j'avais eu à remanier le premier recueil, j'y aurais conservé les deux chansons sur l'Alsace, qui expriment simplement la douleur de la patrie perdue et la foi dans un avenir de justice.

nobles, contient un exemple qui peut toujours être utile. La récente expédition de Chine, inévitable à un certain moment[1], mais si peu honorable pour les puissances qui y prirent part, à cause des massacres et des pillages dont elle fut l'occasion, a montré comment un immense empire, jouissant d'une civilisation très ancienne, mais dépourvu d'organisation défensive et affichant un dédain prématuré pour les qualités militaires, peut être mis à la merci d'une armée relativement peu nombreuse. Il est immoral d'encourager par de l'incurie ou de la faiblesse les tentatives des violents.

Ce n'est pas tout. La civilisation crée certains devoirs. L'Europe ne doit pas assister indifférente à l'égorgement d'un peuple victime d'un tyran féroce, et contre lequel il est trop aisé de soulever un fanatisme gros de convoitises. Je sais que la civilisation a été trop souvent le prétexte d'injustifiables conquêtes, d'exploitations odieuses. Mais il y a réellement des cas où c'est, pour les civilisés, un devoir de faire intervenir la force, quand tous les appels à l'arbitrage, quand tous les essais de conciliation sont demeurés infructueux. L'obligation de protéger les Arméniens, dont trois cent mille ont péri, et menacés d'une totale destruction, en fournit un lugubre exemple.

Que l'on ne dise pas : « Quoi! vous reculez devant une guerre de revendication, et vous la voulez pour les Arméniens! » Ce serait fort mal raisonner. J'ai signalé plus haut l'abîme qu'il y a entre la situation des annexés, si douloureuse qu'elle soit, et celle des Arméniens, voués à l'extermination si l'Europe n'intervient pas, *comme l'y oblige, d'ailleurs, le respect des traités*; mais surtout il faut considérer que l'Europe unie disposerait de forces si écrasantes que toute lutte contre elle serait impossible, et qu'une sérieuse démonstration suffirait à sauver l'Arménie sans effusion de sang. Aussi est-ce pour toutes les grandes nations de l'Europe une cruelle honte que leurs divisions, leur égoïsme, leurs calculs, exploités par les organisateurs de massacres, paralysent leur action au point qu'elles aient pu laisser accomplir de telles abominations. Notre volonté de vivre en paix avec nos voisins trouvera donc un argument de plus dans l'obligation qui nous incombe de protéger, pour notre part, un peuple menacé par une barbarie féroce. Il est infiniment probable qu'une entente loyale entre la France et l'Allemagne eût

1. Lorsque les légations étrangères furent menacées à Pékin. Mais il ne faut pas oublier que cette situation critique fut le contre-coup d'hostilités exercées par les troupes européennes contre les Chinois, sans nécessité aucune. En outre, les Chinois ont depuis longtemps de justes causes d'irritation contre les étrangers, notamment en ce qui concerne la scandaleuse impunité assurée, en toutes circonstances, à ceux de leurs concitoyens — en général, la lie de la population — qui ont embrassé la religion chrétienne.

suffi pour assurer l'action concertée de toutes les grandes nations européennes, et qu'elle eût ainsi sauvé trois cent mille existences, d'hommes, de femmes et d'enfants.

J'ai terminé. S'il en est, parmi mes lectrices et mes lecteurs, qui, après un mûr examen, croient devoir rejeter les idées que je viens d'exposer, je le regretterai, mais je les approuverai, puisque leur sincérité l'aura exigé ainsi: et ils ne me blâmeront pas, j'en suis sûr, d'avoir parlé suivant ma conscience.

I

Jeanne d'Arc.

Les premières chansons de notre second recueil sont consacrées à la France. Nous commencerons par un salut à la vieille France, notre mère, avant de chanter la France nouvelle, la France de la Révolution, qui est la nôtre, ou plutôt, qui est nous-mêmes.

De toutes parts on commence à sentir le besoin d'une histoire qui ne soit pas uniquement celle des batailles et des traités, des faits et gestes royaux, des querelles de grands seigneurs. Le peuple a droit à sa propre histoire; nos enfants doivent savoir ce que furent leurs ancêtres, artisans ou paysans, l'histoire de leurs servitudes, de leurs souffrances, de leurs luttes, et comment une profonde transformation, accomplie peu à peu dans les conditions économiques, dans les sentiments, dans les idées, permit enfin au Tiers-État, c'est-à-dire à la bourgeoisie appuyée sur les masses populaires, à la bourgeoisie devenue riche, instruite et hardie, de briser les cadres vermoulus de la vieille société féodale et d'en construire une autre [1].

L'histoire dont je parle n'a pas été faite — pas assez complètement, veux-je dire, ou pas assez franchement

1. Ce fut, il faut le dire, à son profit trop exclusif; mais pourtant il y eut un gain pour le peuple entier : sinon un gain matériel et immédiat, du moins un gain moral, un gage pour l'avenir. C'est surtout aux travailleurs de l'industrie que je pense en faisant cette remarque. Le bénéfice de la Révolution a été plus sensible pour les paysans, bien qu'elle n'ait point profité à la masse rurale autant qu'on le dit parfois, et que la situation se soit peu à peu modifiée, souvent en mal.

— à l'usage de nos écoliers. J'accorde qu'elle n'est pas facile à écrire. Hélas! elle serait plus malaisée encore à mettre en chansons, c'est-à-dire en de minuscules poèmes où tout doit être on ne peut plus simple, immédiatement compréhensible, compris en quelque sorte et su d'avance, déjà façonné par l'imagination populaire et peint de couleurs vives, un peu crues, presque sans nuances.

Dans ces conditions imposées au chansonnier on trouvera peut-être une excuse pour certaines lacunes et pour certains abus que je me reproche. Une anecdote héroïque a beaucoup moins d'importance qu'une transformation sociale, laquelle eût été d'ailleurs impossible sans une infinité d'obscurs héroïsmes; mais enfin l'anecdote prête davantage à l'image d'Épinal, et nos chansons ne sont guère autre chose que de petites images populaires, qui peuvent illustrer un fait, fortifier un sentiment, mais non pas enseigner à l'enfant ce qu'il ignore, surtout des choses complexes et difficiles à débrouiller.

Quoi qu'il en soit, l'héroïsme de la vieille France, en ce qu'il eut de vrai, de légitime, de nécessaire, ne peut être mis de côté. Il porte en lui un enseignement, même pour une époque toute différente. Nos enfants ne doivent pas ignorer les guerres qui mirent la France en péril, et il est possible de les leur raconter sans entrer dans de minutieux détails de faits ou de dates, qui absorberaient la place due à des connaissances plus utiles. L'avenir même de la France démocratique eût été compromis, en tout cas il eût été modifié, si un Du Guesclin, si une Jeanne d'Arc, si d'autres héros moins illustres, sortis du peuple, ne se fussent levés pour le salut du royaume.

Tournons-nous vers ces époques déjà lointaines. Jeanne s'avance vers nous, telle qu'elle entra dans Orléans, sur son cheval de guerre, comme portée par la foule ivre de joie, et dans tout l'éclat de sa grâce héroïque. Comment le cœur de nos enfants ne battrait-

il pas à cette vue? L'histoire de Jeanne d'Arc est toujours nouvelle pour eux; ils ne peuvent se rassasier de l'entendre [1].

Comme, dans la brume du passé, nous mêlons un peu les époques, nous ne serons pas surpris de voir Jeanne chevaucher entre deux hommes de fer, pourtant séparés d'elle par un demi-siècle ou par un siècle en deçà ou au delà de son époque : Du Guesclin et Bayard. Le premier avait commencé la grande œuvre de délivrance qui fut presque achevée sous l'impulsion de la Pucelle; le second, en qui parut s'incarner la chevalerie d'une époque plus ancienne et déjà légendaire, sauva la France, à Mézières, d'un autre envahisseur.

Cette glorieuse trinité nous suffit pour rendre justice à la France héroïque du passé.

Que dire sur Jeanne d'Arc, qui ne soit su de tous et qui n'ait été dit, merveilleusement, par Michelet? Si j'avais à commenter pour des enfants, après leur en avoir dicté les paroles, la chanson qui nous occupe, je rappellerais seulement trois choses :

Jeanne a tendrement, ardemment aimé la France; et, dit Michelet, « la France, touchée, se mit à s'aimer elle-même ». Ainsi Jeanne, par son amour, a presque révélé la France à la France. Les intelligences les plus obscures, les âmes les plus froides peuvent comprendre et sentir, en écoutant son histoire, ce qu'est le dévouement à une patrie aimée, ce qu'il devra être tant que

1. Dans une école de filles, à Paris, j'entendis chanter la chanson qui fait l'objet de ce commentaire. L'inspecteur primaire, qui était là, trouvait cette chanson bien longue; j'étais un peu de son avis; mais les enfants en jugeaient tout autrement. Il leur dit : « Quelle est la chanson que vous préférez, de toutes celles que vous savez? — *Jeanne d'Arc* », fut la réponse unanime. « Mais une autre? — *Jeanne d'Arc.* » Il fut impossible de leur tirer une autre réponse. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'elles considéraient le sujet beaucoup plus que la mise en œuvre. Cette chanson est un *récit* qui résume l'histoire de l'héroïne; de là sa longueur excessive, mais aussi, je crois, l'intérêt qu'elle peut offrir aux enfants.

la patrie ne se sera pas élargie dans l'humanité; et certes, au XVe siècle, il fallait avoir un clair esprit et un large cœur pour deviner la France parmi ce chaos de fiefs et de provinces, pour la vouloir avec passion, pour l'aimer par-dessus tout. Voilà pourquoi le génie de la vieille France, dans ce qu'il eut de plus haut, de plus pur, de plus charmant, nous apparaît incarné en Jeanne d'Arc, et pourquoi elle en reste pour nous comme une douce et radieuse image.

Ensuite, Jeanne d'Arc fut une fille du peuple. A l'heure du suprême péril, le salut ne vint pas de la royauté, — le roi mourait fou, la reine livrait la France, l'héritier doutait de lui-même, — ni de l'aristocratie, toute à ses ambitions, à ses querelles, à ses plaisirs, à ses convoitises, — ni même du Tiers-État organisé, de la bourgeoisie et des villes : le salut vint de la terre, et celle qui en surgit pour la délivrance commune, si douce qu'elle fût, avait en elle le sang des Jacques, des pauvres paysans qui, un demi-siècle plus tôt, s'étaient révoltés à la fois contre la dure oppression du seigneur et contre celle de l'Anglais. Jeanne d'Arc est une vraie fille du terroir de France : elle est bien de notre peuple : elle en a la forte sève, le cœur généreux, la finesse, la gaîté naïve.

Enfin Jeanne fut profondément humaine. Elle eut en horreur la guerre, qu'une cruelle nécessité imposait à la France; et, sans haine contre les Anglais, elle disait simplement : « Que ne s'en retournent-ils chez eux! » Michelet nous l'a dit : la pitié fut son secret. — *la pitié qu'il y avait au royaume de France.* Là fut sa force : elle y prit la hardiesse d'affronter la guerre, le courage, bien plus grand, de s'arracher à tout ce qu'elle aimait, pour vivre au milieu de grossiers hommes d'armes, dont beaucoup, même parmi les chefs, étaient de féroces bandits. Sa candide pureté leur imposa le respect, et elle les mena comme des enfants, après les avoir illuminés de sa foi. Pour la victoire il fallait qu'il en fût ainsi; mais elle n'avait osé le tenter que parce

qu'elle aimait, parce qu'elle souffrait, parce qu'à force de pitié elle n'avait plus eu pitié d'elle-même. Dans la guerre elle sut rester femme; jusqu'à la mort sa douceur ne se démentit pas. Prise et condamnée, elle monta sur le bûcher sans avoir dit à ses bourreaux, prêtres ou soldats, une parole de haine, une parole de colère.

Voilà surtout, je crois, ce qu'il faut rappeler à nos enfants.

Une chose peut troubler l'instituteur: et le caractère donné à notre chanson, bien qu'il ne crée pas cette cause d'embarras, y ramène la pensée. C'est l'aspect religieux de Jeanne d'Arc, sa nature de visionnaire, l'apparence miraculeuse de son intervention.

La difficulté est réelle, et nous ne pouvons pas l'éluder sous prétexte de neutralité religieuse. Certes, la neutralité s'impose, si on la définit par le respect de toute foi sincère, l'abstention de toute raillerie à l'égard de telle ou telle croyance, prise en elle-même, le tact et la mesure dans les appréciations relatives à ses manifestations historiques. Mais la neutralité serait une duperie ou une trahison, si elle consistait à ne pas éclairer l'esprit que des apparences peuvent égarer, si elle y laissait pénétrer, à propos de faits qui sont une matière obligée de l'enseignement, des préjugés manifestement contraires à une saine méthode d'information, à la science acquise ou aux droits de la raison.

Si vous dites aux enfants : « Jeanne vit apparaître saint Michel, des voix célestes lui commandèrent d'aller vers le roi », vous enseignez le miracle, et vous faites le contraire d'une éducation laïque, c'est-à-dire rationnelle. D'autre part, vous ne pouvez pas omettre les visions de Jeanne. Voici à peu près comment j'essaierais de résoudre la difficulté, en m'adressant à des enfants déjà en âge de réfléchir quelque peu. Je ne cherche pas à reproduire ici la forme et le ton des

paroles mêmes que j'adresserais aux enfants, car elles varieraient, bien entendu, selon l'âge de mes élèves, le niveau de leurs études, le degré de leur attention immédiate, et je tâcherais de rendre mes explications plus claires et plus vivantes en provoquant les questions. Ce que je vais donner est la matière des idées que j'exposerais, soit en les resserrant, soit en les développant.

« Jeanne crut entendre des voix divines, elle crut voir des personnages célestes qui lui ordonnaient de délivrer la France. Ce qu'elle crut voir ou entendre existait-il réellement en dehors de son imagination? Chacun est libre de penser, à cet égard, ce qui lui paraîtra le plus vraisemblable. Même des personnes pratiquant la religion catholique et ne mettant pas en doute l'existence des saints peuvent croire que Jeanne d'Arc s'imagina entendre et voir ce qui n'existait que dans sa pensée et « confondit la voix de son cœur avec « la voix du Ciel[1] ». Mais ces personnes peuvent croire aussi que saint Michel et les saintes apparurent vraiment à Jeanne d'Arc : et, à l'appui de leur opinion, elles invoqueraient certains faits étranges que l'on rapporte de notre héroïne. On dit, par exemple, qu'elle reconnut à première vue le roi Charles VII, qui se dissimulait parmi ses courtisans ; qu'elle fit chercher une épée dans un endroit où l'on ignorait qu'elle fût, et où on la trouva en effet ; que, sans avoir été avertie, elle annonça qu'une bataille avait lieu dans un endroit éloigné, au moment où l'on en venait aux mains, etc.

« Les personnes qui ne croient pas à la religion catholique ou, d'une façon générale, celles qui ne croient pas au miracle, à l'intervention des personnages divins dans les affaires humaines, ont évidemment une autre opinion sur les visions de Jeanne d'Arc : elles pensent que Jeanne fut l'objet d'une illusion, et qu'elle crut voir et entendre ce qui, en réalité, n'exis-

1. Michelet.

tait pas. Si on leur disait : « Mais Jeanne elle-même a fait ou a dit des choses miraculeuses », elles répondraient qu'avant d'admettre la vérité de faits extraordinaires et merveilleux il faut s'en informer avec le plus grand soin, recueillir des témoignages divers et fournis par des personnes éclairées. Or, les faits racontés par l'un ou par l'autre, sur Jeanne d'Arc, ne peuvent plus être vérifiés. Ceux qui les ont rapportés pouvaient être de très bonne foi ; mais les hommes du xve siècle étaient fort crédules, ils n'avaient pas du tout ce que nous appelons l'esprit scientifique : admettre un miracle, c'est-à-dire une violation des lois de la nature, leur paraissait tout simple ; et l'admiration excitée par Jeanne les portait, en outre, à voir quelque chose de miraculeux dans tout ce qu'elle faisait. On sait d'ailleurs avec quelle facilité une nouvelle un peu surprenante se transforme et s'amplifie en passant de bouche en bouche. Enfin, si Jeanne d'Arc a paru manifester une sorte de clairvoyance divinatrice, due peut-être, en certains cas, à sa finesse naturelle ou à d'heureuses coïncidences [1], il lui est arrivé aussi de faire des prédictions que l'événement a démenties. Par exemple, elle annonça qu'elle chasserait entièrement de France les Anglais ; qu'elle verrait le roi d'Angleterre ; qu'elle serait délivrée « à grande victoire », et rien de tout cela n'eut lieu.

« Vous me direz peut-être : « Comment une personne « qui non seulement fut bonne, dévouée, héroïque, « mais qui fut aussi pleine de bon sens et de finesse, « comme Jeanne d'Arc le fut certainement, aurait-elle

1. Je ne voudrais nier à l'avance aucun phénomène, si étrange qu'il puisse paraître. Les expériences faites à la Salpêtrière et ailleurs sur la puissance de la suggestion expliquent la possibilité de certaines guérisons — momentanées ou durables — qui, de bonne foi, ont pu être prises et peuvent encore l'être par des personnes peu éclairées pour des miracles. Bien des phénomènes de vision à distance ont été rapportés : j'avoue que ma conviction est loin d'être faite à cet égard. Mais l'essentiel est qu'un phénomène encore mal observé ou inexpliqué n'a rien de commun avec un miracle, du moins pour celui qui n'est pas étranger à la conception scientifique de l'univers.

« pris les rêves de son imagination pour des réalités? « Celui qui prend des choses imaginaires pour des « choses vraies n'est-il pas un fou? Et Jeanne d'Arc ne « fut pas une folle. » Il est naturel que vous me posiez cette question; et je vais y répondre.

« Il y a une très grande différence entre l'état d'esprit habituel aux hommes du XVe siècle et celui des hommes d'aujourd'hui: ce qui maintenant est une chose rare pouvait alors être commun; ce qui annoncerait un trouble tout à fait maladif de l'esprit, une véritable folie, a pu être seulement l'indice d'une grande exaltation. Je reviendrai là-dessus tout à l'heure. Mais, par des exemples pris dans notre temps et dans les circonstances les plus ordinaires, vous pourrez déjà comprendre un peu ce qui s'est passé dans l'esprit de Jeanne d'Arc.

« Vous avez plus d'une fois rencontré dans la rue telle ou telle personne qui parlait toute seule, à haute voix, en faisant de grands gestes; et peut-être n'avez-vous pas pu vous empêcher de rire à ce spectacle. Pourtant cette personne était-elle folle? Pas du tout. Ce pouvait être un homme intelligent, instruit, en pleine possession de son bon sens, et très supérieur à ceux qui riaient de lui. Seulement c'était un homme passionné, ardent, vivement préoccupé ou contrarié; il se figurait avoir en face de lui un adversaire, il discutait, il prouvait qu'il avait raison... et il n'y avait personne. Si on avait tapé sur l'épaule de cet homme en lui disant : « Mais à qui en avez-vous? » il aurait répondu en riant : « Ah! c'est vrai, je parlais tout « seul. » Aussi notre causeur n'a-t-il pas des visions comme Jeanne d'Arc; mais tout de même il a des moments d'illusion, sa pensée le travaille tellement qu'il l'exprime à haute voix comme si on l'écoutait, il suppose des objections qu'on lui fait, il y répond, il est vraiment hors de lui-même, et il croit voir et entendre des interlocuteurs qui ne sont pas présents.

« Bien souvent, aussi, il vous arrive de rêver. Le

sujet de vos rêves peut être tout à fait fantastique; c'est un assemblage bizarre de toute sorte d'objets, et, au réveil, vous vous dites : « Où diable ai-je été « prendre tout cela? » Mais il arrive aussi que le sujet de votre rêve est une chose à laquelle vous avez beaucoup pensé dans la journée, une idée qui vous poursuit, qui ne vous lâche pas; en rêve vous avez continué à y penser, vous vous imaginiez être en danger, ou avoir une querelle, ou revoir un ami absent depuis longtemps, suivant que vous avez été préoccupé, excité par l'une ou l'autre de ces choses. Eh bien! on pourrait dire que Jeanne d'Arc a rêvé tout éveillée qu'elle voyait ou qu'elle entendait des êtres ou des choses auxquels elle avait pensé souvent, avec beaucoup d'émotion et d'ardeur.

« Ce qui est arrivé à Jeanne d'Arc est évidemment une chose rare, curieuse, extraordinaire; mais on peut comprendre que ce fut un fait naturel, puisqu'il est seulement l'exagération de faits que nous pouvons observer tous les jours.

« Maintenant il ne faut pas oublier que cela se passait au xve siècle. Sans doute, il y a aujourd'hui des personnes aussi religieuses qu'à cette époque, et qui ont une foi aussi entière dans la réalité du paradis et dans l'existence des saints; des hommes instruits et sensés peuvent avoir ces croyances; mais, d'autre part, les connaissances que nous avons acquises, l'habitude d'observer les choses plus exactement, l'idée maintenant très répandue de la fixité des lois naturelles, rendent beaucoup plus difficile de croire à des apparitions miraculeuses. Des personnes raisonnables se défieront d'elles-mêmes si elles pensent avoir eu une vision, ce qui ne peut être que très rare de nos jours, tandis que la chose était très commune au moyen âge. Elle est arrivée à un savant illustre du xixe siècle[1]. Étant à sa table de travail, il crut voir,

1. Chevreul.

dans un coin de la chambre, une apparition. Sans doute un excès de travail, de préoccupation ou peut-être un malaise physique avait dû lui troubler quelque peu le cerveau et lui procurer cette espèce de songe éveillé. Pas un instant il n'eut l'idée qu'il y avait là quelqu'un de réel, un esprit, ange ou démon; il prit note de l'heure qu'il était, des dimensions de l'apparition et de la distance à laquelle elle se trouvait ou paraissait se trouver, afin d'en faire un récit exact. La vision disparut et ne revint pas. Si la même chose vous arrive, tâchez d'avoir le même sang-froid.

« Au xve siècle, et même plus tard, l'homme le plus instruit n'aurait pas eu la même liberté d'esprit qu'un savant moderne. Le célèbre réformateur religieux, Martin Luther, homme de pensée, homme d'action, esprit d'une rare vigueur, croyait souvent être en butte aux méchancetés du Diable; une fois, même, il vit — ou crut voir — ce vilain personnage, et il lui jeta son encrier à la tête.

« Représentez-vous maintenant notre petite Jeanne d'Arc — Jeannette, comme on l'appelait — grandissant dans son village de Domrémy. Jamais elle ne sut ni lire ni écrire, elle ne reçut que l'enseignement de l'Église; sa mère lui raconta bien des histoires de saints et de saintes, de belles légendes auxquelles elle croyait fermement. Saint Michel était alors, en France, l'objet d'une dévotion universelle; on pensait qu'il protégeait spécialement le royaume de France, de même que les Anglais invoquaient saint Georges comme leur patron particulier. Dans toute la partie septentrionale du royaume, le mont Saint-Michel, objet de pèlerinages fréquents, était avec la châtellenie de Vaucouleurs, à laquelle appartenait Domrémy, à peu près le seul point qui eût échappé à la domination des Anglais. Jeanne d'Arc avait dû, bien des fois, adresser de ferventes prières à saint Michel pour qu'il délivrât la France.

« C'était une nature tout à fait exceptionnelle, bonne,

tendre, charitable, mais aussi très ardente, très exaltée; elle aimait à écouter le son des cloches, qui la plongeait dans une sorte d'extase. D'ailleurs, elle avait vu de près les horreurs de la guerre, les incendies, le bétail enlevé aux pauvres paysans. Elle frémissait de douleur en pensant à toutes ces misères. Une femme — Isabeau de Bavière — avait perdu la France en la livrant aux Anglais; le salut ne pouvait-il pas venir aussi d'une femme, si Dieu le voulait? Encore enfant, elle roulait ces pensées dans sa tête. En l'année 1425 — Jeanne avait treize ans — il y eut, au mont Saint-Michel, une grande victoire des Français sur les Anglais. Jeanne dut apprendre cette nouvelle, et sans doute elle y vit une marque de la protection que saint Michel exerçait sur le royaume. C'est précisément en cette même année qu'elle eut sa première vision, et c'est saint Michel qui lui apparut. Il est vraisemblable que ce fut un jour où elle était particulièrement exaltée, peut-être par la nouvelle de la grande victoire: tout ce qu'elle avait dans le cœur, son ardent désir de voir la France délivrée, l'idée qu'elle pourrait être choisie pour accomplir cette grande œuvre, tout cela, brusquement, prit corps devant elle, et sa pensée lui apparut comme quelque chose qui n'était plus elle-même, — comme un ordre du Ciel.

« Elle vit aussi apparaître sainte Catherine et sainte Marguerite. Les statues de ces saintes se trouvaient dans l'église de Domrémy; Jeanne leur avait bien des fois apporté des « chapelets de fleurs ». Il n'est pas surprenant qu'elle ait également aperçu dans ses visions deux saintes toujours présentes à sa pensée.

« Voilà comment on peut expliquer comme un fait naturel, bien que rare et singulier, que Jeanne d'Arc ait eu des visions, sans que ces visions eussent aucune réalité. Elle confondit la voix de son cœur, qui parlait en elle si fortement, avec la voix de ces êtres surna-

turels, dont sa jeune imagination était nourrie depuis l'enfance.

« Maintenant, je vous le répète, chacun est libre d'accepter, sur ce sujet, l'explication qui lui paraîtra la plus vraisemblable. Vous y réfléchirez et vous ferez vous-mêmes votre conviction, maintenant ou plus tard.

« Ce qui est certain — et c'est le principal — c'est que personne ne peut mettre en doute la bonne foi de Jeanne d'Arc. Elle a cru sincèrement à ses visions, à ses voix; qu'elles fussent réelles ou imaginaires, cela ne change rien au respect, à l'admiration que nous devons avoir pour cette grande âme, si héroïque et si tendre. Et de toute manière on peut dire que les voix qu'elle entendit furent bien des voix divines, puisque c'étaient celles de la pitié, de l'honneur, du dévouement. »

Je l'ai dit plus haut, je ne prétends pas donner ici une explication dans la forme où elle devrait être présentée à des enfants. Pour la brièveté de l'exposition, je me suis servi parfois de termes qui devraient être expliqués; et d'autre part la leçon pourrait être trop longue pour une seule fois. Mais je pense que des enfants de dix à douze ans peuvent comprendre les idées, convenablement exposées, dont j'ai donné la matière, à la condition, du moins, que, dans toutes les occasions favorables, on ait éveillé en eux l'esprit d'observation et qu'on leur ait fait comprendre, par des exemples, ce que c'est qu'une loi naturelle. Mais cette condition ne doit-elle pas nécessairement être remplie à l'école laïque? Si l'on avait affaire à des enfants plus jeunes, il suffirait de quelques mots faisant naître une incertitude sur la nature des apparitions, un doute sur leur réalité, la bonne foi de l'héroïne étant toujours soulignée avec force.

Il est fort possible que, pour de multiples raisons, les instituteurs et les institutrices aperçoivent de grandes difficultés dans l'application de la méthode

que j'indique. Ils en sont meilleurs juges que moi. Il n'en est pas moins vrai que, s'ils racontent cette histoire sans explication, c'est le miracle qui emporte tout, et, sous prétexte de neutralité religieuse, l'école laïque a fait la besogne de l'Église.

Si mes lecteurs ont sous les yeux le texte de la chanson qui a donné lieu à ce commentaire, en lisant des vers comme ceux-ci :

> Or, elle écoute un frais murmure
> De voix venant du Paradis.
> Un ange brille en son armure :
> Comme ils sont doux, ses yeux hardis!

peut-être penseront-ils que ma chanson contredit mon commentaire, ou du moins que la contradiction doit se produire dans l'esprit des enfants. En est-il ainsi? Je ne le pense pas, si, encore une fois, on prend la peine de s'expliquer. Des enfants peuvent très bien comprendre que l'auteur dramatique n'endosse pas la responsabilité des sentiments, des idées, des croyances exprimés par ses personnages, et qu'il parle tour à tour le langage propre à chacun d'eux. Cela étant rendu clair par des exemples, il n'est pas trop malaisé d'admettre que, dans un poème non dramatique, mais où il s'agit pourtant de faire vivre un personnage, le poète puisse parler le langage même de son héros. Tout ce qu'on peut et doit lui demander, c'est que le personnage qu'il propose à notre admiration la mérite en effet par ses qualités morales. Il importe peu que nous partagions toutes les croyances, toutes les idées de ce personnage : et le poète lui-même n'est aucunement tenu de les partager, bien que, pour donner plus de vie à son œuvre, il ait pu s'identifier momentanément avec le héros. La sympathie de l'homme et de l'artiste est autre chose que l'adhésion du penseur.

Il est d'ailleurs bien évident que, dans une chanson, il serait aussi impossible que déplacé de formuler la

moindre distinction entre la réalité extérieure des apparitions et leur existence pour le visionnaire. Si un peintre avait à représenter Jeanne d'Arc à Domrémy, personne ne lui reprocherait de figurer saint Michel et les saintes comme des êtres réels, même si, dans sa pensée réfléchie, les apparitions étaient une simple création de la visionnaire. En parlant le langage de l'héroïne, le poète use du même droit que le peintre.

Une dernière objection, d'un tout autre ordre que les précédentes, peut être faite. Il est assurément très désirable que nos enfants soient émus par cette magnifique histoire de Jeanne d'Arc; et ne le seront-ils pas d'autant plus que leur imagination en sera plus frappée? Si l'on y introduit une part de critique, si l'on réfléchit, si l'on discute, l'émotion ne s'évanouira-t-elle pas? Tout au moins Jeanne ne perdra-t-elle pas un peu de la poésie dont elle rayonne? Avant toute chose, qu'il me soit permis de répondre — et cette opinion, exprimée par un poète, a sa valeur — que, s'il fallait absolument sacrifier ou la poésie ou la raison, à mon humble jugement la raison devrait être sauvée avant tout; et la sincérité du maître avec la raison de l'enfant. Mais en sommes-nous réduits à cette extrémité, et ne pouvons-nous sauver tout ensemble la raison et la poésie?

Nous le pouvons certainement. Je dirai même que, dans l'intérêt de l'une et de l'autre, il me paraît urgent de faire comprendre, de faire sentir aux enfants qu'il y a dans le dévouement, dans la bonté héroïque, une beauté très supérieure à celle de la plus extraordinaire légende; que le merveilleux de cette époque est un décor, un costume, séduisant à coup sûr pour l'imagination, mais qui s'use et qui passe, tandis que la vertu qu'il enveloppe a une poésie durable et profonde, résistante à toutes les épreuves, à tous les changements. La couronne des saintes, l'armure de saint Michel, ont leur charme ou leur éclat, auxquels je ne suis point insensible; mais ce serait une bien pauvre

éducation que celle d'enfants incapables de sentir le prix d'une grande âme, une fois dépouillée des prestiges particuliers à un moment du décor historique et de la croyance humaine. Ne dites pas : « Il sera toujours temps pour eux de voir la vérité face à face. » Si l'enfant n'a pas appris, d'un enseignement sérieux et persuasif, à la distinguer de sa parure éphémère, à l'aimer pour elle-même, — le jour où elle lui sera révélée, il en aura un funeste dépit, et il risque de la rejeter, de la mépriser, de la nier, en même temps que les ornements dont il l'aura toujours vue enveloppée et dont l'usure ou la fausseté lui apparaîtra brusquement. Ou bien, si cette réaction ne se fait pas en lui, il continuera à ne point distinguer le fond de la forme, l'esprit de la lettre, et il donnera dans toutes les histoires, sans raison ni beauté, de grottes miraculeuses ; il sera une proie toute préparée aux niaises crédulités, aux exploitations des habiles.

Je suis d'ailleurs très éloigné de croire que la foi matérielle au symbole poétique soit nécessaire, même à l'enfant, pour qu'il en sente le charme délicat. A coup sûr, il a besoin d'une certaine dose de merveilleux, et l'en priver serait cruel ; mais ce n'est pas l'en priver que de lui dire : « Ceci est du merveilleux. » Il a un respect particulier (et cela est bon) pour ce qu'il croit en effet, comme une chose vraie, comme une chose « arrivée », mais il n'en apprécie pas moins ce qu'il lui plaît de croire, par cette complaisance de l'imagination qui, seule, donne leur prix entier aux nobles jeux de la poésie tout comme aux jeux ordinaires de l'enfance.

Dans une école maternelle où j'ai passé de bien agréables instants, l'usage est de raconter histoires sur histoires ; les enfants (ceux dont je parle ont de quatre à six ans) en sont insatiables. Ils commencent toujours par dire, avant le récit : « Est-elle vraie, celle-là ? » Suivant le cas, on leur dit oui ou non ; et, tranquilles de ce côté, ils écoutent aussi avidement,

que l'histoire soit réelle ou imaginée. Mais ils savent à quoi s'en tenir.

Si l'histoire de Jeanne d'Arc n'est pas un conte de fée, elle renferme une part de merveilleux d'autant plus émouvante et charmante que l'héroïne y croyait comme à une réalité. Il peut être heureux que la très certaine vérité de cette histoire apparaisse avec le charme des plus irrésistibles légendes; mais ce n'est pas une raison pour abandonner l'enfance à toutes les suggestions du fantastique.

Indications musicales.

La mélodie de notre chanson date probablement de la fin du xve siècle. Elle est donc à peu près contemporaine de Jeanne d'Arc, et il peut y avoir un charme spécial à chanter l'héroïne sur un air qui a gardé le parfum de la vieille France. La première partie de la mélodie a une grâce ingénue; la seconde, plus de force et d'ampleur. Sans galoper, l'allure doit être assez vive; il s'agit d'une chanson, non d'un cantique.

Soutenez bien la dernière note de la première partie de l'air (fin du quatrième vers) pour n'être pas tenté d'attaquer trop tôt la seconde, qui commence au second temps d'une mesure, et non pas au premier. Bien souvent j'ai entendu attaquer trop tôt à ce passage. Il est facile d'éviter les erreurs de ce genre, si l'on prévient tout d'abord les enfants; au moins faut-il rectifier avec soin, dès que la faute vient d'être commise. Si on laisse aller les choses sous prétexte qu'il faut d'abord dégrossir et qu'ensuite on polira, l'erreur devient impossible à extirper. La voilà maintenant une habitude; elle a pris le caractère d'une chose instinctive.

Pour éviter les fautes de mesure et de rythme, il faut toujours faire, avant de solfier, la lecture rythmique du morceau, tous les enfants battant la mesure très régulièrement. Même s'ils n'apprenaient pas à solfier (ce qui serait extrêmement fâcheux) encore faudrait-il leur apprendre à lire les notes sur la portée — clef de sol — ne fût-ce que dans les tons sans accident : *do* majeur et *la* mineur. Les plus jeunes enfants peuvent très facilement apprendre la valeur de la blanche, de la noire, de la croche, de la double croche [1], des notes pointées; les

1. Inutile d'aller plus loin. Si un morceau (chose très rare) offrait des triples croches, il serait toujours temps d'en parler. Surtout, jamais de

mesures à 2 et 4 temps, à 3 temps, puis à 6/8. Ce résultat étant obtenu, transcrivez votre mélodie (majeure, je suppose, comme l'air de *Jeanne d'Arc*) en *do*, écrivez au tableau cette transcription, faites lire les noms des notes sans vous occuper de la mesure, puis faites dire ces noms de notes en faisant battre la mesure et bien marquer les valeurs (surtout pour les notes pointées). Quand la lecture rythmique aura été faite ainsi, deux ou trois fois, avec précision, les erreurs de mesure et de rythme seront devenues à peu près impossibles.

M. Tiersot a écrit un arrangement à deux parties de notre chanson, et un à trois parties. Le premier peut facilement être exécuté par des enfants. Il n'y a d'ailleurs aucun inconvénient à chanter à l'unisson (avec ou sans accompagnement de piano); il en est ainsi pour presque toutes les chansons du recueil [1]. Même, lorsqu'une chanson a beaucoup de couplets (c'est ici le cas), la monotonie qui en résulte est moins sensible avec le chant à l'unisson qu'avec le chant harmonisé.

Si la chanson paraît trop longue (surtout en vue d'une exécution publique), on peut, à la rigueur, omettre les couplets 2 et 6 [2]. On peut aussi chanter d'abord les cinq premiers couplets, puis, à un autre moment de la séance, reprendre le cinquième et y ajouter les deux derniers.

Je conseillerais de faire chanter ce morceau après une série de leçons sur Jeanne d'Arc, ou dans une fête où l'héroïne serait glorifiée. Il ne serait pas inutile, avant l'exécution, de dire quelques mots sur le caractère des visions, dans le sens que j'ai indiqué : chacun est libre de les interpréter à sa manière, et la beauté profonde de l'histoire de Jeanne d'Arc n'est pas dans cet accessoire merveilleux, si séduisant qu'il soit pour l'imagination.

Le chant à l'unisson doit être pris en *ré*, *mi* bémol ou *mi* naturel. Pour plus de facilité on l'aura fait lire en *do*, l'intonation étant donnée en *ré* ou en *mi*, soit pour solfier, soit pour chanter avec les paroles. Il va de soi que les paroles auront toujours été étudiées à part, dictées, apprises par cœur et intelligemment récitées [3].

notions sans exemples, nettement présentés au tableau, et servan d'exercice aux enfants.

1. Lorsqu'une chanson appellera nécessairement ou spécialement l'arrangement en parties, ou l'accompagnement de piano, j'en ferai la remarque.

2. *Or, elle écoute.... C'est maintenant....*

3. Pendant une classe de français, et non pas pendant la classe de chant, afin de ne pas rogner le temps, déjà si court, que l'on consacre à la musique. Une heure ou deux, disent les programmes; je voudrais que ce fût toujours deux heures, — deux leçons d'une demi-heure, et une heure de chant sans explications, répartie sur la durée de la semaine. Cela me paraît être un minimum.

A deux parties on chantera en *fa*; à trois parties, en *fa* ou *fa* dièze.

Ce chant convient à des enfants, surtout à des fillettes, ou à des jeunes filles; celles-ci pourraient chanter à trois parties. On peut y introduire aussi des voix d'hommes, avec l'arrangement suivant :

1er couplet : une voix de femme ou d'enfant seule, ou quelques voix choisies;
2e couplet : voix de femmes ou d'enfants;
3e — voix d'hommes;
4e — voix de femmes ou d'enfants;
5e — voix d'hommes;
6e — voix de femmes ou d'enfants;
7e — toutes les voix.

Dans une exécution de ce genre, qui aurait forcément un caractère solennel, l'accompagnement de piano serait très utile, le chant étant à l'unisson ou en parties.

Si l'on a des voix de femmes *et* des voix d'enfants, elles chanteront ensemble.

Si le chant est à trois parties, au moment où toutes les voix se réunissent les femmes et les enfants ne chanteront que les deux parties de dessus, les hommes chantant les trois parties, et la troisième étant bien fournie.

II

Du Guesclin.

Bien que les grands hommes de guerre ne manquent pas dans notre histoire, nous avons peu de héros assez purs, assez humains, pour les nommer après Jeanne d'Arc. Il faudrait aller jusqu'à la grande Révolution pour trouver quelque chose de comparable à notre bonne Lorraine : on y verrait des chefs d'armée purs de toute ambition personnelle, respectueux de la loi, profondément humains, haïssant la guerre qu'ils faisaient par devoir, pour la patrie et pour la liberté.

Pourtant, dès l'aurore des temps modernes, deux figures de chevaliers, très nobles, très aimées, se détachent sur la foule des vaillants de la vieille France. J'ai nommé Du Guesclin et Bayard.

L'histoire du premier est toute mêlée de légende. Peut-être notre chanson s'en ressent-elle un peu ; mais les raisons de la gratitude nationale envers Du Guesclin n'en sont pas moins certaines et impérieuses.

J'avais essayé de les dire et d'évoquer en quelques lignes l'originale figure de ce rude homme, disgracié de visage mais grand par le cœur, lorsque je lus le discours prononcé par M. Henry Roujon, directeur des Beaux-Arts, à Dinan, le 20 juillet 1902, à l'inauguration de la statue de Du Guesclin. Avec la permission de l'auteur, j'en détache une page qui dit admirablement ce que j'aurais voulu dire :

Il est un nom qui domine et purifie notre histoire entière, celui de Jeanne d'Arc. Mais après ce nom, sacré en quelque

sorte, vient celui de Bertrand Du Gueselin. Il n'est pas de héros plus populaire. Pourquoi la mémoire de ce chevalier du moyen âge demeure-t-elle ainsi chère au cœur des humbles?

C'est que d'abord, bien que né dans un manoir, d'illustre lignée, peut-être de sang royal, il était peuple. Il le fut par son enfance sauvage, vagabonde, batailleuse, où les bourrades tinrent lieu de leçon. Il le fut par sa personne même, par sa figure énergique et ravagée, par sa tournure rustique, par sa force et son endurance. Il le fut surtout parce que, le premier peut-être, il aima le soldat. Il exigeait de ses hommes des tâches prodigieuses, mais il s'occupait du vivre et du couvert, donnait du vin avant l'assaut, veillait à la solde, soutenait leur cause comme la sienne propre et vivait de toute leur vie. Devenu duc et connétable, il gardait le cœur de chef de compagnies franches qu'il avait été à ses débuts. Il disait « mes gars » avec tendresse; il était tout à tous.

Pourquoi encore? Parce que son souvenir console d'une période universellement exécrée de notre histoire, de cette époque de sang et de larmes qui fit perdre un siècle au génie national, parce que son nom est synonyme de résistance à l'invasion étrangère et de délivrance. Parce qu'au lendemain de Crécy et de Poitiers, après la faillite sanglante de la chevalerie de théâtre, il conçut une guerre nouvelle, faite de surprises, d'embuscades et de stratagèmes, la vraie guerre des petits. Dans la mêlée, sa tête l'emporte, la folie de la race est la plus forte, il pique des deux, va trop avant et parfois se fait prendre. Mais cet Achille de l'épopée féodale est un Ulysse avant le combat. Certains de ses exploits semblent détachés d'un conte héroï-comique et comme d'une odyssée armoricaine. Qu'il entre déguisé en bûcheron dans une place bien gardée, que pour surprendre Rennes il fasse attacher une truie vivante et hurlante à la poterne Saint-Yves, c'est en paysan, j'allais dire en chouan madré, presque farceur, qu'il ruse avec la victoire. Ses hauts faits, racontés à la veillée, donnent encore à songer aux vieux chasseurs et font éclater de rire les petits enfants. Il joue à l'ennemi de bons tours, et c'est, comme on dit, « un malin » de tous les temps que ce preux d'autrefois.

Populaire! Et comment ne le serait-il point? Il a chevauché quarante ans sur tous les points de notre pays, partout où il y avait de beaux coups de lance à donner, purgeant la terre de l'envahisseur honni, des barons cruels, des routiers pillards, éteignant l'incendie au moment où il allait détruire la grange ou le colombier, disputant chaque pouce du sol sacré aux Navarrais du Captal ou aux Anglais de Chandos et de Montfort.

On a dit de je ne sais quel chef de hordes sauvages que l'herbe ne repoussait plus là où il avait passé. L'histoire, d'accord avec la légende, dira qu'elle renaissait, l'herbe nourricière, der-

rière le passage du bon connétable. Lorsque, docile aux vues géniales de son roi, Bertrand traîne après lui les *compagnies* en Castille, chaque lambeau du territoire qu'il arrache à ces bandes avides est restitué à la paix, au travail, et la charrue semble reprendre d'elle-même le sillon aux traces de son coursier. La guerre ainsi comprise fut un bienfait pour le pauvre homme souffrant du moyen âge, une sauvegarde contre les carnassiers qui l'opprimaient, la revanche du Jacques éperdu contre l'homme d'armes qui brûlait sa récolte et pillait son cellier. Dans ces belles « apertises » [1] où l'imagier prestigieux et indifférent que fut Froissard [2] ne voit que des horions échangés, Du Guesclin, du haut de son destrier bardé de fer, fait œuvre de civilisation.

A cette page évocatrice je n'ajouterai qu'un mot. « Il n'est si pauvre femme en France qui ne voulût filer une quenouille pour ma rançon.... » C'est parce qu'il a eu le droit de parler ainsi que le vaillant Breton reste une des vraies gloires de la France.

Indications musicales.

Mélodie française du XVe siècle, empruntée à une chanson de soldat. Elle a, dans son mineur encore mal dégagé du plain-chant, une vigueur, une carrure, un rythme, un entrain admirables.

Il faut bien remarquer qu'il n'y a pas de note sensible; autrement dit, en *mi* mineur, le *ré* reste naturel au lieu d'être diézé; si l'on transpose en *la* mineur, le *sol* reste naturel. Cette particularité se retrouve dans beaucoup de mélodies anciennes ou populaires, ces dernières ayant été souvent composées, même en des temps assez rapprochés de nous, par des gens habitués à la seule musique d'église, au plain-chant. On sait que la note sensible est le septième degré de la gamme, élevé d'un demi-ton lorsqu'il s'agit du mode mineur, afin que l'intervalle soit réduit au minimum entre ce septième degré et l'octave, et que le passage de l'un à l'autre se fasse ainsi sans dureté, le septième degré faisant désirer l'octave, sur laquelle une phrase peut être résolue.

1. Preuves de courage, de force ou d'adresse.
2. Chroniqueur français du XIVe siècle, qui fut en effet un très brillant conteur, mais non pas un historien dans le sens profond du mot.

Dans le cas, infiniment regrettable, où l'instituteur n'enseignerait pas le solfège à ses élèves, il pourrait et il devrait cependant (outre les exercices de mesure et de rythme indiqués plus haut) former tout ensemble leur oreille et leur voix par des exercices vocaux très simples, tout au moins les gammes majeures et mineures, les accords parfaits majeurs et mineurs.

Cela est encore plus urgent pour la gamme mineure que pour la gamme majeure, étant donnée la difficulté beaucoup plus grande de la première. Prenons le ton sans accidents, celui de *la* mineur. Le *sol* étant diézé pour devenir note sensible, il faut franchir un intervalle d'un ton et demi entre le *fa* naturel et le *sol* dièze; une grande attention est nécessaire pour chanter cela tout à fait juste. C'est donc un exercice à répéter souvent. D'autre part, afin d'éviter cet intervalle d'un ton et demi, on a imaginé une autre gamme mineure, où le *fa* est dièze aussi bien que le *sol*. Il est facile d'apercevoir qu'avec ce système la fin de la gamme mineure est identique à la fin de la gamme majeure; aussi l'autre vaut-il mieux, parce que le mineur y conserve tout son caractère. Mais il sera bon de se servir des deux et de monter la gamme mineure tantôt en faisant le *fa* naturel, tantôt en le faisant dièze. Il est excellent d'exercer les enfants à percevoir très nettement ces différences. On sait d'ailleurs que, lorsque la gamme de *la* mineur a été montée avec le *fa* dièze et le *sol* dièze, on la descend en faisant naturelles les deux notes *sol* et *fa*. C'est encore une différence qu'il faut rendre sensible aux enfants par l'exercice. Enfin, on leur fera bien sentir ce qui distingue la tierce majeure de la tierce mineure, en leur faisant chanter : *la, si, do* dièze, aussitôt après *la, si, do* naturel; et dans *la, si, do* dièze ils reconnaitront les mêmes intervalles que dans *do, ré, mi* de la gamme majeure qui leur est familière : celle de *do*.

Lorsque les enfants seront bien accoutumés à ces différences d'intervalles (ce qui peut avoir lieu presque uniquement par exercices et avec un minimum de théorie) pourquoi ne leur expliquerait-on pas, une bonne fois, la structure des deux gammes, avec leurs échelles respectives de tons et de demi-tons? On commencerait par la gamme majeure, puis on passerait à la gamme mineure; mais, je le répète, les deux gammes auraient été chantées avec soin, depuis longtemps, par les plus jeunes enfants, dont l'oreille est très sensible et la voix très souple, tandis qu'on réserverait les explications proprement dites pour les moyens et les grands, seuls capables de les bien comprendre.

Il ne faut pas ennuyer les trop jeunes enfants par des explications qui leur échapperaient; mais il ne faut pas perdre un jour pour leur former l'oreille et la voix par des exercices

rationnels. Plus on les prendra jeunes, meilleur sera le résultat. Cette éducation du sens musical doit commencer à l'école maternelle [1].

Je reviens à *Du Guesclin*. J'ai fait observer que la mélodie est en mineur, mais sans note sensible. Les enfants ayant été (je le suppose et je le désire) habitués à la gamme mineure avec note sensible, il faut veiller à ce qu'ils donnent bien franchement, ici, l'intervalle d'un ton entier entre le *ré* et le *mi*, si l'on chante en *mi* mineur. En faisant, pour simplifier, la transposition que je recommandais précédemment, c'est-à-dire en faisant lire la mélodie en *la* mineur (quitte à prendre l'intonation réelle de *mi* ou de *ré*), le *sol* sera toujours naturel. Mais il y a une autre particularité. Dans la première partie de la mélodie, le sixième degré de la gamme est diézé (deux fois), le septième restant naturel. Ceci nous reporte au plain-chant d'église, et il n'y a point de théorie à faire aux enfants à ce sujet : cette note diézée restera comme un simple accident. C'est le *do* si l'on est en *mi* mineur, et le *fa* si l'on est en *la* mineur. Il faudra bien veiller à la justesse de cette note. Dans la suite de la mélodie, le *do* (ou le *fa*, si l'on transpose en *la*) redevient naturel.

Si les enfants ne connaissent, en fait de tons mineurs, que celui de *la*, il ne faudra pas hésiter à transcrire le morceau dans ce ton (pour la lecture des notes et non pour l'intonation réelle), bien que le ton de *la* ait ici le petit inconvénient d'obliger à écrire quelques notes au-dessus ou au-dessous de la portée, suivant que l'on partira du *la* grave ou de celui du médium. Mais, lorsque les enfants auront bien saisi la structure des deux gammes types (*do* majeur et *la* mineur), il ne sera pas malaisé de leur faire comprendre que si, par exemple, on part de *sol* au lieu de partir de *do*, il faudra diézer le *fa* pour retrouver exactement l'échelle de la gamme majeure. De même pour le *si* bémol du ton de *fa* majeur. De même, aussi, pour le *fa* dièze du ton de *mi* mineur et pour le *si* bémol du ton de *ré* mineur. Cela fait, je n'irais pas plus loin. L'enfant saurait solfier un morceau facile en *do* majeur ou en *la* mineur, il connaîtrait aussi les tons majeurs et mineurs ayant à la clef un dièze ou un bémol. On disposerait ainsi de six tons, groupés deux à deux, pour lui expliquer la relativité des tons majeurs et des tons mineurs correspondants, et on en profiterait pour lui montrer à quels signes il est facile, en général, de discerner à première vue si un morceau est en majeur ou en mineur : accidents signalant la présence de la note sensible, si l'on est en mineur ; et surtout la note finale du morceau [2].

1. Il y a des enfants qui chantent faux : on les guérira toujours ou presque toujours en les prenant très jeunes.

2. Les airs de toutes nos chansons finissent par la tonique. Avec un

Quelle que soit la tonalité dans laquelle on lira notre chanson (mettons *la* mineur), il faudra, pour la solfier ou la chanter, donner l'intonation en *ré* ou en *mi*.

Je ne crois pas utile de la chanter à deux parties, les mélodies anciennes, ou ayant le caractère du plain-chant, n'ayant pas été faites pour être harmonisées. L'arrangement à deux parties, donné par M. Julien Tiersot, est excellent; mais mon collaborateur (dont la compétence dépasse de beaucoup la mienne) pense comme moi que le chant à l'unisson convient peut-être mieux, ici, ou du moins aussi bien, que le chant à deux parties. Du reste, en général, les mélodies en mineur ne gagnent pas grand'chose à cette harmonie restreinte, qui, par les accords de tierce et de sixte, en souligne le caractère mineur, qui est un peu triste.

Il faut rythmer avec énergie et fortement accentuer, tout en faisant les nuances de sentiment indiquées pour les différents couplets.

On doit bien observer que les nuances marquées dans la petite édition du recueil (sans accompagnement) ne sont valables que pour un premier couplet. On trouvera celles des autres couplets soit dans les morceaux détachés, à deux ou à trois parties, soit dans l'édition avec accompagnement.

La chanson de *Du Guesclin* convient plus particulièrement à des garçons ou à des hommes.

A propos des luttes contre les Anglais, je ne reviens pas sur ce que j'ai dit dans le premier Livre du Maître (commentaire de la chanson : *Le Vengeur*) et dans la préface du présent ouvrage (dernier chapitre). Il sera bon que le maître prévienne un accès possible d'anglophobie en exposant le caractère historique de ces luttes, qui appartiennent au passé, et en disant avec force combien il est désirable qu'elles ne se renouvellent pas.

dièze à la clef, par exemple, nous sommes en *sol* majeur si le morceau finit par un *sol*, en *mi* mineur si le morceau finit par un *mi*.

III

Bayard.

Bayard est tout entier dans son glorieux surnom : le chevalier sans peur et sans reproche. S'il n'eût été que sans peur, on l'appellerait, comme bien d'autres, un vaillant, mais il n'aurait pas droit au nom de héros. Ce qui fait le héros, c'est, avant tout, de servir une juste cause et de la servir loyalement; c'est d'avoir, dans toutes les circonstances de la vie, le même souci de l'honneur que sur le champ de bataille; c'est une haute conscience, le dévouement, la grandeur d'âme.

Bayard fut un véritable héros. Aussi, quoique son idéal, à bien des égards, ait cessé d'être le nôtre, le culte du bon chevalier, hautement désintéressé, loyal, délicat, est resté vivace dans toute la France, et plus particulièrement dans le Dauphiné, son pays natal.

Deux moments de sa vie sont dans le souvenir de tous : la victoire de Marignan, lorsque François Ier voulut, après cette rude journée, être armé chevalier de sa main; et le jour où, mourant en soldat, il répondit au connétable de Bourbon, qui l'insultait de sa pitié : « C'est vous qu'il faut plaindre, vous, traître à votre prince, à votre pays, à votre serment. » Bayard est plus grand dans le malheur que dans la victoire; et c'est là encore un signe auquel on peut reconnaître le héros.

Vive la loyauté, dans tous les temps et dans tous les camps! L'ensemble des conceptions, des habitudes,

des prescriptions qui constituent la morale a subi, dans le cours des âges, de profondes modifications; sans aucun doute il en subira encore; mais être sincère, être loyal, cela fut toujours beau et bon, et cela le sera toujours[1]. Là est le fondement le plus inébranlable de la morale.

Disons toujours à nos enfants qu'il vaut mieux commettre une grosse faute et l'avouer en toute franchise que d'en commettre une petite et de mentir pour la cacher.

Indications musicales.

La mélodie de *Bayard* est l'œuvre d'un des plus grands musiciens français, Clément Jannequin, contemporain du bon chevalier, et auteur d'un chœur magnifique sur la *Bataille de Marignan*. Ce chef-d'œuvre, éclatant de jeunesse, d'entrain, de gaîté française, est écrit à voix mixtes et doit être chanté sans accompagnement, conditions ordinaires de la musique chorale au XVIe siècle[2].

L'air de notre chanson est d'ailleurs suffisant pour apprécier out ce qu'il y a de vie et de beauté dans notre vieille musique française. Cet air est une splendide fanfare.

J'ai dit précédemment qu'il est indispensable de faire l'éducation musicale des enfants, par les gammes et les accords parfaits, même si l'on renonçait (chose bien fâcheuse) à leur enseigner le solfège. Il est impossible, en effet, de rendre le chant expressif, si les exécutants ne savent pas soutenir et nuancer les sons. Or, un chant dénué d'expression n'agit pas sur la sensibilité; il ne traduit aucune émotion et ne dégage aucun charme; par suite, il n'est bon à rien, à moins que ce ne soit, comme le disait un étrange éducateur, à couvrir le bruit des sabots dans les escaliers. Mais comment rendre le chant expressif? Ce ne sera jamais par un commandement du maître ou par un désir subit des exécutants. Ce sera par l'éducation, méthodique et progressive, de l'oreille et des cordes vocales.

1. Il y a eu des doctrines de mensonge; mais elles ont soulevé le mépris universel. Le mot « jésuite » est devenu une insulte.

2. La *Bataille de Marignan* a été récemment publiée dans une édition populaire chez l'éditeur Durand (Paris). Cet ouvrage pourrait être exécuté par les deux écoles normales d'une même ville.

Pour réduire les choses à la plus extrême simplicité, on pourra toujours faire lire aux enfants la gamme de *do* majeur ou de *la* mineur, en prenant tour à tour l'intonation réelle des diverses tonalités dans lesquelles ils peuvent chanter la gamme, sans descendre trop bas ou sans monter trop haut, c'est-à-dire en partant successivement des notes qui vont depuis le *la* grave jusqu'au *fa* naturel du médium. Chanter la gamme, ce n'est pas bien difficile, surtout lorsqu'il s'agit de la gamme majeure; mais il importe de la chanter convenablement. On battra, par exemple, une mesure, lente ou modérée, à quatre temps, pour chaque note, en soutenant bien le son (c'est l'essentiel), et en respirant à la fin de chaque mesure. Il faudra que les enfants s'écoutent bien les uns les autres, que les voix se fondent, que l'on n'entende qu'un son, un son très juste, très pur, très uni, qui soit déjà de la musique, c'est-à-dire quelque chose de beau et qui fasse plaisir à entendre. Ensuite, on aura soin de commencer avec une grande douceur et d'augmenter progressivement le son jusqu'à l'octave; et l'on redescendra la gamme en diminuant peu à peu jusqu'au point de départ. Cela est très peu de chose; mais cet exercice fréquemment renouvelé, fait avec suite, avec soin, avec goût, suffit pour former l'oreille des enfants (même les plus mal doués, si on les prend très jeunes), pour leur assouplir la voix et leur permettre de faire les nuances de *piano* ou de *forte* qui seront exigées dans les morceaux qu'ils exécuteront.

Comment voulez-vous demander de la résistance, de la force, de la souplesse, de la sûreté, de la délicatesse, à un organe qui n'a jamais été exercé? En général, nos enfants ne chantent pas : ils crient; et, lorsqu'ils veulent chanter *piano*, rien ne sort de leur gosier. C'est de notre faute. Il ne sert à rien, lorsqu'un auditeur est là, de leur dire : « Ne criez donc pas! » Il aurait fallu leur apprendre à ne pas crier.

Des enfants habitués à chanter convenablement la gamme et l'accord parfait majeur diront fort bien notre chanson de *Bayard;* à la condition, toutefois, qu'ils y mettent le rythme et l'entrain, ce qui dépend, comme tout le reste, de la personne qui les dirige. Que la mesure soit bien assise, bien solide; que les paroles restent bien distinctes; mais cela est compatible avec un mouvement assez vif.

On peut chanter à l'unisson (en *ré*, *mi* bémol ou *mi* naturel) ou à deux parties (en *fa*). Ce morceau convient à toutes les voix, notamment à des voix masculines. Un homme peut très bien le chanter seul, avec accompagnement de piano. Il en est de même de la chanson précédente.

IV

Quatre-vingt-douze.

Nous avons salué la vieille France avec le respect cordial qui lui est dû. Nous la retrouverons encore, à plus d'un passage de notre recueil; mais elle a reçu notre hommage, et nous pouvons aborder la France nouvelle.

A peine commençait-elle à naître, cette France de la liberté, qu'il fallut la défendre des plus mortels périls. Pouvait-elle, à force de patience, et tout en se préparant à la lutte, éviter la guerre, qu'elle déclara elle-même devant une invasion imminente? Cela est extrêmement douteux [1]. Cependant on ne peut nier que le zèle révolutionnaire, exalté par l'élan de la victoire, emporta nos armées bien au delà d'une stricte défensive. La France nouvelle était sans haine à l'égard des peuples; elle voulait leur délivrance à tous, elle voulait pour eux, comme pour elle-même, la liberté, la justice, la fraternité; les droits de l'homme et du citoyen n'avaient-ils pas été déclarés pour toute la terre? Mais, dans son impatience de libérer les peuples, dont elle combattait les gouvernements et les armées, elle ne pouvait pas, à la longue, ne pas blesser en eux le sentiment national. D'autre part, il était impossible que l'esprit de notre armée ne se modifiât point par une vie de guerres continuelles, qui l'isolait de plus en plus de la nation, et que l'esprit public lui-

1. Pourtant les Girondins poussaient à la guerre afin de contraindre Louis XVI à s'engager à fond pour ou contre la Révolution. Robespierre essaya de combattre cet entraînement belliqueux.

même ne fût pas profondément altéré par le prestige de nos armes victorieuses, surtout lorsqu'il s'agit de conquêtes et non plus de défense[1]. Un ambitieux sans scrupule, grand homme de guerre et puissant administrateur, devait exploiter à son profit ces dispositions nouvelles[2].

En voyant la liberté se perdre si vite, étouffée par la plus odieuse tyrannie, et la fraternité humaine contredite par des guerres incessantes, défensives d'abord, puis d'expansion révolutionnaire, ensuite d'ambition impériale; en jetant un regard sur les luttes intérieures et extérieures qui ont agité ou ensanglanté le XIXe siècle pour aboutir enfin à une république remise en question tous les dix ans, à une paix ruineuse par la préparation de guerres toujours possibles, on pourrait se demander quelle a été au juste l'œuvre de la Révolution; et, comparant l'immense espoir de son début aux résultats obtenus après un siècle d'effort, on serait tenté de céder au découragement, si l'on ne distinguait avec soin, dans la Révolution française, l'aspiration idéale et vague, qui n'a pas été réalisée, de l'objectif pratique et précis, qui a été pleinement atteint. Il importe donc de faire cette distinction.

C'est avec une entière bonne foi que les philosophes, les esprits élevés, les cœurs généreux, souhaitaient

1. Les Français ne sont que trop sensibles à la « gloire »; mais il faut tenir compte aussi — et le plus grand compte — des profits de toute sorte que permet une succession de guerres heureuses : débouchés commerciaux, fournitures militaires, spéculations variées, sans parler du simple pillage. Il est à remarquer que Bonaparte osa le premier, parmi les généraux de la République, faire miroiter devant ses soldats la richesse des pays à conquérir. Sous l'Empire, la guerre devint pour les grands chefs une opération aussi fructueuse que les meilleures entreprises financières; et, grâce à la constitution démocratique de la nouvelle armée, tout fils de paysan pouvait s'imaginer qu'un bâton de maréchal était caché dans sa giberne.

2. Il faut signaler aussi, comme ayant été funeste à la liberté, l'inévitable réaction qui suivit la Terreur : et ce qui avait déchaîné la Terreur, c'était l'excès du péril à l'heure de l'invasion. Ainsi, de toute façon, c'est par la guerre que la liberté a péri.

et croyaient prochaine une ère de fraternelle égalité ; mais ils se trompaient en croyant que la destruction de l'ancien régime, de ses privilèges et de ses servitudes suffirait pour assurer l'avènement de cette ère nouvelle. Ils ne discernaient pas — comme de puissants esprits l'aperçurent vers le milieu du XIX[e] siècle, étant éclairés par le souvenir de la Révolution et par l'expérience de nos luttes sociales — que les conditions économiques servent de support à tout le développement de l'histoire, et qu'elles ne sont pas modifiables à notre gré par les meilleures intentions du monde, appuyées sur la force ou recourant à la persuasion.

Ils s'imaginaient que la destruction du pouvoir royal, des privilèges féodaux et corporatifs, l'égalité devant la loi, la suppression du droit d'aînesse, la vente des biens nationaux, l'extrême division de la propriété, assureraient une suffisante égalité sociale pour que l'on ne vît pas renaître les luttes entre des classes ennemies, les unes privilégiées, les autres déshéritées. L'événement leur a donné tort. Jamais les luttes sociales ne furent plus âpres qu'aujourd'hui ; et ce ne serait point y remédier que d'en nier la réalité poignante. Elles sont le problème de tous les instants que nos pères nous ont légué, et notre tâche, suite de la leur, est d'en trouver la solution.

Si les grands révolutionnaires du XVIII[e] siècle, loin de résoudre ce problème, ne l'ont même pas aperçu — sauf par quelques lueurs confuses — c'est que les classes proprement ouvrières qui formaient une partie du Tiers-État ne s'en distinguaient pas alors aussi nettement qu'elles se distinguent aujourd'hui de la bourgeoisie par leurs conditions d'existence, que les progrès mêmes de l'industrie ont, à certains égards, aggravées[1], et par la claire conscience qu'elles ont

1. A l'artisan d'autrefois a succédé le prolétaire actuel, qui ne possède même pas un outil. Le travail de l'usine ne demandant, le plus souvent, ni grande force musculaire ni habileté professionnelle, la femme et l'enfant, arrachés au foyer, ont été contraints, par le besoin, de faire à

acquise peu à peu de l'opposition de leurs intérêts avec ceux des classes plus favorisées [1].

Sans doute une partie des révolutionnaires — ceux

l'homme une désastreuse concurrence, funeste à la famille et à l'avenir de la race. Enfin, il est résulté de l'emploi sans cesse croissant de la force mécanique un chômage fréquent et considérable par la réduction du nombre des travailleurs employés dans une industrie donnée, et une véritable folie de surproduction, interrompue par des crises périodiques, dont ils sont toujours les premiers à souffrir.

1. Cette opposition d'intérêts, à vrai dire, apparut en France dès le moyen âge et donna lieu à des grèves, sévèrement réprimées. Elle s'accusa plus nettement vers la fin du XV[e] siècle, avec le développement ou la création d'industries nouvelles (la soierie, l'imprimerie) constituées par privilège spécial en dehors du système corporatif, et qui marquent le commencement du régime capitaliste. Au XVI[e] siècle, une plainte de typographes, citée par M. Hauser dans son livre : *Ouvriers du temps passé*, montre que ces travailleurs voyaient dans les maîtres de leur profession non plus des producteurs comme eux, mais des « marchands » enrichis par le dur travail (ils disaient par la sueur et même par le sang) des pauvres compagnons. Mais le régime corporatif, bien que très entamé, se maintint jusqu'à la Révolution ; et, en dehors de lui, la grande industrie était bien loin d'avoir acquis une force et une extension comparables à celles que lui donnèrent les institutions nouvelles et les progrès de la technique. Aussi la conscience de classe des salariés ne s'éveilla-t-elle que très lentement. Elle devait acquérir son maximum d'intensité dans les formes, maintenant si fréquentes et si importantes, de la grande industrie, où les capitaux, très considérables, sont fournis par des actionnaires réunis en société anonyme, tandis que la gestion est confiée à des techniciens rétribués ; de sorte que tout rapport de patron à compagnon, d'homme à homme, s'est évanoui, et qu'il y a d'un côté profit sans travail, de l'autre, travail sans profit, ce qui creuse un gouffre entre deux classes d'hommes.

Il est à peine besoin de remarquer que le régime des corporations, qui eut son âge d'or vers le XIII[e] siècle, n'était possible qu'avec une production rudimentaire et stationnaire, puisqu'il délimitait minutieusement toutes les conditions dans lesquelles il était permis d'exercer une industrie, notamment le nombre, très restreint, des compagnons et apprentis. C'est malgré lui et contre lui que se développa la grande industrie, avec les institutions nouvelles, l'extrême division du travail, l'accumulation des capitaux, des forces humaines ou mécaniques. Les personnes bien intentionnées qui, maudissant l'industrie moderne, voudraient nous ramener au régime protecteur des corporations, sous la tutelle bienveillante de l'Église, et qui se flattent de mettre ainsi un terme aux luttes de classes, souhaitent une chose bien plus chimérique, à mon sens, que les plus délirantes utopies : ce serait un appauvrissement volontaire de l'humanité par le retour à des institutions dépassées depuis des siècles et sans aucun rapport avec l'état actuel de la production.

C'est de cet état même qu'il faut partir pour l'améliorer ; et nulle amélioration, matérielle ou morale, de la condition des travailleurs, si juste qu'on la suppose, ne passera dans les faits, à moins qu'elle ne corresponde à une forme supérieure, ou tout au moins égale, de la production.

que l'on a nommés les « Sans-culotte » — aspiraient ardemment à sortir de la misère où ils étaient plongés; c'est eux qui donnèrent à la Révolution son irrésistible ardeur et qui, par l'action qu'ils exercèrent sur les assemblées et dans les armées, contribuèrent le plus à la sauver du péril intérieur et extérieur; mais ils ne concevaient pas encore, et ne pouvaient pas concevoir, dans l'état où était alors la production industrielle, une organisation du travail qui les affranchît de leur misérable condition. Leur éducation — ou plutôt celle de leurs descendants — devait se faire peu à peu, à travers le XIXe siècle, à mesure que se développait la grande industrie, qui les a fortement groupés et unis dans une aspiration commune.

Ainsi le beau rêve de la Révolution a pris fin très tôt, et elle a pu être accusée de chimère pour avoir annoncé l'union fraternelle des hommes, qui est ajournée depuis plus d'un siècle; mais elle a du moins accompli, avec une merveilleuse célérité, et sans retour possible, la partie pratique de sa tâche. Depuis la fin du moyen âge la bourgeoisie n'avait cessé de grandir, de se fortifier, de développer son industrie et son commerce; la science, à qui son activité créait un milieu plus favorable, lui donnait, en retour, de nouveaux moyens d'action, chaque jour plus puissants. La partie la plus riche et la plus instruite du Tiers-État devenait peu à peu la grande force de la nation, bien que toutes les survivances du passé : absolutisme royal, privilèges féodaux, entraves corporatives, influence du clergé, fissent encore obstacle à sa domination. Il lui fallut acquérir une suffisante croissance. Mais, lorsqu'elle fut décidément la plus forte, à la fois par ses propres ressources et par la masse paysanne et artisane qu'elle entraîna derrière elle — et qui parfois la poussa plus fort qu'elle ne voulait — elle brisa violemment les autres puissances, dont la splendeur décorative cachait une profonde faiblesse.

L'idéalisme ardent des philosophes, des âmes géné-

reuses, de la masse populaire, en faisant paraître le but plus désirable ou plus prochain qu'il ne l'était en effet, aida certainement au triomphe de la bourgeoisie, qui, dès lors, affranchie de toutes les entraves du passé, ayant brisé la royauté absolue, la féodalité ou ce qu'il en restait, les vieux cadres étroits des corporations, maîtresse de l'État, enrichie par les biens nationaux, donna un prodigieux essor à son commerce et à son industrie, que le machinisme favorisa puissamment. L'empire absolu de Napoléon ne compromit en rien le résultat acquis; au contraire, le code civil en fut la consécration éclatante. Après un retour offensif de la royauté de droit divin, la bourgeoisie, encore aidée par le peuple, s'en délivra pour jamais. Elle trouva son gouvernement idéal dans la monarchie constitutionnelle et dans le parlementarisme issu du suffrage restreint, et sa devise dans le mot célèbre de Guizot : « Enrichissez-vous! » La Révolution de 1848 interrompit cet âge d'or. Pour la première fois le peuple ouvrier se dressait en face de son ancienne alliée; et, depuis ce moment, sous des formes violentes ou légales, la lutte n'a pas cessé de se poursuivre entre ceux qui possèdent, assez souvent sans travailler, et ceux qui travaillent, sans posséder jamais [1].

Pourtant, il serait injuste de ne voir dans la Révolution que le triomphe d'une classe, — triomphe rendu inévitable, d'ailleurs, par le degré de croissance que cette classe avait acquis à la fin du XVIIIe siècle. La masse de la nation avait besoin, tout comme la bourgeoisie, que le terrain fût déblayé de vieilles institutions oppressives (elles pesaient très lourdement sur le paysan surtout), qui étaient un obstacle à tout avenir meilleur des classes déshéritées aussi bien qu'à l'avènement de la classe bourgeoise. C'est dans l'intérêt du progrès humain, en ce qu'il a de plus général,

1. Je ne parle pas des classes intermédiaires, qui oscillent entre les deux autres, et dont la situation paraît devenir de plus en plus précaire.

comme dans l'intérêt particulier de la bourgeoisie, dont le développement était arrêté par toutes les entraves de l'ancien régime, que la liberté fut instituée; et, si l'événement a montré que la liberté politique non appuyée sur l'indépendance économique — c'est-à-dire sur une participation quelconque à la propriété — est trop souvent illusoire, elle reste cependant, pour les déshérités, l'instrument nécessaire d'une émancipation plus réelle et plus complète.

Il a fallu un demi-siècle pour que le suffrage universel devînt une réalité, parce que l'intérêt des classes riches était, ici, en antagonisme évident avec celui des classes pauvres: mais il est impossible qu'un principe, une fois admis, consacré, entré dans les idées et les mœurs, ne porte pas à la longue toutes ses conséquences : or, la pleine démocratie était par avance impliquée dans le principe même de la Révolution, puisque la proclamation de l'égalité avait été nécessaire pour faire table rase de l'ancien régime. L'instruction obligatoire, gratuite et laïque fut, d'autre part, une conséquence nécessaire du suffrage universel; et elle est un puissant instrument de progrès démocratique. Il a fallu un siècle pour obtenir l'égalité devant le service militaire; mais c'est aujourd'hui chose faite [1]. Enfin, si la Révolution française n'a pas pu créer une égalité sociale dont les conditions économiques du moment ne permettaient pas d'entrevoir les moyens pratiques, il n'en est pas moins vrai qu'elle en a fait naître l'ardent désir et qu'elle a marqué une phase décisive de l'évolution qui nous y conduit.

Pour me résumer, la Révolution reste le bien commun de tous les Français qui ne rêvent pas un impossible retour à l'ancien régime, sous quelque déguisement que ce soit; et ses légitimes héritiers ne sont pas ceux qui se contentent de jouir des satisfac-

1. On peut l'espérer, du moins. Les jeunes instituteurs en souffriront, mais le résultat mérite un sacrifice.

tions qu'elle leur a rendues possibles. Si la Révolution a été un fait, inscrit dans les codes et les constitutions, elle fut aussi, elle est toujours un vivant esprit. C'est faire un étrange calcul que de se réclamer d'elle pour l'arrêter dans sa marche. Ceux-là seuls lui seront fidèles qui la continueront. Ce qui fut chimère peut ne l'être plus ou cesser de l'être. Il nous appartient, à nous et à nos descendants, de réaliser dans toute son ampleur l'idéal de nos pères, contenu dans leur immortelle devise, à mesure que les conditions nécessaires à cette réalisation apparaissent dans les faits.

Il fallut donc la défendre, cette jeune Révolution : et nous devons bénir ceux qui la défendirent si bien, et d'un si grand cœur. Si la transition fut insensible entre les guerres défensives de la République et les guerres conquérantes de l'Empire, si les mêmes hommes firent les unes et les autres sans trop s'apercevoir que l'armée changeait d'esprit, il nous importe, à nous, de distinguer avec le plus grand soin les héros républicains des sabreurs impériaux. Nous apportons notre hommage à tous ceux, chefs et soldats, qui combattirent pour la défense de la patrie et de la liberté ; aux autres, non.

Les jeunes généraux, alors si aimés, des troupes républicaines, ces hommes restés si populaires dans le souvenir de la nation, les plus dignes, les plus purs d'entre eux, moururent avant d'avoir vu la France asservie. Pourtant, Michelet l'a bien discerné en interrogeant leurs images à demi effacées par le temps, ils partirent avec tristesse, comprenant que l'âge héroïque était clos, qu'un jour morne et pesant allait suivre la grande aurore. Mais ne les plaignons pas. Ils connurent ce que la Révolution eut de meilleur, ils en partagèrent tous les enthousiasmes généreux, toutes les vastes espérances.

Si la France, un jour, devançait encore de trop loin les autres nations par ses initiatives hardies, et qu'il

fallût, avec elle, défendre l'avenir social contre une coalition de gouvernements étrangers — ce qu'il ne faudrait faire qu'à bon escient, par nécessité et sans nul entraînement chauvin, — c'est aux nobles soldats de l'an II que nous demanderions un exemple et une force; c'est à leurs chefs, dont les plus illustres et les plus aimés étaient tombés avant qu'un nouveau siècle commençât par la servitude de ce peuple qu'ils avaient vu libre.

Ceux-là ne furent point des soldats ni des généraux de coup d'État. Ce furent, avant tout, des citoyens. Hoche a dit avec force l'horreur que leur inspirait tout gouvernement militaire. Ils n'aimaient point la guerre pour la guerre; ils en déploraient la cruelle nécessité. Celui-ci pansa les plaies de la guerre civile; celui-là fut pleuré de l'ennemi.

Le moment où la guerre peut être tout à fait juste, où le héros peut rester vraiment humain, est bien court. On ne doit pas souhaiter que ce moment renaisse; il est accompagné de trop de sang et de larmes, et la suite en peut toujours être désastreuse; mais, lorsqu'il fut, nous ne devons pas en nier la beauté. Heureux ceux dont le poète a pu dire :

> La liberté sublime emplissait leurs pensées;

à qui la Révolution criait :

> Volontaires,
> Mourez pour délivrer tous les peuples vos frères!

et qui moururent, en effet, libres, avec leur idéal intact, sans que la corruption de l'argent, des titres, de la servitude ou de l'ambition eût effleuré leur vertu républicaine. Qu'ils reposent en paix, vénérés par un peuple, sous les drapeaux et les fleurs !

Indications musicales.

Musique de M. Julien Tiersot. Tout en faisant œuvre originale, le compositeur s'est profondément imprégné de l'esprit de la Révolution, qui a inspiré tant de belles œuvres musicales, d'un caractère hautement civique, à Méhul, à Gossec, à Lesueur, sans parler de *la Marseillaise*. Il faut chanter avec élan, avec emportement. Le début du quatrième couplet pourra être pris avec plus d'ampleur; en tout cas, il y faut de l'émotion et un chant plus lié. Comme toujours, les notes pointées devront être faites avec soin, et bien appuyées. Soignez particulièrement la croche pointée de la dixième mesure [1], qui donne beaucoup d'élan.

Si les mélodies populaires, destinées par leurs auteurs inconnus à être chantées par une voix seule ou à l'unisson, sans accompagnement, sont complètes en elles-mêmes, il n'en est pas ainsi, en règle générale, des mélodies composées par des musiciens modernes, qui ont beaucoup de peine à ne pas sous-entendre un accompagnement ou un arrangement en parties. Certains passages de *Quatre-vingt-douze* appellent des *réponses* non contenues dans la mélodie. Par suite, il vaudra toujours mieux chanter ce morceau avec l'accompagnement écrit par le compositeur, ou bien à trois parties, et, dans ce cas, avec ou sans accompagnement.

Si l'on transcrit la mélodie en *do*, pour la faire lire aux enfants, on la transposera de préférence une quarte au-dessus du ton (*sol*, *sol*, *do*, en partant de *sol* deuxième ligne), plutôt qu'une quinte au-dessous. J'ai d'ailleurs expliqué qu'il ne me semble pas bien difficile d'apprendre aux enfants à lire un morceau en *sol* ou en *fa*, une fois qu'ils sauront bien lire en *do*. En tout cas, il faudra chanter en *sol*, même si on lit en *do*. Je parle du chant à l'unisson. A trois parties, le ton de *si* bémol est ici le plus convenable.

J'ai indiqué les gammes et les accords parfaits comme étant les exercices à la fois les plus simples et les meilleurs pour former tout ensemble l'oreille et la voix. Mais, en outre, lorsqu'on en vient à l'exécution d'un morceau, il est très utile de faire prendre aux enfants l'accord parfait du ton dans lequel ils vont chanter. Peu importe qu'ils disent : *sol*, *si*, *ré* (lisant en *sol*) ou *do*, *mi*, *sol* (lisant en *do*); l'essentiel est qu'ils donnent l'accord du ton réel dans lequel ils doivent chanter.

Comme il faut prendre de grandes précautions pour ne pas briser la voix des enfants, nous ne leur ferons jamais donner une note plus haute que le *fa* naturel (cinquième ligne). Donc

1. Je ne compte pas les deux croches initiales du morceau.

l'accord parfait du ton de *sol* se réduit, en principe, à trois notes : *sol*, *si*, *ré*. Mais, comme introduction au morceau qui nous occupe, en redescendant l'accord il sera bon de faire chanter aux enfants : *ré*, *si*, *sol*, *ré*, de sorte qu'ils donneront, pour finir, la note initiale du morceau (*ré* au-dessous de la portée).

Donner l'accord parfait est une précaution excellente pour que les exécutants chantent juste. Ils vont vivre quelques minutes dans le pays de *sol*; nous leur en faisons par avance respirer l'atmosphère, afin qu'ils y soient à l'aise et comme chez eux. Mais cette précaution n'est valable que si l'accord est pris avec le plus grand soin. Les enfants répéteront le *sol* que vous leur donnerez avec la voix ou avec un instrument; ou bien vous ferez vibrer le diapason, ils répéteront le *la* et descendront un ton entier pour avoir le *sol*; puis ils donneront l'accord ascendant et descendant : *sol*; *si*, *ré*; *ré*, *si*, *sol*, *ré*.... La première note devra être donnée avec un grande douceur, en s'écoutant bien les uns les autres; il y aura un *crescendo* en montant, un *diminuendo* en descendant. Vous battrez une mesure à deux temps pour chaque note, afin qu'il y ait un ensemble parfait. Il ne faut pas se presser.

On doit prendre garde à ne pas donner un peu trop bas la seconde note de l'accord parfait majeur; *si* naturel dans l'accord de *sol*. Cette note est l'une des deux qui différencient le majeur du mineur; donc, puisque nous sommes en majeur, il faut donner franchement le *si* naturel, bien haut, bien majeur, et que ce ne soit pas intermédiaire entre le *si* naturel et le *si bémol*, qui nous mettrait en mineur.

Quatre-vingt-douze convient particulièrement à des garçons; mais ce morceau pourrait être chanté par des garçons et des filles réunis, dans une fête civique. A l'école, il sera bon de le faire exécuter après une leçon ou une série de leçons sur la Révolution française.

L'arrangement à trois parties convient parfaitement à des voix d'hommes. Si on leur adjoint des voix de femmes ou d'enfants, ce ne sera que pour chanter les deux parties de dessus. Les hommes chanteront les trois parties, la troisième étant très fournie.

Il m'est arrivé plusieurs fois de faire exécuter ce chant par les deux écoles normales d'une même ville, dans les conditions suivantes : on chantait à l'unisson, en *sol*, avec accompagnement de piano; toutes les voix chantaient le premier couplet, les jeunes filles le second, les jeunes gens le troisième, toutes les voix le quatrième.

V

Hymne à la Liberté.

La Révolution n'a point accompli toutes les promesses contenues dans sa magnifique devise: du moins, elle l'a placée sous nos yeux comme une adjuration d'achever son œuvre, de faire descendre son triple idéal dans la réalité vivante. Elle a fait beaucoup pour la liberté; l'égalité a reçu un commencement de réalisation: la fraternité viendra plus tard, et nous en avons au cœur une soif ardente.

La liberté devait venir d'abord; elle seule nous élève à la dignité d'hommes. Si, par miracle, un bon tyran avait égalisé toutes les têtes sous ses pieds, si, par un prodige de génie, il avait assuré à chacun, largement, « la pâtée et la niche », serions-nous satisfaits? Et quelle confiance pourrions-nous avoir dans la continuation de cette félicité même, d'ailleurs si bassement matérielle?

Mais ce n'est là qu'un vain rêve. Il n'est pas de « forte tête » qui puisse résoudre un tel problème. L'immense labeur humain, accompli à travers les siècles, et plus récemment les merveilleuses conquêtes de la science, ont rendu possible — nous commençons à le voir clairement — la participation de tous à ce qui rend la vie digne d'être vécue, à ce qui la fait vraiment humaine. Avant que ces conditions fussent remplies, aucune volonté, individuelle ou collective, n'aurait pu y suppléer. Il a fallu qu'une partie de l'humanité fût durement sacrifiée par l'esclavage, le

servage, le prolétariat, pour que le reste — trop souvent insatiable dans la jouissance de ses privilèges — eût le loisir de vivre et de penser. Maintenant que la domination croissante de l'esprit sur la matière rend de jour en jour plus possible ce qui fut chimère autrefois, la liberté conquise par le plus grand nombre — directement intéressé à toute organisation plus rationnelle et plus juste du travail — doit être entre ses mains l'instrument sacré de son affranchissement définitif, d'où sortira la grande paix humaine. Malgré les servitudes qui pèsent encore sur lui, l'insécurité du lendemain, la fréquence du chômage, l'accablement d'un labeur excessif, l'ignorance, la misère, et les vices qui en découlent, il ne doit pas méconnaître le prix de la liberté, telle quelle, dont il jouit. Par avance elle fait du plus pauvre et du plus faible un homme, dans la plénitude du terme, puisqu'elle lui permet d'aspirer au plus large avenir, et qu'elle a mis entre ses mains le bulletin de vote, pour l'accomplissement de réformes qui peuvent être immédiates. Il est vrai que l'homme isolé ne peut rien : mais la libre association développe une force irrésistible. Ceux qu'on nomme par excellence les travailleurs l'ont bien compris; ils ne l'oublieront plus; et des expériences récentes ont montré combien ils sont attachés à la République, si éloignée qu'elle soit de celle qu'ils rêvent.

Comment donc celui qui, jouissant d'une condition plus heureuse, connaît mieux le prix de la liberté, pourrait-il s'en désintéresser? Comment renoncerait-il à l'entière indépendance de sa pensée, de sa parole, de ses écrits, des groupements où il peut trouver place? Comment consentirait-il à livrer le sort de sa patrie à un homme ou à une faction? Plus d'une fois, il est vrai, devant la menace des revendications populaires, croyant mettre à l'abri son égoïsme satisfait, la classe possédante et, par suite, dirigeante a sacrifié la liberté ou s'est montrée prête à le faire. Misérable

calcul! Pouvons-nous oublier qu'il y a trente ans la patrie fut envahie, mutilée, à la suite de l'odieuse abdication du peuple, les uns ayant acclamé le coup d'État par terreur du spectre rouge, les autres l'ayant accepté par indifférence égoïste ou par rancune contre les féroces représailles qui avaient suivi l'insurrection? Tous furent coupables; mais la bourgeoisie « éclairée » ne le fut-elle pas davantage? Le prix d'une paix honteuse à l'intérieur fut une longue succession de guerres, couronnées par le désastre; ce fut ensuite la folie des armements ruineux et l'exaspération maladive du sentiment patriotique, germe d'autres aventures possibles. Et tout cela n'a point empêché les mêmes problèmes de se dresser à nouveau, et les mêmes solutions, différées par tant de malheurs, de hanter les esprits avec plus de force que jamais.

Ainsi, quelques prétextes que l'on ait pu invoquer et que l'on puisse invoquer encore, l'étouffement de la liberté fut et serait criminel. Soyons sur nos gardes. Il est des entraînements qui mènent plus loin qu'on ne voudrait. Personne n'est au-dessus de la loi, ni un homme, eût-il rendu les plus éclatants services, ni un groupe d'hommes, si utile qu'il puisse être à la défense nationale.

L'*Hymne à la Liberté* a été souvent exécuté pendant ces trois dernières années, dans les écoles et en public, le plus souvent par les deux écoles normales d'une même ville. Ce n'est pas sans motif que je désignais ce morceau de préférence à d'autres. Il n'y avait point de César en perspective; les candidats manquaient trop d'envergure; mais il flottait dans l'air une poussière de césarisme qui était malsaine à respirer. Le souffle de la liberté, le vent de ses ailes, devaient passer par là pour nous purifier tous.

Il faut que nos enfants aiment la liberté par-dessus tout; et, pour mieux l'aimer, il n'est pas superflu qu'ils la chantent.

Parmi les morceaux patriotiques de nos deux

recueils, cet hymne est celui que je répandrais le plus volontiers, même à présent que l'atmosphère est devenue respirable. Le souvenir des luttes soutenues par nos aïeux y est rappelé; mais la liberté sourit, et c'est la douceur de la paix. L'intérêt de la patrie se confond ici avec celui de l'humanité.

Indications musicales.

La musique de cet hymne est empruntée à Méhul, l'un des plus grands compositeurs français, l'auteur d'un chef-d'œuvre resté justement populaire : *Joseph* [1], et de cet immortel *Chant du départ* qui exprime l'âme héroïque de la Révolution autrement que *la Marseillaise*, avec moins de flamme et de fièvre, mais avec autant de grandeur, et avec une profondeur de sentiment qui n'exclut pas un magnifique enthousiasme.

La musique de notre hymne est certainement une des plus belles inspirations de Méhul. La religieuse gravité, l'ampleur, la noblesse de la pensée musicale s'y allient à la force et à l'ardeur qui marquèrent les hommes et les choses de la Révolution. Il ne s'agit pas, ici, de courir à la frontière; l'élan est contenu; mais il ne s'en laisse pas moins deviner, et on sent qu'il éclatera, au premier jour, avec une puissance indomptable.

Méhul écrivit ce chant pour être exécuté dans une fête civique, à l'église des Invalides. Les voix — des voix de femmes — descendaient de la coupole; et cette disposition particulière devait ajouter au caractère sacré d'un hymne inspiré par la religion de la patrie et de la liberté.

L'arrangement à deux parties est celui que Méhul a écrit; l'accompagnement de piano est une transcription fidèle de l'accompagnement original pour orchestre [2].

M. Julien Tiersot a jugé indispensable l'arrangement à deux voix, qui d'ailleurs est facile; c'est pourquoi il l'a conservé dans le petit recueil, où les chants sont habituellement présentés à l'unisson.

1. La mélodie de notre premier recueil qui a servi pour *Amour filial* a été prise à cet opéra. Ce morceau doit toujours être exécuté avec accompagnement de piano si c'est à l'unisson, ou bien à deux parties, avec ou sans accompagnement.

2. L'instrumentation comprenait des harpes; de là les accords arpégés de la transcription.

Une particularité est à signaler. A la première croche de la mesure qui porte les paroles : *Et tu guidas*... c'est-à-dire sur la syllabe *et*, ainsi qu'à tous les passages similaires, la seconde partie, telle que Méhul l'a écrite, se trouve plus élevée que la première. En *si* bémol, la seconde donne le *si* tandis que la première donne un *sol*. Cette disposition a été conservée dans le morceau détaché à deux parties; mais on a pensé qu'elle présenterait une difficulté pour les enfants, à qui le petit recueil est spécialement destiné, et, dans ce recueil, les deux parties ont été notées comme donnant le *sol* l'une et l'autre. C'est la vraie note de la mélodie [1].

J'ai conseillé précédemment de faire chanter, avant l'exécution d'un morceau, l'accord parfait du ton dans lequel il est écrit. Lorsqu'il s'agit d'un chant à plusieurs parties, cette précaution devient inutile, pourvu que les exécutants donnent, avant de commencer, la note initiale de leurs parties respectives. Le chef donnera cette note à chacun des groupes, qui la répéteront à demi-voix en soutenant le son. Si le chant est à trois ou quatre parties, et que les notes initiales forment l'accord parfait, cet accord, dont les notes seront données simultanément et non plus successivement, fixera très bien la tonalité. Si l'on chante à deux parties, ce sera plus maigre, mais l'accord des deux notes pourra être suffisant. Toutefois il peut arriver que, dans un morceau à deux, trois ou quatre parties, toutes commencent par la même note, par exemple la dominante (*sol* dans le ton de *do*). C'est le cas de l'*Hymne à la Liberté*. Les deux parties commencent par un *fa*, dominante du ton de *si* bémol. Cela étant, il faudra faire chanter à chacune des deux parties ses deux notes initiales : *fa*, *si* bémol et *fa*, *ré*, de façon que tout le monde donne le *fa* en même temps, et que les uns donnent ensuite le *si* bémol pendant que les autres donneront le *ré*. Ainsi la tonalité se dégagera clairement [2].

Dans la phrase ascendante qui porte les paroles : *Las d'obéir comme un troupeau*, et à tous les passages similaires, il faut bien donner toute sa valeur à la croche pointée qui est l'avant-dernière note de la mesure. Il n'y aura même pas de mal à l'exagérer un peu.

Règle générale : il faut plutôt augmenter les différences de valeur que les atténuer. L'opposition de ces valeurs, longues ou brèves, est une partie très importante de la pensée musicale; c'est elle

1. Il y aurait eu difficulté de lecture, si ce n'est d'exécution, les deux parties étant groupées sur une seule portée, dans le petit recueil.

2. J'aurai tout à l'heure l'occasion de dire que l'accompagnement est très utile pour l'*Hymne à la Liberté*. Comme il y a un prélude de piano, il deviendra superflu de faire prendre le ton aux exécutants, s'ils doivent être accompagnés.

qui constitue le rythme, avec l'alternance des temps forts et des temps faibles. Or, le rythme, c'est l'ossature de la phrase musicale, c'en est le squelette, qui doit être solide, sans quoi toute la chair insérée dessus pendra piteusement. Tout le sentiment du monde, sur une phrase mal rythmée, n'aura aucune beauté. Je ne cesse de le répéter : nos élèves doivent s'exercer à reconnaître un air joué sur une table avec les doigts, donc par le rythme seul, énergiquement marqué. La musique consiste d'abord dans le rythme. Les airs des peuplades primitives n'ont qu'un très petit nombre de notes, peut-être trois ou quatre; les combinaisons mélodiques n'y sont guère variées, et il va sans dire que l'harmonie, toute récente chez nous, y est inconnue; mais ces airs dessinent nettement des rythmes, soulignés par les instruments de percussion (tambours, tamtams, etc.), ou par les paumes qui se frappent ou les doigts qu'on fait claquer, et cette musique rudimentaire produit souvent des effets d'une extraordinaire puissance — par la seule vertu du rythme — sur les exécutants et sur les auditeurs, même très civilisés. On sait d'ailleurs que, certain ministre de la Guerre ayant supprimé les tambours pour avoir quelques fusiliers de plus, il y eut en France une indignation si générale et si menaçante qu'il fallut, dare-dare, rétablir les tambours. Ainsi!...

Pardonnez-moi cette digression, où je me suis laissé entraîner par les notes pointées.

Le chant qui nous occupe ne présente qu'une seule difficulté réelle : c'est la note syncopée qui tombe sur la syllabe *tu* au passage : *Et tu guidas...* et à tous les passages similaires. On sera tenté de transporter la croche qui tombe sur la syllabe *et* au dernier demi-temps de la mesure précédente et de faire porter la noire qui vient ensuite (c'est la note formant syncope) sur le temps fort de la mesure où en réalité elle vient en second lieu, après la croche. Pour que la mesure fût complète, la noire serait alors transformée par les exécutants en noire pointée. Afin d'éviter cette faute grave, il convient d'abord de prolonger largement la note qui tombe sur la seconde syllabe du mot *troupeau* [1]; cette note occupera toute la mesure, sauf le temps de respirer à la fin, et ainsi on sera moins tenté d'attaquer trop tôt la croche qui tombe sur la syllabe *et*. Ensuite, on aura soin de bien faire porter cette croche sur le temps fort de la mesure qu'elle commence: et, pour se rendre un compte exact de la durée de la noire syncopée qui vient après, on la décomposera en deux croches, en disant : *Et tu-u guidas...* ou bien : *sol mi-i...* après avoir bien marqué le *sol* sur le temps fort. Il faut concevoir la mesure comme étant composée de huit croches, et ainsi la valeur de la noire qui occupe la place de

1. Cela est dit également pour tous les passages similaires.

la deuxième et de la troisième croches sera nettement fixée. Si l'on a fait cette décomposition en étudiant le morceau — et avant qu'une faute soit entrée dans l'habitude des exécutants — on arrivera sans trop de peine à chanter correctement le passage litigieux.

Principe très important : il faut prévoir les fautes que feront les exécutants ou, sitôt faites, les dénoncer, sans craindre d'insister sur un seul passage difficile plus que sur tout un morceau facile. De grâce, ne faites jamais reprendre depuis le commencement parce qu'on s'est trompé au milieu ou à la fin. Détachez le passage difficile de tout ce qui l'entoure, et n'allez pas énerver vos exécutants par la redite inutile et fastidieuse de ce qui va tout seul.

J'ai dit que l'*Hymne à la Liberté* doit être chanté à deux parties. Si l'on a des voix d'hommes et des voix de femmes (ou d'enfants), chacun des deux groupes chantera les deux parties. Ce serait une profonde erreur de faire chanter la première par les voix de femmes ou d'enfants, la seconde par les voix d'hommes. L'écart entre les deux sortes de voix serait beaucoup trop grand. Il ne s'agit pas ici de véritables chants à voix mixtes[1], mais de chants à voix égales, où les voix d'hommes ne font que doubler les voix de femmes ou d'enfants[2].

L'accompagnement de piano, sans être indispensable, est extrêmement utile pour ce chant. Il y ajoute beaucoup de richesse et d'éclat.

Si l'on doit chanter avec accompagnement, les exécutants seront prévenus, dès les premières études, qu'il y a un prélude au début du morceau (ce prélude n'est pas repris dans la suite), et que deux mesures d'accompagnement seul doivent être intercalées à deux passages de chaque couplet. On verra dans le morceau détaché à deux parties, ou dans le recueil avec accompgnement, à quels endroits ces mesures doivent être intercalées.

1. La maison Hachette a publié, pour quatre voix mixtes : *Aux Morts pour la Patrie*, la *Fête des Morts*, *Vive la Rose*, etc. Ces morceaux peuvent être exécutés par les deux écoles normales d'une même ville, ou bien, dans une école primaire supérieure de garçons, en faisant chanter les deux parties de dessus par des enfants dont la voix n'a pas mué, les parties de ténor et de basse par des jeunes gens ayant déjà une voix d'homme. La même combinaison est possible avec les normaliens et les garçons de l'école annexe.

2. S'il se rencontre un accord de trois notes (ce qui peut arriver dans un morceau à deux parties), la plus grave pourra être faite seulement par les voix d'hommes, par exemple dans le cas où il s'agit de la tonique grave, la note intermédiaire étant la tierce au-dessus. Les voix de femmes donneraient cette tierce, les voix d'hommes la tierce et la tonique au-dessous. C'est ce qu'il faut faire en exécutant l'*Hymne à la Liberté*, tel qu'il est écrit dans le morceau détaché. Dans le petit recueil il n'y a pas d'accord de trois notes.

Il va sans dire qu'avant l'exécution il faudra au moins une répétition avec l'accompagnement.

Au passage : *Mais tu souris* : *voici la paix*, vous remarquerez la virgule placée au-dessus de la portée, entre les deux membres de phrase. Cette virgule signifie que l'on doit respirer et, par le fait, marquer un petit temps d'arrêt. La virgule n'y serait-elle pas, que vous devriez quand même indiquer ce léger repos. En récitant vous ne diriez pas d'un trait : *Mais-tu-souris-voici-la-paix*. Les deux points placés après le mot *souris* marquent une légère suspension, qu'il faut indiquer en chantant tout comme en récitant, même en l'absence de tout signe musical particulier. Il va sans dire que cette remarque a une portée très générale.

Au lieu de chanter en *si* bémol on pourra trouver avantage à chanter en *si* naturel. La transposition de l'accompagnement ne présentera aucune difficulté; le chant sera plus sonore et plus brillant. J'ai même plusieurs fois fait chanter le morceau en *ut* par deux écoles normales réunies. L'effet était excellent [1].

Cet hymne devra être exécuté, de préférence, dans une fête civique, ou à la suite d'une leçon ou d'une conférence où l'on aura voulu faire ressortir avec force l'idée de liberté. Je l'ai fait plus d'une fois exécuter après une lecture commentée des *Châtiments* de Victor Hugo.

Il peut être chanté par un très grand nombre de voix, et c'est ainsi que sa puissante beauté musicale apparaîtra le mieux.

1. C'est d'ailleurs la tonalité originale du morceau.

VI

Le Chant des Ouvriers.

Ceci n'est point une chanson de métier. Plus loin nous dirons en quelques couplets le dur effort du laboureur, du mineur: nous chanterons l'aiguille; les femmes de marins berceront leurs petits tout en pensant à leurs « hommes »; un menuisier nous contera sa vie de travail, sa vie de famille. Le *Chant des Ouvriers* a un autre caractère et une portée plus large. Après le salut au passé de la France en ce qu'il eut de grand et de beau, après l'hommage aux hommes de 92, après l'hymne à la Liberté, où le souvenir de la Révolution se mêle aux luttes du présent, il fallait toucher — fût-ce d'une main très légère — aux problèmes de l'heure actuelle, au besoin d'égalité vraie qui nous tourmente, et dont la satisfaction est la condition nécessaire de la fraternité tant souhaitée; il fallait, enfin, nous tourner vers l'avenir, le saluer à travers les brumes de l'horizon, qu'un rayon d'espérance vient dorer avant qu'elles se dissipent, pour marcher, confiants et résolus, vers la vision aperçue dans le lointain. Tout cela, c'est le *Chant des Ouvriers*.

Pourquoi l'ouvrier? Le paysan, le marin, l'instituteur, tous les laborieux des petits métiers, ne peinent pas moins que lui, et ne sont pas moins dignes d'intérêt, — parfois, de compassion. Heureux ou malheureux, tous ceux qui travaillent sont utiles à la société, malgré une répartition trop peu équitable des profits

et des peines que comporte la vie sociale. Pourquoi donc est-il inévitable que la pensée des souffrances et des espérances du temps présent éveille en nous celle de l'ouvrier, et qu'il en soit pour nous comme la vivante représentation?

L'étude de l'histoire — de l'histoire profonde, et non de surface — nous montrerait, à tous les moments décisifs, qui déterminèrent les grands changements, une classe prépondérante par son apport social, son utilité, son activité. Si, malgré les services rendus, elle a été tenue dans un état d'infériorité, de souffrance, d'humiliation, il en résulte un malaise qui ne se terminera que par le triomphe de cette classe à la fois puissante et opprimée, ou tout au moins entravée dans son développement. C'est ce qui advint à la bourgeoisie des nations de l'Europe occidentale, à partir des temps modernes, c'est-à-dire de la Renaissance et de la Réforme: et, plus particulièrement, à la bourgeoisie française au moment de la Révolution. Je ne reviens pas sur cette idée, exposée précédemment.

Le triomphe de la bourgeoisie, la liberté conquise par elle, le régime de la concurrence illimitée, l'accumulation des capitaux, les merveilleux progrès du machinisme, ont donné à l'industrie une importance toute nouvelle. L'agriculture elle-même, dans une large mesure, s'est industrialisée, et le paysan qui, en apparence, continue d'être un petit propriétaire, un libre cultivateur vivant de son travail, en réalité subit toutes les fluctuations du marché, que lui imposent les grands industriels ou les grands spéculateurs, ce qui est bien souvent la même chose.

Le peuple des travailleurs de l'industrie ne cesse pas de s'accroître: et un double phénomène apparaît évident. C'est, d'une part, que les conditions du travail sont devenues extrêmement pénibles par le fait que l'ouvrier ne possède plus rien que sa force physique, par l'absorption de la femme et de l'enfant dans le milieu industriel, par les terribles effets de la concur-

rence, le chômage fréquent et l'incertitude pleine d'angoisse qui plane sur la vie du travailleur. C'est, d'autre part, que la classe ouvrière est aujourd'hui, par excellence, la classe productrice, et que la plus large part des richesses sociales est créée par elle. Le manque d'équilibre entre ce qu'elle donne et ce qu'elle reçoit constitue le problème le plus grave de notre époque, et le plus vaste, celui qui contient tous les autres. Il n'en serait pas ainsi, à coup sûr, si la classe ouvrière n'avait conscience de ce qu'elle vaut et de ce qu'elle peut, si elle était accablée sous la domination séculaire, incontestée, d'une ou de plusieurs autres classes. Mais, après la Révolution française, l'établissement de la démocratie et la diffusion toujours croissante de l'instruction, il ne se pouvait pas que la conscience de la classe ouvrière restât dans une obscurité favorable au prolongement indéfini de ses misères physiques et morales. L'agglomération même des travailleurs de la grande industrie, soumis à un régime si exactement commun qu'il devait forcément engendrer les luttes communes et les communes espérances, a fait autant, sinon plus, que la démocratie et qu'un commencement d'instruction, pour les amener à rechercher méthodiquement les moyens de modifier leur condition, et pour leur suggérer l'idée qu'ils sont appelés à jouer un grand rôle dans le développement de l'histoire.

Je dois me borner ici à l'exposé des faits, et je n'ai point à soutenir de théories qui seraient toujours controversables. Aussi bien, si le but à atteindre ne peut être, pour tout homme digne de ce nom, que la justice fraternelle pour tous, il s'en faut que l'on soit d'accord, même entre gens qui s'aiment et qui s'estiment, sur ce que doit être l'organisation de la société future et sur les méthodes à employer pour qu'elle se dégage de la société actuelle. Mais je dois rappeler, m'en tenant au lent travail d'évolution qui s'accomplit sous nos yeux, que les moyens d'action de la classe

ouvrière, pour ébaucher les formes d'une société nouvelle tout en améliorant sa condition présente, sont l'organisation syndicale, la coopération, et l'intervention des pouvoirs publics dans les contrats du travail [1].

Ce qui empêche certains esprits d'aborder hardiment ces questions, c'est la crainte des mouvements violents. Leur timidité est regrettable. Certes, il nous est impossible de prévoir exactement par quels moyens s'accompliront les transformations les plus nécessaires, et l'expérience du passé donnerait à croire

Que les enfantements sont toujours des douleurs.

Nous ne sommes pas, sans doute, de ceux qui regrettent que la Révolution française ait été accomplie, malgré les violences, les fautes, les crimes, qu'elle fit ou laissa commettre, et j'espère bien, quant à moi, que l'avènement de l'égalité sociale et, par suite, de la fraternité coûtera moins de larmes, moins de sang que n'en a coûté la victoire de la liberté politique et de l'égalité civile, pendant la grande Révolution bourgeoise et démocratique. Si, à plusieurs reprises, le sang a coulé à flots, ce sang n'a pas été celui des privilégiés, mais celui des déshérités, lorsqu'un excès de souffrance les a poussés à de violentes revendications. Mais, quoi qu'il en soit de l'avenir, le moyen de rendre moins terribles les révolutions qu'il porte en lui serait-il donc de s'opposer aux pacifiques évolutions qui y conduisent, ou simplement de les ignorer? Bien au contraire. Si l'on ne peut arrêter la force irrésistible du fleuve, c'est en approfondissant et en régularisant son lit que l'on épargnera aux villes et aux campagnes le désastre des inondations soudaines. Plus la force ouvrière sera consciente et cohérente, moins il y

1. Il n'est guère possible d'aborder sérieusement ces questions à l'école élémentaire, même avec les enfants les plus âgés; mais elles devraient, à mon avis, occuper une large place dans les cours d'adultes, ou plutôt d'adolescents. Il n'y a pas de questions plus vitales que celles qui touchent à l'organisation syndicale, à la coopération et à la législation ouvrière.

aura à redouter d'elle une sauvage et, en fin de compte, une impuissante jacquerie.

Je dois ajouter que l'idéal de la classe ouvrière, en tant qu'elle est éclairée sur elle-même et sur le rôle qui lui incombe, n'est pas de substituer une classe à une autre classe, comme ce fut le cas dans toutes les révolutions précédentes, mais de supprimer les classes elles-mêmes, chose que toutes les transformations politiques n'ont pu accomplir et qui ne pourra résulter que de l'égalisation réelle des conditions.

J'ai voulu indiquer pourquoi le *Chant des Ouvriers*, malgré ce qu'il y a de particulier dans ce titre, devait terminer la série de nos premiers chants, qui résument, en quelques strophes, le passé, le présent et l'avenir de la France ; de la France et de l'humanité, dois-je dire en ce qui touche à l'avenir, car de plus en plus les nations deviennent solidaires les unes des autres dans leurs intérêts supérieurs, leurs grands mouvements collectifs, leurs espérances, leurs victoires sur la barbarie et la réaction, l'égoïsme et l'erreur.

Maintenant il ne sera peut-être pas inutile d'indiquer comment le *Chant des Ouvriers* peut être commenté, sans que nous le rattachions à la série des chants qui précèdent. Voici à peu près comment il m'est arrivé de le présenter à un auditoire ouvrier, avant de le faire exécuter :

« Mes chers amis, de mon état je suis faiseur de chansons pour les écoliers. Ça n'a l'air de rien, une chanson : et, de fait, la plupart du temps ce n'est pas grand'chose : pourtant, il m'arrive d'être fort embarrassé pour exprimer en quelques mots très simples ce que je voudrais dire sur tel ou tel sujet, parfois assez compliqué.

« Par exemple, je me dis un jour : Je vais faire pour nos petits bonshommes un chant des ouvriers ; pas une petite histoire enfantine, mais une chose qu'ils puissent se rappeler quand ils seront grands. Il faut que je sois clair, et je ne dois pas m'engager dans des théories et des discussions au-dessus de leur âge ; mais je veux être vrai. Il n'y a pas d'enseignement sans vérité.

« D'abord, je glorifierai le travail : ça, ce n'est pas difficile. Toutes les merveilles de nos cités, c'est l'ouvrier qui les a faites, au moins pour la plus large part. Il a le droit d'être fier de son œuvre. Il peut aussi, en échange de son dur labeur, espérer un morceau de pain; vous ne m'en voudrez pas d'avoir ajouté :

Et trois gouttes de vrai vin.

Trois gouttes, ce n'est pas beaucoup; mais c'est une façon de parler. Et puis, par le temps qui court, le vrai vin est devenu une chose assez précieuse. Voilà mon premier couplet terminé.

« Dans le second, j'ai des choses malaisées à dire en quatre mots. La vie de l'ouvrier est souvent rude, pénible, parfois cruelle. Il y a la baisse des salaires, le chômage, la maladie, la vieillesse; il y a de mauvais jours qui font souhaiter au plus calme un brusque et terrible changement, qui d'ailleurs ne changerait rien du tout, s'il n'était pas l'aboutissant d'une longue et forte évolution, si une puissante organisation n'était pas là, toute prête à remplacer l'ancienne. Et de graves problèmes se dressent devant nous, complexes, difficiles, le problème de la production à régler, du chômage à enrayer, de la misère à éteindre, du bien-être et de la liberté à conquérir pour tous. Ces problèmes, il faut les résoudre, sous peine de faire faillite à toutes les promesses de la Révolution, à toutes les espérances de l'humanité. C'est l'honneur de notre temps que, malgré la dureté ou l'indifférence de tant de nos semblables, ces questions étreignent le cœur de bien des hommes, même parmi ceux qui ne souffrent pas dans leur chair, dans leurs femmes, dans leurs enfants....

« Je crois qu'en rêvant à tout cela j'ai fait mon second couplet. Ce sera une joie d'écrire le troisième.

« Car si j'ai dû, pour être vrai, montrer ce qu'il y a d'incertain et de douloureux dans la condition de l'ouvrier, je veux, en terminant, évoquer devant lui une vision lumineuse et lui laisser une force au cœur.

« Après tout, de sérieux progrès ont été accomplis dans la législation ouvrière et dans l'organisation des travailleurs. De lourdes servitudes, qui naguère accablaient l'ouvrier, ne pèsent plus sur lui. Il fut un temps où la grève était regardée comme criminelle; où aucune limite n'était assignée à l'exploitation de la force humaine; où les femmes, les enfants, étaient livrés sans protection, sans contrôle, au servage industriel. Nous sommes entrés dans une voie plus juste et plus humaine. L'ouvrier acquiert de plus en plus le sentiment de sa dignité personnelle et de sa force collective. Un vaste mouvement d'association se propage à travers toute la France ouvrière, et même d'un pays à l'autre. Ce mouvement sera irrésistible; il nous emporte vers un avenir de travail heureux et de paix frater-

nelle. Si nous n'y parvenons pas, nos fils y parviendront, ou les fils de nos fils; et, en attendant, sans ralentir notre marche, nous avons le droit, pour reprendre courage, d'élever nos yeux vers la radieuse vision des temps futurs, peut-être des temps prochains. A présent, ma chanson est faite, et la voici. »

Indications musicales.

Musique de Gossec (1793). En laissant de côté Rouget de Lisle, qui eut un jour d'inspiration sublime, les plus grands musiciens de la Révolution furent Méhul et Gossec.

Le *Chant du 14 juillet*, de Gossec[1], par sa religieuse ampleur, que relève un fier accent civique, est digne d'être associé à *la Marseillaise*, au *Chant du Départ*, à l'hymne de Méhul qui est devenu notre *Hymne à la Liberté*. Chose curieuse : la mélodie sur laquelle *le Chant des Ouvriers* a été adapté (les paroles primitives étaient un chant de liberté) n'a pas le caractère un peu solennel des autres compositions que j'ai citées, tout en ayant quelque chose de large et de viril; elle porte moins que les autres la marque de l'époque ; et, si l'on y retrouve un accent révolutionnaire, il semble appartenir au XIXe siècle plutôt qu'au XVIIIe. Cela est tout près de nous comme sentiment. Frappé de ce caractère quand M. Tiersot me communiqua la mélodie de Gossec, je n'hésitai pas à y adapter des paroles d'un accent tout à fait moderne, sans aucun rappel de la Révolution française, tandis que j'avais dû faire pour l'*Hymne à la Liberté* ce rappel exigé par le caractère de la musique autant que par le sujet lui-même.

Résolue, confiante, émue, enthousiaste, pleine de franchise et de carrure, la mélodie du *Chant des ouvriers* a toutes les qualités qu'un tel sujet pouvait requérir. Si l'on chante à l'unisson, l'accompagnement sera très utile; à trois parties, l'accompagnement est facultatif. Il n'y a pas (par exception) d'arrangement à deux parties. Le ton de *fa* est tout indiqué pour le chant à trois parties : à l'unisson, on peut chanter en *mi* bémol aussi bien qu'en *ré*.

Ce chant est tout à fait viril; je le recommande aux garçons, et, mieux encore, aux adolescents et aux hommes faits. Si l'on a des voix mixtes, et que l'on chante en parties, les enfants ou les femmes chanteront les deux parties de dessus, et les hommes les trois parties, la troisième étant bien fournie.

1. Publié par M. Julien Tiersot à la librairie Hachette. J'ai, d'autre part, publié ce même chœur avec des paroles nouvelles, sous ce titre : *Au jeune citoyen*. La musique a été composée par Gossec sur des paroles de M.-J. Chénier, pour la fête du 14 juillet 1790 (fête de la Fédération).

Ce morceau peut encore être chanté en solo, un chœur à l'unisson reprenant le refrain; je dis *reprenant*, car le soliste doit chanter le couplet et le refrain, après quoi le refrain est répété par le chœur. Ainsi aux trois couplets [1].

Pour résumer ici tout ce que j'ai dit précédemment sur l'importance du solfège, je demande la permission de citer quelques pages écrites pour le *Bulletin des anciennes élèves de Fontenay*. Elles sont destinées plus spécialement aux écoles normales; mais les idées qui y sont contenues me semblent devoir être propagées dans toutes les écoles.

« Il faut extirper des esprits l'idée funeste que l'on peut arriver à chanter proprement sans connaître la musique. Certaines personnes sont disposées à croire que l'*âme* supplée à tout; malheureusement, s'il y a des corps sans âmes, il n'y a pas d'âmes sans corps. Toute exécution musicale comporte une part de sentiment et de goût; mais aussi une part de connaissance exacte, à laquelle l'âme ne peut pas plus suppléer que s'il s'agissait de faire une addition par tendresse ou enthousiasme.

« Il faut donc multiplier les exercices de solfège à vue, toute la classe ensemble, puis par petits groupes, puis individuellement. Il faut que les élèves apprennent à battre toutes les mesures, fassent des *lectures rythmiques* très fréquentes, et pratiquent la dictée musicale : orale le plus souvent, parfois écrite.

« Le professeur ne doit pas chercher la difficulté : les élèves ont à connaître les premiers éléments de la musique, et voilà tout.

« L'étude de la clef de *fa* ne me semble pas indispensable [2].

« La théorie doit être réduite à ce qui est strictement nécessaire pour que les exercices puissent être faits intelligemment; et toute explication théorique doit être *immédiatement* suivie d'une application pratique.

« De même, une leçon consacrée au solfège doit être toujours terminée par l'étude d'un chant nouveau ou mal su, et par l'exécution d'un chant précédemment étudié. Il faut montrer sans cesse le résultat à obtenir.

1. La répétition du refrain n'a de raison d'être que dans l'exécution avec solo et chœur.

2. Il va sans dire qu'on ne peut jouer le moindre morceau de piano sans avoir étudié la clef de *fa*, et qu'il est fort utile d'être pianiste, si peu que ce soit; mais ce n'est aucunement obligatoire. Je crois même que l'on perd souvent beaucoup de temps en consacrant une partie des leçons de chant, dans certaines écoles normales, à un semblant d'enseignement du piano. L'enseignement du violon peut être plus pratique; mais il faut arriver à la parfaite justesse. Sinon, c'est un danger.

En ce qui concerne la clef de *fa*, il est nécessaire de l'enseigner dans les écoles normales d'instituteurs; mais je m'adressais aux écoles normales d'institutrices.

« Il est indispensable que les élèves se fassent une idée précise des différents intervalles que l'on rencontre dans les gammes majeure et mineure, et que la gamme mineure leur soit aussi familière que l'autre. Dans une grande école normale, j'ai prié les élèves de troisième année de chanter la gamme mineure : *pas une n'a pu le faire correctement*. Je dis : pas une [1]. Et vous voulez faire enseigner le chant par des jeunes filles dont la culture musicale est aussi nulle! Autant faire enseigner le calcul par des institutrices qui ne sauraient pas faire une soustraction.

« Le résultat, c'est que l'on ne chante pas dans nos écoles primaires, ou que l'on y chante mal, sauf de rares exceptions, et là même où le maître ou la maîtresse aiment le chant, en sentent la valeur éducative et mettent de l'ardeur à l'enseigner, les mélodies sont parfois défigurées de la façon la plus étrange, parce que le maître a mal lu, a pris une note pour une autre, a négligé l'armature de la clef, etc. Le tracé des notes lui fait souvent l'effet d'une courbe que l'on doit suivre approximativement et n'ayant pas de valeur plus absolue que celle de la plupart des statistiques. Il ignore qu'un *la* est un *la*, comme Rollet est un fripon.

« A l'école annexe d'une école normale d'instituteurs, j'ai entendu chanter une mélodie en *fa* majeur — *Aux morts pour la Patrie* [2] — avec un *si* naturel au lieu d'un *si* bémol : c'était d'une extraordinaire sauvagerie, très savoureuse pour moi ; mais que dire de l'instituteur qui, sans songer à mal, déchaînait cet effroyable plain-chant?

« Dans une des mélodies les plus simples qui existent, celle du *Soldat français* [3], il y a, au milieu de l'air : *fa fa fa do*. Il semblerait bien facile de chanter trois fois de suite un *fa* : eh bien! dans les écoles élémentaires, je n'ai pas entendu une fois sur dix ce triple *fa* [4]. Pourquoi? *Parce qu'on ne solfie pas, et qu'ainsi l'attention n'est pas fixée par un signe visible.*

« Ce genre de faute serait presque impossible à faire si l'on solfiait au tableau. Il en serait de même pour les fautes de rythme, toujours si nombreuses et si graves. Il faut donc faire solfier les enfants : et, dussent-ils faire peu de progrès, cela leur sera toujours utile. Mais comment faire solfier les enfants, si les maîtres ignorent le solfège?

« Il y a bien la chanson populaire, qui nous est venue par tradition orale, donc par simple audition ; mais aussi s'est-elle

1. On pourrait, hélas! répéter la même expérience dans bien des écoles normales, et obtenir le même résultat.

2. Chants populaires pour les écoles, *première série*.

3. *Ibidem*.

4. Le troisième est presque toujours remplacé par un *la*. La faute n'est pas grave ; mais il serait si facile de l'éviter!

souvent déformée avant d'arriver jusqu'à nous. Le chanteur populaire était d'ailleurs un homme très bien doué, parfois exceptionnel, et il pouvait y avoir dans son chant une part de fantaisie et d'improvisation. Si vous voulez enseigner le chant et avoir des chœurs, c'est une autre affaire : il faut une discipline, et cette discipline est le solfège.

« Je ne désire pas qu'on l'enseigne à l'école maternelle, parce que je trouve inutile, et nuisible si l'on commence trop tôt, d'y enseigner à lire; mais je crois que l'étude des lettres et celle des notes doivent être commencées simultanément, par exemple, dès l'entrée à l'école élémentaire. A l'école maternelle on pourra faire apprendre des chants et des fables par audition [1].

« Il est certain qu'on pourrait faire toute l'éducation par voie orale : on ferait réciter, si l'on voulait, des scènes de Corneille et même des pages de Pascal à des gens qui ne sauraient ni lire ni écrire. Ce serait une bizarre méthode, mais pas plus déraisonnable que celle que l'on applique à l'enseignement du chant dans presque toutes nos écoles élémentaires.

« Représentez-vous les déformations que subirait une fable de La Fontaine en passant par un esprit à qui la forme des mots serait inconnue, par une bouche qui n'aurait jamais épelé une syllabe. Eh bien! les mélodies chantées dans nos écoles en subissent forcément de pareilles. Et, là même où « le cœur y « est », on nous sert des exécutions musicales *correspondant* à une récitation comme celle-ci, que je substitue au texte bien connu de La Fontaine :

« Perrette, ayant une pyramide bien posée, la pointe en bas, sur son petit crâne de linotte, prétendait tomber sans peine au fond d'une mare [2]. »

1. Je ne critique pas, bien entendu, les exercices oraux, notamment en ce qui concerne le chant de la gamme et de l'accord parfait. D'autre part, si l'on peut, *avec mesure*, commencer à faire connaître aux enfants de l'école maternelle les signes de l'écriture et du calcul, on peut tout aussi bien leur montrer les notes, par exemple avec cette portée naturelle qui s'appelle la *main*. Elle a cinq doigts; ce n'est pas pour rien, apparemment.

2. On dira que je ne suis jamais content : mais, dans certaines écoles où l'enseignement du solfège est donné par des professeurs spéciaux, les résultats ne sont pas fameux. A Paris il en est souvent ainsi; je ne dis pas toujours. Pourquoi? Il est des professeurs qui ne s'intéressent nullement à leur enseignement; trop souvent aussi, on fait indéfiniment du solfège sans jamais chanter, ce qui est odieux. Les enfants pensent à autre chose. Ah! si, pourtant : on prépare toujours, pour le concours de fin d'année, un grand diable de chœur beaucoup trop difficile, auquel les enfants ne comprennent rien, et qu'on leur fourre dans la tête à coups de marteau. Cinq minutes après l'exécution ils n'en savent plus une note. — Il faut que le professeur spécial sache enseigner, ou que l'instituteur soit capable de solfier. — Et puis, méfions-nous des concours, et de tout ce qui est fait pour étonner!

VII

Chanson blésoise.

Nos lecteurs auraient le droit d'être effrayés par les dimensions que j'ai données à ma préface et aux premiers chapitres de cet ouvrage. Peut-être les rassurerai-je à demi en leur déclarant que j'en ai fini avec les longs développements. J'avais quelques idées à exposer, et nos premiers chants, qui forment un ensemble, m'en ont fourni l'occasion. Je tâcherai maintenant d'être bref.

Nous abordons une série de chansons provinciales, qui font suite à celles de notre premier recueil.

Si, au nom du patriotisme, un trop grand nombre de nos concitoyens sont disposés, moins de propos délibéré que par légèreté d'esprit et en se grisant de paroles, à précipiter la France en de folles aventures ; si d'autres n'hésiteraient pas à abriter derrière ce sentiment sacré les pires attentats contre la liberté, la justice et l'humanité, ce n'est certes pas une raison pour que nous renoncions à quoi que ce soit de notre légitime amour pour notre pays.

D'autre part, l'attachement à la petite patrie, au coin de terre sur lequel nous sommes nés et nous avons grandi, et dont les influences nous ont lentement pénétrés, bien loin d'être un obstacle à notre amour de la grande patrie, y est au contraire un acheminement. Il donne à ce sentiment plus large, plus haut, mais plus abstrait, la force d'un instinct et d'une habitude. Le culte de notre province, de notre cité, de

notre village, tout en gardant quelque chose de très particulier, peut et doit se mêler à l'amour épuré de la France, au dévouement envers la patrie, comme le culte de la patrie elle-même, sans que nous cessions de l'aimer avec une profonde et spéciale tendresse, est appelé à se fondre un jour dans le culte de l'humanité.

Nous chanterons d'abord un joli pays de la région qui est le vrai centre de la France, en dépit des apparences géographiques [1].

Dans sa riche diversité, notre France est une; partout on y est bien français, chacun à sa manière, et à cet égard toutes les manières sont bonnes. Aux extrémités du pays, et de même dans les âpres régions de l'Auvergne ou des Cévennes, l'originalité provinciale est plus forte; au centre, les éléments dont nous sommes faits sont mieux liés, et c'est là, je crois, qu'apparaissent le plus nettement les caractères généraux de l'esprit français. Je parle du centre, un peu capricieusement placé, qui comprend Paris, et où la facilité des communications, par la nature du sol et par les cours d'eau, a toujours été grande; si vous voulez, de la région qui va de la Champagne, patrie de La Fontaine, à la Touraine, patrie de Rabelais, de l'aimable pays qu'arrose le cours moyen de la Seine et de la Loire. C'est bien dans cette région que devait battre le cœur de la France.

La partie que baigne la Loire est, à mon avis, la plus charmante de ce morceau de notre pays : elle a une douceur particulière, et les gens y sont affables. Je dois avouer qu'on leur reproche quelque mollesse. Il faut bien avoir un peu les défauts de ses qualités. Ce que je peux dire, c'est que je suis toujours heureux de revoir mes bons amis du Blésois et de la Touraine, pays si proprement français que l'on n'y a jamais

1. Je ne dis pas en dépit de la géographie : c'est elle, au contraire, qui détermine les faits, sans doute familiers à mes lecteurs, que je rappelle ici.

patoisé, et que, suivant la tradition, c'est là que l'on parle le mieux notre langue. De fait, j'ai pris grand plaisir à écouter de vieux paysans des bords de la Loire me parler, avec une correction rustique et une simplicité imagée, de leurs blés, de leurs vignes, de leurs bêtes, de la pluie et du beau temps.

Suivons la Loire d'Orléans à Angers. Voici les doux et fins paysages qui furent aimés des Valois : des châteaux, merveilles d'élégance, y rappellent leur séjour. Dans cette région naquirent et chantèrent Ronsard et Du Bellay ; c'est le vrai pays de la Renaissance française.

C'est aussi un riche pays de plaines, de froment, de vignes, de beaux et bons fruits, et, j'aime à le redire, de bonnes gens. Les Valois et les Guise ont passé ; Jacques Bonhomme est resté. C'est justice. Et, s'il n'est pas mauvais qu'il sache admirer les demeures royales, vides aujourd'hui, il peut aussi se réjouir d'être enfin le maître (du moins jusqu'à un certain point, et je souhaite qu'il le devienne de plus en plus) de la terre que son dur labeur a rendue féconde, et qu'il a vaillamment conquise avec la liberté.

Indications musicales.

La mélodie de ce chant m'a été communiquée il y a quelques années par M. Landeroin, alors élève-maître à l'école normale de Blois, maintenant instituteur dans le Loir-et-Cher, qui l'avait entendue et notée. Elle me plut beaucoup par sa franche allure paysanne, qu'accentue, à deux passages de chaque couplet, le : *Ah!* chanté à pleine voix.

A la septième mesure (je ne compte pas la croche initiale) il y a une espèce de vide : on ne peut rester longtemps sur le *ré* (nous sommes en *sol*) qui supporte une syllabe muette, le vrai temps fort étant ici le troisième de la mesure précédente. En réalité, les paysans ne se gêneraient pas pour introduire une mesure à deux temps à la place de cette septième mesure à trois temps, et ils n'auraient pas tort. D'autre part, si l'on voulait faire porter exactement le temps fort sur la première note de

chaque mesure, c'est la sixième qui devrait être transformée en mesure à deux temps[1]. Mais tout cela serait bien compliqué pour nos écoliers. Donc, tenons-nous-en à la mesure à trois temps d'un bout à l'autre du morceau, et apprenons-leur à battre cette mesure, afin qu'ils sachent compter les temps et observer les silences là où il y en a. Le joli accompagnement de M. Julien Tiersot fait d'ailleurs disparaître ce qu'il y a de fâcheux dans le vide signalé.

Il faut avoir soin de bien accentuer le dernier vers de chaque couplet, pour que cela ne finisse pas mollement.

J'ai fait exécuter souvent cette chanson par des voix mixtes, comme il suit, soit à l'unisson, soit à deux parties (dans ce dernier cas en *si* bémol), et, de préférence, avec accompagnement :

1er couplet : une voix seule, ou quelques voix;
2e — toutes les voix;
3e — voix d'hommes (et de garçons);
4e — voix de femmes (et de fillettes);
5e — toutes les voix.

Il reste entendu que, dans les exécutions à deux parties, s'il y a voix d'hommes et voix de femmes, chaque groupe de voix chante les deux parties.

Il est très important d'empêcher les enfants de crier. J'ai souvent entendu des garçons faire sortir de leur gorge, en guise de chant, une espèce de sifflement rauque et strident. C'était horrible. L'enfant ne doit chanter ni de la gorge ni de la poitrine, mais de la tête. Il peut aisément donner des sons élevés et purs avec sa petite voix de tête. Sans doute, on ne doit pas lui faire donner des sons trop aigus; la voix est un instrument fragile, et qu'il faut ménager infiniment; mais il ne faut pas non plus fausser la voix enfantine en la faisant chanter dans des régions caverneuses qui ne sont nullement faites pour elle. Jamais de cri; un petit son mince et flûté, de la tête, quand la note est haute, et ce sera parfait.

Très souvent les voix baissent; quelquefois presque tout de suite. C'est fort laid, même quand le passage d'un ton à l'autre se fait plus lentement, et comme insensiblement. Cela tient, en grande partie, à ce que les enfants crient et forcent leur voix, chose que l'on peut et doit empêcher. Cela peut venir encore d'un manque d'attention : aussi faut-il reprendre les enfants quand leurs voix baissent, les remettre dans le ton, leur recommander de bien s'observer. Mais c'est surtout l'habitude du chant, des exercices faits en soutenant le son, qui remédiera au défaut que je signale.

Il peut aussi tenir en partie à un état général de fatigue : en ce

1. Ou encore la sixième et la septième.

cas il faudra ménager les forces des enfants. Il est nécessaire qu'ils soient debout pour une véritable exécution, mais il faudra les laisser assis pendant toutes les explications. Enfin, on les habituera à chanter le corps droit, en levant la tête, et on les conduira d'une façon toujours vivante, entraînante si le morceau le permet. Ainsi les voix ne baisseront pas. Dans tous les cas, servez-vous très fréquemment du diapason pour savoir où vous en êtes, si les voix ont baissé ou peut-être monté [1], et pour les remettre dans le ton [2].

1. Ce qui peut arriver lorsqu'on chante avec élan.

2. Bien entendu, ce travail de redressement ne doit être fait que lorsque nous sommes entre nous, jamais dans une exécution publique, dont il détruirait tout l'effet, ni même à l'école dans une exécution où il s'agirait d'émouvoir les enfants et non d'étudier un chant avec méthode et minutie.

VIII

Chanson bourguignonne.

Je me suis laissé dire que les élèves-maîtresses de B... étaient un peu scandalisées (oh! très peu, je l'espère) par la fréquence de mes allusions au boire et au manger. Eh! mesdemoiselles, vivriez-vous de l'air du temps? Et ne devez-vous pas quelque gratitude aux choses substantielles, aux bonnes choses, aussi simples que vous voudrez, mais saines, proprement cuisinées, appétissantes, qui entretiennent votre santé et vos forces, qui vous font le teint rose, l'œil brillant, et qui vous donnent plus de cœur à la tâche?

« Passe encore pour le manger, direz-vous; mais le boire!... On nous fait un tableau si effrayant — et si vrai, nous ne pouvons en douter — des ravages exercés par l'alcool.... Et vous chantez le vin, monsieur, vous qui êtes un des poètes de l'école! Vraiment, nous ne saurions vous justifier, malgré le désir que nous en avons.... »

Comment! comment! Ignorez-vous, mesdemoiselles, la différence qui existe entre les boissons fermentées et les boissons distillées? M'avez-vous entendu célébrer l'absinthe ou le calvados? Ne savez-vous pas que les premières de ces boissons — les seules que je glorifie — ont reçu le nom très honorable d'hygiéniques? Ne vous a-t-on pas dit que l'impôt qui pesait sur elles à la porte des villes était un des plus iniques, un des plus odieux qu'il y eût, parce qu'il frappait le pauvre bien plus durement que le riche, et qu'il tendait à

favoriser la consommation de l'alcool? Vous m'étonnez, mesdemoiselles. Mais, j'y pense, vous n'appartenez pas à un pays de vignobles. Certes, je ne vous le reprocherai pas; mais laissez-moi vous dire (vous devriez le savoir mieux que moi) que la région de notre pays où l'alcool exerce le plus cruellement sa hideuse influence est précisément celle qui, par insuffisance de soleil, ignore les joies de la vendange. Ah! jeunesse, comme vous avez vite fait de condamner! Eh bien, et le père Noé, qu'en faites-vous? Lui voulez-vous du mal? Et le divin Dionysos (car on raconte de façons diverses les origines du vin), Dionysos ou Bacchos, aux cheveux couronnés de grappes et de pampres, qui, sous le ciel béni de la Grèce, foula de ses pieds la première vendange, fut-il donc, à votre avis, un malfaiteur?

Croyez-moi, mesdemoiselles, on peut être un irréconciliable ennemi du poison qui menace, je le sais bien, hélas! de détruire la France, tout en restant l'ami de ces bonnes choses appelées vin, bière et cidre. Il y a des gens, dit-on, qui en abusent. C'est vrai. On abuse de tout : est-ce une raison pour se priver de tout? Je ne le crois pas; et je pense, au contraire, que la propagande contre l'alcool sera toujours plus efficace quand elle prendra un visage aimable, ou du moins pas trop austère. Il est bon de prêcher la modération en souriant, de la faire aimer, de montrer qu'elle a ses joies, qui peuvent être exquises tout en restant saines et pures.

Donc, si vous le voulez bien, nous chanterons le vin, la bière et le cidre; ou plutôt nous chanterons trois pays de France, où l'on en fait.

Chantons d'abord le vin (à tout seigneur, tout honneur) et une terre illustre par ses vignes : la Bourgogne.

Je ne veux pas dire (Dieu m'en préserve!) que la Bourgogne ne produise que du vin. Les hommes d'action ne lui ont pas manqué; et l'éloquence, l'art, la

poésie, furent toujours, chez elle, en grand honneur. Mais le vin généreux, le vin affable, le vin éloquent, qu'est-ce donc, sinon le symbole du génie bourguignon? Et le vin n'est-il pas pour quelque chose dans les qualités de ce génie? Sans les bonnes vignes que vous savez, la France n'aurait pas cette « aimable et vineuse Bourgogne, comme dit Michelet, bon pays, où les villes mettent des pampres dans leurs armoiries, où tout le monde s'appelle frère ou cousin, pays de bons vivants et de joyeux noëls ». Si l'on n'y buvait que de l'eau, je doute que notre grand historien eût pu dire : « La France n'a pas d'élément plus liant que la Bourgogne, plus capable de réconcilier le Nord et le Midi [1]. »

Enfin, ce qui m'intéresse plus encore que le vin, c'est celui qui le fait. Un peuple de braves gens, par un dur labeur et par des soins délicats, nous donne ces nobles vins qui sont pour beaucoup dans la richesse de la France, et pour quelque chose dans sa renommée. C'est un rude métier que celui de vigneron. Toutes les années ne sont pas bonnes; et les saints qui président aux gelées, aux grêles, aux pluies, jouent parfois des niches cruelles au pauvre monde. Il faut vivre quand même, travailler, espérer toujours. Quelquefois, dit-on, une chanson donne plus de cœur à l'ouvrage; et c'est pour cela qu'après tant d'autres j'ai rimé une chanson de vigneron. Me le reprocherez-vous?

Indications musicales.

L'air est emprunté à un de ces joyeux noëls bourguignons dont Michelet nous parlait tout à l'heure. Il est remarquable, dans sa première partie, par la franchise et l'entrain, mais il ne manque pas d'ampleur, voire de quelque solennité. On aime

1. Suivant ce que nous disions au précédent chapitre, on aurait donc pu y placer la capitale. Mais la Bourgogne est décidément trop peu dans l'axe.

l'éloquence en Bourgogne : voyez Bossuet, voyez Lamartine : le poète y est orateur comme l'orateur y est poète. La seconde partie de la mélodie commence d'une façon plus légère et plus gaie; elle s'achève avec force, en s'élargissant, avec des sonorités d'orgue et de plain-chant. Quelle erreur on commettrait en prenant trop vite cette chanson, qui doit pourtant être fort gaie! Il faut que ce soit bien mesuré, bien rythmé, bien assis, solide, franc et jovial.

On peut chanter à l'unisson (en *fa*) ou à deux parties (en *sol*), avec ou sans accompagnement. Pour les chansons vraiment populaires, l'exécution à deux parties rend l'accompagnement beaucoup moins utile, et il n'est jamais indispensable.

Ayant des voix d'hommes et des voix de femmes, je faisais chanter le premier couplet par les hommes, le second par les femmes, le troisième par tout le monde.

S'il s'agit d'enfants, la chanson convient surtout à des garçons.

Supposons qu'un chant ait été bien étudié, qu'il soit bien su : le moment d'une exécution est arrivé. Que ce soit en classe, dans les conditions les plus ordinaires, ou dans une circonstance quelque peu solennelle, on devra apporter le même soin à rendre l'exécution aussi parfaite que possible. Pour cela, que fera-t-on? C'est bien simple, et je l'ai déjà dit, mais l'expérience m'a prouvé qu'il fallait sans cesse le redire. « Je te dis toujours la même chose, disait Pierrot à Charlotte [1], parce que c'est toujours la même chose; si ce n'était pas toujours la même chose, je ne te dirais pas toujours la même chose. » Eh bien, donc, il faut diriger : voilà tout le mystère. Les enfants étant debout et groupés, les plus petits en avant, tous les yeux braqués sur le maître ou la maîtresse, on fera prendre le ton; puis, ayant battu, suivant les cas, un ou plusieurs temps, ou toute une mesure pour rien [2], on dirigera le chant, en battant la mesure. Oui, mesdames, en battant la mesure! Cela paraît évident, si l'on veut obtenir l'ensemble, la cohésion, la vie, et, de plus, les nuances indispensables; et pourtant il est rare de voir une institutrice s'acquitter de cette partie de sa tâche. Elle ne sait pas battre la mesure avec fermeté ou avec souplesse, tenir et quitter un point d'orgue, se servir de l'une de ses deux mains ou de toutes les deux pour obtenir plus de douceur dans

1. Dans le *Don Juan* de Molière.

2. En général, une mesure pour rien si la mélodie commence sur le temps fort; dans le cas contraire, la partie de mesure qui manque, avant l'attaque du chant. Mais c'est affaire de convention et de convenance. Il faut qu'on puisse respirer entre les couplets, et qu'ils se distinguent bien les uns des autres. Cependant, si le mouvement est très vif, il ne faudra pas le laisser refroidir par un trop long intervalle. En certains cas, on pourra enchaîner sans aucune interruption.

l'exécution, entraîner ou calmer, nuancer, communiquer ce qu'elle ressent par le geste, le regard, la physionomie : en un mot, diriger.

Il faut cependant en prendre son parti : pas de direction, pas de chant véritable ; c'est-à-dire pas de vie, d'âme, d'émotion, aucun résultat moral ou esthétique. En effet, pour avoir l'ensemble, quand on n'est pas dirigé, il faut chanter mécaniquement ; sinon, c'est le charivari.

Il y a une timidité fâcheuse, une fausse modestie, une réserve presque niaise, qui est le stérile héritage d'un passé mort. Sachons faire avec une honnête hardiesse tout ce qu'il est juste que nous fassions. Je suis persuadé que, si les institutrices ne battent presque jamais la mesure, c'est en grande partie parce que cela leur fait l'effet de n'être pas « convenable ». Il y a là un préjugé dont il faudrait les débarrasser à l'École normale, afin qu'elles apprissent à faire toutes les parties de leur tâche avec simplicité, avec assurance, et, autant que possible, avec grâce.

C'est un fait d'expérience que les instituteurs, dont l'éducation musicale n'est pas supérieure à celle des institutrices [1], battent généralement la mesure. Dans la plupart des écoles de filles, au contraire, quand la maîtresse a de la voix, elle commence, et les enfants suivent si cela leur fait plaisir ; quand la maîtresse n'a pas de voix, elle dit : « Commencez tel chant », sans donner le ton, sans battre la mesure, sans avoir groupé les élèves ; une fillette plus hardie attaque au hasard, d'autres suivent, et cela va comme cela peut. Les enfants sont assises, éparses, beaucoup ne chantent pas et rompent la communication entre celles qui chantent. J'ai eu souvent l'impression de petits tas de poudre partant les uns après les autres, — pas bien méchants, d'ailleurs, et qui ne feraient sauter les murailles d'aucune Bastille, si vermoulue qu'elle fût déjà [2].

Évidemment, c'est à l'École normale qu'il faudrait enseigner aux institutrices à battre la mesure, afin que plus tard elles le fissent, et qu'elles le fissent bien. Il faudrait que la direction d'un chœur leur devînt aisée et familière avant qu'elles eussent quitté l'école. J'espère cependant que les remarques précédentes ne seront pas tout à fait inutiles, même aux institutrices déjà placées, et qui n'ont pas reçu toutes les directions nécessaires [3].

1. Sauf quelques exceptions en faveur des hommes. Mais les femmes ont souvent plus de goût.

2. C'est le genre « cantique » ; rien de plus dolent, de plus fade, de plus languissant, et l'effet moral est un « vague-à-l'âme » que je crois très fâcheux.

3. Si la personne qui dirige doit toujours battre la mesure, il n'en est pas de même des chanteurs. Pendant l'exécution ils n'ont qu'à suivre la mesure qu'on leur bat. Sinon, chacun a la sienne, et le chef perd toute ac-

A coup sûr, c'est une fatigue de battre la mesure; mais cette fatigue n'est point excessive ni malsaine, et on peut la diminuer en économisant les gestes superflus. Bien diriger, cela suppose la possession de soi; on agit sur les autres par des indications précises, d'une utilité certaine, mais non pas en se démenant comme un diable dans un bénitier ou en faisant des gestes de moulin à vent. Trop d'agitation fait rire et n'entraîne pas, d'autant plus qu'on s'essouffle soi-même, et très vite, à ce métier.

Pour bien diriger, il faut savoir par cœur, ou à peu près, le morceau que l'on conduit, prévoir les erreurs possibles et les nuances à demander. Il faut toujours être imperceptiblement en avance sur les exécutants. J'ai vu, il est vrai, des chefs d'orchestre suivre très docilement leurs musiciens; mais il y a aussi des généraux qui suivent leurs troupes. Ce ne sont pas les meilleurs.

Si la direction énergique d'un chant, même sans gesticulation oiseuse, est une fatigue pour un homme, à plus forte raison pour une femme, je dois, en revanche, conseiller aux institutrices de ne pas fatiguer inutilement leur voix, comme elles le font trop souvent. Elles ne doivent jamais chanter avec les enfants qu'elles dirigent. Voici pourquoi : il est très facile de suivre à peu près quelqu'un qui chante, et cela dispense de faire attention, de regarder la maîtresse; la communication ne s'établit pas. Celui qui dirige doit acquérir sur les exécutants une véritable autorité morale et ne les conduire que par le geste et le regard. Les institutrices ont d'ailleurs bien assez d'occasions de fatiguer leur gorge. Enfin, il est à peu près impossible, dans un morceau de mouvement assez vif, de chanter tout en conduisant avec l'ardeur nécessaire [1].

Il n'en sera pas moins très précieux pour une institutrice d'avoir une jolie voix. En chantant la chanson, un couplet ou tel passage, au moment des études, elle fera comprendre aux enfants dans quel sentiment il faut l'interpréter, quel *son* il faut obtenir pour rendre certaines nuances. Mais, au moment de l'exécution, bouche close! à moins que ce ne soit en cas de péril, pour sauver la situation devant l'ennemi.... Oh! pardon, je voulais dire : devant les personnes dont il faut conquérir la bonne opinion.

tion sur les exécutants. Une seule direction, une seule mesure, un seul cœur, une seule âme : c'est la beauté du chant choral. Vivre ardemment pour l'humanité : être soi, mais être tous.

1. Je n'ai parlé que de l'exécution. De plus, si, en dirigeant les études, la maîtresse chante toujours avec les enfants, elle masque ou prévient leurs fautes, et ainsi elle est mal renseignée sur les points qui appelleraient une attention spéciale.

IX

Chanson normande.

Dans cette chanson j'ai célébré, comme je le devais, la beauté de la Normandie, ses verts pâturages, ses pommiers en fleur, son bétail superbe, et le bon cidre d'or « si frais quand il passe ». Mais, sans une figure humaine, le plus beau paysage est incomplet; et serait-il raisonnable de vanter les bêtes pour oublier les gens? J'ai donc glorifié le pays normand en chantant aussi la hardiesse de ses gas et la grâce de ses filles, et j'ai même évoqué le souvenir de leurs lointains ancêtres, de ces antiques rois de mer, venus du Nord, qui chevauchaient la tempête, comme ils disaient, dans leurs frêles barques d'osier recouvertes de cuir.

Ah! je dois vous l'avouer, une ombre a traversé mon esprit pendant que j'écrivais joyeusement cette chanson sur un pays que j'aime depuis ma plus lointaine enfance. Nous parlions des ravages de l'alcool : nulle part ils ne sont aussi terribles que dans ce beau pays normand, où chaque année le fléau diminue la taille des conscrits et les rend plus impropres au service, où la tuberculose sévit avec une violence croissante, où les villages se dépeuplent. Force, beauté, hardiesse, toutes ces précieuses qualités de la race, et la race elle-même, sont menacées d'une totale destruction.

Instituteurs, institutrices, vous le savez aussi bien que moi, et vous luttez de toutes vos forces. Hélas! elles ne suffisent pas, je le sais; les pouvoirs publics

ont à remplir des devoirs dont ils ne semblent guère se soucier; en d'autres pays, des mesures législatives ont largement contribué à enrayer la marche du fléau. Il arrive que de misérables questions électorales viennent paralyser les plus généreux efforts. Mais enfin vous pouvez éclairer les esprits, vous pouvez, à force de patience, détruire les stupides préjugés qui poussent les gens, non pas à s'alcooliser par vice, mais à empoisonner leurs enfants, même les plus petits, oui, même les nourrissons, par l'idée imbécile qu'une goutte d'eau-de-vie les rendra plus gaillards! Poursuivez donc sans vous lasser une tâche ingrate, mais nécessaire; autrement, tout ce que nous aimons aujourd'hui de la race et de la terre normandes ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Ce que je dis de la Normandie pourrait, hélas! s'appliquer à bien d'autres pays de France; mais que chacun, à son poste, fasse tout ce qu'il doit, et la contagion du bon exemple finira par triompher du mal.

En attendant, pour écarter les mauvais présages, chantons la Normandie telle qu'elle doit être, telle qu'elle est encore dans ce qu'elle a de sain.

Indications musicales.

Mélodie populaire dans le pays (et ailleurs sans doute), empruntée à une chanson de matelots. En *sol*, à l'unisson; en *si* bémol, à deux parties. Convient à des voix d'hommes ou de femmes, aussi bien qu'à des enfants.

Il faut toujours observer très soigneusement le rythme (insistance sur les temps forts, valeurs diverses des notes); mais il faut y apporter une attention toute particulière quand l'indication générale du morceau est : *bien rythmé*, comme c'est ici le cas. Dans le rythme à 6/8, il faut bien marquer les noires et glisser sur les croches. Même, il ne faut pas craindre d'exagérer un peu. « Il sera ajouté à celui qui possède et retranché à celui qui n'a rien. » Cette bizarre pensée de l'Evangile me revient toujours en mémoire, à propos de ces rythmes où les notes longues doivent être bien longues et les notes courtes bien courtes.

Si tout à l'heure j'ai pris à partie les institutrices, ce n'est pas que je leur en veuille : bien loin de là! Pour rétablir l'équilibre, je prendrai la liberté de donner aussi quelques conseils à mes chers amis les instituteurs. Ils battent la mesure plus volontiers que leurs collègues du sexe gracieux; mais parfois ils exécutent cette opération avec une espèce de raideur militaire. Si, entre les couplets d'une chanson, j'entends crier sur un ton de commandement : un, deux! toute impression poétique, toute émotion s'évanouit. A plus forte raison ne faut-il jamais battre brutalement la mesure avec le pied. Quand on en arrive à l'exécution d'un chant, toutes les observations ont dû être faites; il s'agit de produire une impression que rien ne doit contrarier. Du reste, l'attention des exécutants se relâche quand on emploie ces moyens violents; pour faire ce que l'on souhaite d'eux, ils attendent qu'on les secoue rudement. Combien est plus persuasif un regard, un geste, une indication jetée en passant d'une façon discrète! Si vous me permettez cette comparaison, il faut habituer la monture à suivre les plus légers avertissements de la bride, les moindres encouragements de la voix ou de la main flattant le col. Le juron et le fouet hébéteraient même un animal de la plus fine race.

Je n'ai jamais compris non plus l'utilité de dire avant chaque couplet : Attention, le premier!... Attention, le deuxième!... N'est-il pas évident que le deuxième suit le premier, et que le troisième suit le deuxième?

Enfin, il est dangereux de souffler aux enfants les premiers mots de chaque couplet. Ils comptent sur le maître, et leur mémoire devient paresseuse. Il va sans dire que le texte doit être su par cœur, bien compris, bien senti, pour que l'exécution musicale soit bonne.

J'ai donné les raisons générales pour lesquelles le maître, ou la maîtresse, ne doit pas chanter avec les enfants. En ce qui concerne le maître, il y a, de plus, une raison musicale : c'est que sa voix d'homme, unie à celle des enfants, produit l'effet d'un faux-bourdon tout à fait désagréable.

X

Chanson picarde.

Michelet, qui avait, par son père, du sang picard dans les veines, a parlé de l' « ardente » et même de la « colérique » Picardie. Je me suis laissé dire que les colères picardes durent peu : cela monte comme une soupe au lait; et puis, tout à coup, plus rien. Mais ce qui reste, c'est l'énergie : au travail, dans la parole, dans l'action. Michelet rappelle qu'un ermite d'Amiens — Pierre, qui prêcha la croisade — enleva toute l'Europe à Jérusalem, par l'élan de la religion, et qu'un légiste de Noyon — Calvin — la changea, cette religion, dans la moitié de l'Europe occidentale.

Je peux ajouter que les auditoires picards (notamment d'instituteurs) auxquels j'ai eu souvent le plaisir de m'adresser m'ont paru joindre à la sérieuse attention des gens du Nord quelque chose de vif et de vibrant, qui est du midi.

Fortement communale et démocratique, dit encore Michelet, fut cette ardente Picardie. Et il cite Béranger, de famille picarde, qui a si bien dit le mot de la nouvelle France : « Je suis vilain et très vilain. »

Ne pouvant citer toutes les gloires picardes, j'ai voulu, du moins, évoquer le souvenir d'un héroïque paysan, qui incarne sa terre et sa race[1]. Un demi-siècle avant Jeanne d'Arc, il fit rude guerre aux

1. Je ne crois pas commettre une hérésie en faisant du Beauvoisis une terre picarde.

bandes anglaises qui, depuis la bataille de Poitiers, ravageaient le nord de la France. Quand les grands perdaient le royaume, d'où le salut pouvait-il venir, sinon du peuple? Un jour que Ferré était malade, douze Anglais vinrent le prendre chez lui : sa femme lui donne sa hache; il se lève, il s'élance, en chemise, dans la cour de sa maison, fend la tête à quelques-uns et met le reste en fuite. Puis il se recoucha et mourut. Le Grand Ferré brandissant sa lourde hache, — non pour conquérir, mais pour défendre — n'était-ce pas le peuple de France en personne?

La Picardie ne nous offre pas de vin pour trinquer à la gloire de Ferré, mais elle a du cidre comme la Normandie, de la bière comme la Flandre. J'ai choisi la bière, parce que je venais de chanter le cidre. Quant au vin, la Picardie peut s'en passer. « Ici, dit Michelet, il y a du vin dans le cœur. »

Indications musicales.

Air français du xve siècle, qui appartient à une chanson de soldats. Il est de la même famille que celui de notre *Du Guesclin*. Le rythme, comme dans le morceau précédent, a une importance capitale; mais ce n'est pas le « bien rythmé » de l'aimable et entraînante mélodie normande; cette fois, le rythme est robuste, gaillard, énergique, sans lourdeur, mais avec une forte insistance. Il faut bien appuyer sur les notes pointées. Le passage du milieu, qui comprend deux vers de huit syllabes, doit être plus lié que le reste, même lorsqu'il faut chanter fort.

En *fa*, à l'unisson; en *sol*, à deux parties. Convient à des voix d'hommes aussi bien, sinon mieux, qu'à des voix d'enfants.

J'ai parlé à plusieurs reprises de la nécessité de recourir au diapason pour régler tous les exercices de chant et l'exécution de tous les morceaux. Faute de s'en servir, on fait chanter les enfants au hasard, au risque de briser ou de fausser leurs voix, instruments si délicats, si fragiles! Et, n'étant pas exécutés dans les tonalités convenables, les chants paraîtront sourds ou criards : ils perdront beaucoup de leur caractère.

Il faut donc avoir un diapason : mais ce n'est pas tout : il faut encore savoir s'en servir. Cette éducation doit être donnée à l'école normale. Le futur instituteur doit s'habituer à trouver n'importe quelle note de la gamme au moyen du *la* que l'instrument lui fait entendre. Il est facile de descendre ou de monter d'un ton (*la sol*, *la si* naturel) ; l'intervalle de tierce mineure (*la do*) n'est pas malaisé à franchir, non plus que celui de tierce majeure (*la fa*) : l'intervalle de quarte qui va de la dominante à la tonique (*la ré*) est un des plus familiers ; si on le prend de la tonique à la dominante (*la mi*), il ne présente pas plus de mystère. Il est plus délicat de saisir l'intervalle d'un demi-ton, si l'on veut, par exemple, obtenir le *si* bémol. On peut saisir directement cet intervalle, ou redescendre du *la* au *fa*, et de là remonter au *si* bémol, comme si, dans la gamme de *do*, on chantait : *si* naturel, *sol*, *do*. Que celui qui n'est pas sûr de lui tâtonne, cherche, découvre les moyens les plus pratiques d'atteindre, au moyen du *la*, la note qu'il désire ; tous les procédés sont bons, pourvu que le résultat soit obtenu ; et il vaut mieux, si l'on n'est pas très ingambe, descendre prudemment un escalier marche à marche, que d'en enjamber deux ou trois au risque de se casser le cou. Par exemple, si l'on veut chanter en *mi* bémol, passer du *la* au *mi* bémol n'est pas chose facile : je parle pour nous, qui ne sommes pas des musiciens. Je ne verrais nul inconvénient à ce que l'on passât par le *si* bémol, si long que soit le détour, cette note nous conduisant au *mi* bémol avec sécurité.

Mais, je le répète, il faudrait qu'à l'école normale l'élève-maître ou l'élève-maîtresse fît un usage quotidien du diapason. Trop souvent on a recours au piano pour obtenir la tonique ou la note initiale d'un morceau. Qu'arrive-t-il ? C'est qu'à l'école élémentaire, où il n'y a pas de piano, on ne sait plus que devenir [1], et alors, pour simplifier, on attaque au petit bonheur. Or, il est difficile aux musiciens même les plus consommés d'attaquer sûrement dans un ton plutôt que dans les tons voisins. Jugez de nous !

Mesdames, je vous en demande bien pardon : mais, en raison même de ce qu'il y assez souvent des pianistes parmi vous (ce qui est excellent), on fait un usage plus fréquent du piano dans les écoles normales d'institutrices que dans les écoles normales d'instituteurs, et cela pour les fins les plus diverses. Il en résulte que le diapason y est moins en honneur. Cet instrument est parfois introuvable dans vos écoles normales. Dans certaines d'entre elles, où j'ai demandé un diapason, on s'est regardé avec une stupeur mêlée d'angoisse, et finalement on est

1. Eût-on même un piano, un harmonium ou un autre instrument, le diapason seul permettra de s'assurer s'il est juste ou de l'accorder.

allé chercher l'énorme et impraticable diapason du cabinet de physique.

Je reconnais qu'un progrès a été accompli sur ce point, dans ces dernières années. M. l'inspecteur général Jost, qui a tant fait pour la propagation du chant dans nos écoles, et qui a toujours des diapasons dans ses poches, n'est sans doute pas étranger à ce résultat: et si, après lui, j'y étais pour quelque chose, cela me ferait grand plaisir. C'est une bien petite victoire sur les ténèbres; mais il n'y en a pas d'insignifiante.

Il s'est fondé dans la Seine-Inférieure, parmi les anciennes élèves de l'école normale de Rouen, une société chorale qui a pris le beau nom de *Diapason*. Chaque membre de la société possède un diapason à branches, sur lequel on pourrait graver, si ce n'était du luxe, cette fière devise : « Tu vaincras par ce signe. »

XI

Le retour du Gas.

Elle n'est pas toujours mélancolique, cette vieille terre d'Armor! Elle a des grâces printanières dont le charme est infini, et de beaux jours d'été plein de lumière; rien ne dépasse la splendeur de ses genêts d'or; il est délicieux de respirer l'odeur miellée de ses champs de sarrasin, lorsqu'ils bourdonnent d'abeilles; la mer elle-même, qui se ruait avec une sauvage fureur à travers les âpres rochers de la côte, la mer apaisée revêt de douces teintes bleues, ou qui semblent telles, lorsqu'on l'aperçoit tout à coup entre deux champs de seigle mûr, et l'écume y brille au soleil comme la blanche fleur des vagues. Comment cette maternelle Bretagne, si douce à ses fils, ne se mettrait-elle pas en fête pour saluer le retour du gas après une longue absence? Nous avons entendu la plainte de l'exilé [1]; maintenant c'est le chant toujours ému, mais joyeux, de l'enfant qui revoit enfin la terre natale, le toit qui abrita ses premières années, sa bonne vieille mère souriant à travers les larmes, et aussi la cousine Anna, qui l'a patiemment attendu! Car l'enfant est devenu homme, et vous ne serez pas surpris que la chanson finisse par un mariage.

1. *Chanson bretonne*, dans notre premier recueil.

Indications musicales.

Nos deux chansons bretonnes, celle du premier recueil et celle-ci, ne sont pas autre chose qu'une petite leçon imagée sur les caractères respectifs du mode mineur et du mode majeur. Dans les deux morceaux la mélodie est la même, sauf que le mode en diffère. Exilé du cher pays loin duquel il s'afflige et languit, le jeune gas chante en mineur; quand la douce terre d'Armor lui est rendue, quand il revoit son village, sa mère, sa fiancée, il chante le même air, mais en majeur. Et c'est en majeur qu'il se marie, n'en doutez pas, mesdames. Il faut toujours se marier sur le mode joyeux.

Je sais que rien, ici-bas, n'est absolu, pas même les caractères spécifiques du majeur et du mineur. Il s'en faut que le premier soit toujours hilare; le second n'est pas condamné à une éternelle mélancolie. Ce serait trop simple, et nos esprits deviendraient trop paresseux, si nous étions fixés une fois pour toutes sur le sens et la valeur de toutes choses. Je sais une marche funèbre en majeur, qui est sublime[1]; mais, tout en étant parfaitement funèbre, elle a une dignité dans la douleur, une hauteur sereine, un calme héroïque, dont le mineur ne pourrait pas, je crois, donner l'impression. Bien d'autres exemples seraient à citer. Il y a, d'autre part, et en grand nombre, des airs gais en mineur[2]; mais, quel qu'en soit l'entrain, ils n'auront jamais le je ne sais quoi de clair, de lumineux, qui est le propre du majeur. On s'amuse bien dans cette salle, quoiqu'un peu basse de plafond, on chante, on danse, on rit; mais ouvrez la fenêtre : c'est la gaîté du ciel et du paysage qui entre dans tous les yeux. On comprend ce qui vous a manqué, bien qu'on n'eût pas conscience de cette lacune. Tel est, à ce qu'il me semble, l'effet produit par un brusque passage (bien amené, du reste) du mineur au majeur, s'ils sont gais tous les deux.

Le sixième degré de la gamme ne se rencontrant pas dans notre mélodie bretonne, toute la différence entre la variante majeure et la variante mineure consiste dans l'altération d'une seule note. Si nous sommes en *sol*, le *si* sera naturel en majeur, bémol en mineur. Cette unique différence suffit pour donner à chacune des deux variantes un caractère tout à fait distinct. Il sera d'ailleurs à propos de prendre le *Retour du Gas* dans un mouvement un peu plus vif que la *Chanson bretonne*.

1. Celle de *Saül*, en *ut* majeur, par Hændel.

2. Voyez, par exemple, l'air des *Joutes* dans notre premier recueil. Dans un autre ordre d'idées, je citerais deux splendides fugues de Bach en *sol* mineur (2e et 4e livres d'orgue).

La petite note (*si*) qui précède le *la* à la quatrième mesure, à la huitième et à l'avant-dernière, étant barrée, doit être très courte; elle ne compte pas dans la mesure. Elle porte sur la même syllabe que le *la*.

Il faut un peu animer au milieu de la mélodie, c'est-à-dire au passage qui correspond aux deux vers de huit syllabes, et reprendre ensuite le premier mouvement. Retenez à l'avant-dernière mesure et soutenez bien la note finale.

Cette chanson convient à n'importe quel groupe scolaire, mais surtout à des jeunes gens. L'interprétation la plus conforme aux paroles serait celle d'une voix d'homme chantant seule. L'accompagnement de piano serait, en ce cas, tout indiqué.

XII

Chanson champenoise.

Le trait distinctif du Champenois est, à ce qu'il me semble, une finesse malicieuse qui, avec une apparence de bonhomie ou, si l'on veut, de naïveté, est précisément le contraire de la sottise. D'où vient donc l'injurieux dicton : « Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes? » Les uns le font remonter jusqu'à Jules César (excusez du peu!); les autres, plus modestes, à l'époque de Thibaut IV, comte de Champagne. En tout cas, deux choses en ressortent clairement, si du moins on s'en rapporte à l'explication traditionnelle, qui, en telle matière, est tout à fait recevable : c'est d'abord que les Champenois, afin d'éluder un impôt qui frappait cent têtes de bétail, étaient assez malins pour composer des troupeaux de quatre-vingt-dix-neuf moutons; ensuite, qu'un seigneur ou un fonctionnaire, Champenois lui-même sans aucun doute, avait trouvé un ingénieux moyen de leur faire payer tout de même l'impôt, en comptant le berger avec ses ouailles. La plus judicieuse conclusion de l'anecdote serait que les Champenois ne manquent pas d'esprit.

Mais, pour le prouver, il y a de meilleurs moyens. Poètes et conteurs ne furent jamais rares en Champagne, depuis le comte Thibaut, qui faisait peindre ses poésies sur les murs de son palais, jusqu'à l'inimitable fabuliste, le conteur par excellence, le glorieux « bonhomme » La Fontaine. Ah! celui-là est la plus

parfaite expression de l'esprit champenois, et l'on pourrait dire de l'esprit français lui-même. C'est donc que la Champagne est éminemment française; et il n'y a pas lieu d'être surpris que ses qualités distinctives soient la mesure, la finesse et la grâce.

Elle a aussi des qualités viriles; et il faut bien qu'elle les ait, étant exposée à de terribles invasions et convoitée ardemment pour ses vignes fameuses. Victor Hugo a chanté « les grands paysans de la grande Champagne », et les souvenirs de leur vaillance ne feraient pas défaut. Mais il convient de remarquer que nos Champenois ont su assaisonner de malice leur bravoure même. Après 1814 et 1815, vaincus avec la France, malgré une résistance héroïque, ils chansonnaient gaîment les Prussiens : les raisins champenois avaient, paraît-il, un effet désastreux sur les intestins germaniques. Pour remonter beaucoup plus loin dans l'histoire, vous savez avec quelle bonhomie délicieuse le sénéchal de Joinville, vrai Champenois, a conté les campagnes où il suivit son bon maître, le roi saint Louis.

En fait de haute vaillance unie à une fine naïveté, quel meilleur exemple pourrions-nous citer que Jeanne d'Arc elle-même? Or, Jeanne d'Arc était champenoise : il est bon que, dans la moindre école de village, ses petits compatriotes le sachent. Oh! nous continuerons tout de même à l'appeler « la bonne Lorraine », d'abord pour ne pas froisser nos amis les Lorrains, et puis parce que le coin de terre où elle naquit appartient, en effet, à ce qu'on nomme, un peu vaguement, la Lorraine. Mais, suivant l'histoire exacte, une partie du village de Domrémy relevait du Barrois, l'autre de la Champagne: et c'est dans la partie champenoise que Jeanne vint au monde[1]. Ce détail n'a pas grande importance, je l'avoue; qu'elle relevât d'un seigneur

1. Siméon Luce me semble avoir nettement élucidé ce point dans sa *Jeanne d'Arc à Domrémy*.

ou d'un autre parmi les prodigieuses complications du régime féodal, cela ne tranche pas, en ce qui la concerne, la question de la race ou du pays, telle que nous pouvons l'entendre. Mais voici qui est beaucoup plus grave : tandis que la mère de Jeanne était barroise, Jacques d'Arc, son père, était franc Champenois de Champagne; et l'on sait que les filles tiennent volontiers de leur père. Enfin, ce n'est pas diminuer notre sainte héroïne que de remarquer la finesse et la vivacité de ses reparties : elle avait tout ensemble le grand cœur de saint Louis et l'esprit de Joinville, notre bon sénéchal de Champagne. Maintenant, il est juste d'ajouter qu'elle n'aurait sans doute pas été ce qu'elle fut, si elle n'avait pas vécu aux confins de la Lorraine, sur un petit coin de terre sans cesse ravagé par l'ennemi, et où le sentiment français, au XVe siècle, était particulièrement profond et ardent.

Mais je m'écarte un peu de mon sujet.

Chantons la vieille terre champenoise, dont les qualités de verve, de finesse, de grâce et de gaîté ont trouvé dans son vin pétillant le plus juste et le plus aimable symbole. Chantons la terre champenoise, et, tout en répétant : Heureux les pacifiques! gardons-la bien, si quelque larron en voulait à ses vignes.

Indications musicales.

La mélodie populaire qui a servi pour ce chant est vive, gracieuse, spirituelle; cela doit être assez animé, la prononciation restant très distincte aux passages en doubles croches. Il faut chanter avec finesse et légèreté. A l'unisson, en *sol*; à deux parties, en *la* ou en *si* bémol.

Comme dans un grand nombre de mélodies populaires, le motif du début est repris à la fin du couplet. Par suite, à l'attaque de chaque nouveau couplet, on répète (ou à peu près) ce qui vient d'être chanté. Il en résulte quelque monotonie. Le chant avec accompagnement remédie à ce défaut, la ritournelle qui sépare les couplets introduisant entre deux reprises semblables le motif du milieu, qui est différent.

Chose assez rare, la mélodie commence par le deuxième degré de la gamme. En général, un air commence par une des trois notes qui constituent l'accord parfait de la tonique du morceau. Si l'on est en *do*, la première note sera *do*, *sol* ou *mi*, c'est-à-dire la tonique, la dominante ou la médiante. Dans notre second recueil, — à part la *Chanson champenoise* et *le Chant des Mineurs*, — tous les morceaux commencent par une de ces trois notes. *La Chanson de l'Aiguille*, *le Semeur* et *le Chant des femmes de Marins* commencent par la médiante (*si* quand on est en *sol*, *la* quand on est en *fa*). Toutes les autres chansons, à part les deux exceptions mentionnées, commencent par la tonique ou par la dominante.

Les deux chansons que j'ai mises à part commencent par le second degré de la gamme : *la*, puisque nous sommes en *sol*. Bien que ce début ne soit pas fréquent, il s'explique sans difficulté.

La tonique est la note la plus importante de la gamme. Elle donne le ton, et l'impression de tonalité donnée par elle persiste pendant tout le morceau, hormis le cas où l'on modulerait dans un autre ton, chose rare en ce qui concerne nos airs très simples. C'est à la tonique que tend le chemin parcouru par la mélodie tout entière; elle en sera presque toujours la note finale. Il se pourrait que, pour laisser la mélodie comme en suspens, on terminât par la médiante ou par la dominante; mais ces deux notes appartiennent à l'accord parfait de la tonique, et on la retrouve toujours à la basse, lorsque l'harmonie virtuellement contenue dans toute mélodie a été réalisée. En somme, la terminaison sur la tonique donne seule une impression d'entier achèvement.

La dominante, ainsi nommée non point parce qu'elle jouerait le premier rôle dans la gamme, mais parce qu'elle est la note la plus haute de l'accord parfait de la tonique (*do*, *mi*, *sol*), est, après celle-ci, la note la plus importante de la gamme. Dans l'harmonie de n'importe quelle mélodie, l'accord parfait de la dominante revient à chaque instant. Or, le second degré de la gamme (*ré*) fait partie de cet accord : dans la gamme de *do*, *sol*, qui est la dominante, a pour accord parfait : *sol*, *si*, *ré*. Il n'est donc pas surprenant que le second degré de la gamme puisse commencer une mélodie. Ce sera *ré* si l'on est en *do*, *la* si l'on est en *sol*. Tel est le cas dans les deux morceaux que j'ai signalés.

XIII

Chanson berrichonne.

Le Berry, si bien chanté par George Sand, qui nous en a laissé de savoureuses descriptions et qui en a noté les vieux usages avec une sorte de piété attendrie, est encore riche de chansons populaires, je veux dire toujours vivantes dans le peuple. Mon confrère et ami, M. Édouard Jouin, instituteur à Bourges, a fait de très jolies chansons sur quelques-uns de ces vieux airs.

La cornemuse est encore en honneur au pays berrichon. Tant mieux! Puisse-t-elle n'y être jamais remplacée par l'odieux accordéon, si monotone, si niais, si lamentable! Ah! la cornemuse, à la bonne heure! Quelle poésie dans sa large sonorité coulant à flots, si criarde, si nasillarde qu'elle soit, et dans ce bourdon continu, obstiné, pareil au fond immuable de la nature, sur lequel se découpent en vives silhouettes les couples tournant au son de la mélodie! La cornemuse entendue en pleine ville, à une exposition, chez un marchand de vin, n'importe où, est, pour moi, toujours puissamment évocatrice. Il me suffirait de fermer les yeux, en l'écoutant, pour sentir passer le souffle des champs et des bois, pour voir se dérouler la montagne et la plaine.

« C'est de la musique pour les vaches », me disait un profane. Eh! eh! je ne dédaignerais pas, si j'en étais capable, de créer un art qui, dépassant le cercle humain, irait émouvoir le cœur des bêtes et faire, au besoin, tressaillir les arbres et sangloter les petites

sources. Il me semble que, pour avoir fait quelque chose de ce genre, un certain Orphée s'est acquis une assez solide réputation. Quel plus grand malheur pourrait affliger la poésie que de n'être plus en communion avec la Nature?

Il y eut, au XVIIe siècle, de grands et admirables écrivains; mais, à force de s'en tenir à la société humaine, d'ailleurs restreinte à une étroite élite, d'oublier les bêtes, les arbres et les champs, — gloire au bonhomme La Fontaine, qui leur resta fidèle! — ils perdirent le sens profond de la Nature : et la Poésie, qui ne peut s'en passer, laissant ces nobles littérateurs étudier le cœur humain tout à leur aise, alla faire un tour ailleurs. Au siècle suivant, on l'avait oubliée. Ah! qu'on était civilisé à ce moment-là, — toujours dans une société choisie, — et qu'une musique propre à réjouir les vaches y eût semblé grossière et inconvenante! Pourtant, un homme en qui l'instinct poétique avait survécu dit un jour, parmi ce beau monde fleurant la bergamotte, dans ces élégantes bergeries où l'on avait toléré les moutons, mais bien élevés, propres et cravatés de rose : « Je voudrais bien sentir un peu de fumier! »

La poésie est revenue avec le fumier, avec les vrais moutons, et les vaches ont inspiré d'immortels chefs-d'œuvre à nos peintres et à nos poètes. On n'a plus le droit d'être insensible au charme de la cornemuse.

C'est le cornemuseux lui-même qui, tout en faisant danser la jeunesse, parle dans notre chanson berrichonne. Par convention, bien entendu; car jouer de la cornemuse tout en parlant dépasserait les forces humaines. Mais ce que dit la cornemuse a un sens, et j'ai tâché de le traduire en paroles.

Indications musicales.

Air de cornemuse populaire dans le Berry, et qui sert de marche dans les noces, quand elles vont serpentant à travers les prairies. Le même ton (*sol*) convient au chant à l'unisson ou en parties. Il est possible qu'il y ait intérêt à baisser ou à hausser d'un demi-ton, chose qui ne peut être résolue que dans des conditions déterminées; mais on trouvera, en général, tout avantage à chanter dans les tonalités indiquées. Il est bon de retenir un peu à l'avant-dernière mesure du second motif, pour reprendre ensuite *a tempo*, avec entrain et en frappant le temps fort.

Je n'ai point examiné les différentes méthodes suivant lesquelles le solfège peut être enseigné : méthode ordinaire, méthode chiffrée ou modale, innovations diverses. Je m'en suis tenu et je veux m'en tenir à des indications données aux personnes qui ne connaissent que la méthode ordinaire.

Ce n'est pas que je condamne les autres. Je trouve parfaitement ridicule l'horreur que la méthode chiffrée inspire à nombre de musiciens. Nous avons là un trait de l'esprit conservateur, pour lequel tout est perdu si l'on change quoi que ce soit de ses habitudes. Je sais d'ailleurs que, par la méthode chiffrée, on a obtenu souvent de très bons résultats, et dans un temps très court. Mon excellent ami M. Lalanne, inspecteur primaire à Laon, est un apôtre convaincu de cette méthode, et je sais tout le parti qu'il en tire. Donc, je n'ai aucune critique à faire à la méthode chiffrée, et je ne suis hostile à aucune innovation.

Si je m'en tiens à la vieille méthode, c'est pour être compris de tous mes lecteurs et de toutes mes lectrices. Je crois, en outre, qu'avec n'importe quelle méthode, y compris l'ancienne, on peut arriver à de très bons résultats; j'en suis même certain, d'après les expériences faites. Il n'est pas difficile d'apprendre aux enfants la place des notes sur la portée dans une seule clef (la clef de *sol*); et, comme l'observent avec justesse les défenseurs de la portée, elle parle aux yeux, parce qu'on y voit monter et descendre les notes suivant que les sons s'élèvent et s'abaissent. Une seule difficulté est redoutable, c'est celle des tonalités diverses; mais j'ai indiqué comment on pourrait la tourner, en transcrivant en *do* majeur ou en *la* mineur toutes les mélodies majeures ou mineures, quitte à donner l'intonation réelle du ton convenable, après avoir fait lire dans les tons sans accidents. Les élèves des écoles normales devraient être habitués à faire ces sortes de transpositions, surtout de mémoire; ce serait pour eux un excellent exercice, en même temps que l'acquisition d'un utile procédé pédagogique. Comme j'en ai fait

l'observation, les tonalités sans accidents étant bien connues, il ne serait pas malaisé non plus de faire connaître aux enfants celles qui comportent un seul dièze ou bémol.

Si les partisans de la méthode chiffrée obtiennent de si frappants succès, j'accorde que cela tient en partie aux simplifications propres à cette méthode: mais cela tient aussi et surtout à ce qu'ils ont une méthode, en un mot, à ce qu'ils enseignent la musique. En outre, comme tous les novateurs, et d'autant plus qu'ils sont parfois raillés ou même persécutés, ils apportent à leur enseignemeut un zèle et une ardeur admirables.

Soyez sûrs, mes chers amis, que pour obtenir de bons résultats il vous suffirait d'enseigner la musique par une méthode quelconque. On chanterait dans toutes nos écoles, plus ou moins bien, cela va sans dire, suivant les dons personnels du maître, — si d'abord normaliens et normaliennes occupaient la totalité des postes; ensuite, s'ils emportaient de l'école les notions élémentaires de solfège qu'ils doivent et peuvent y acquérir; enfin, s'ils avaient la ferme volonté de faire usage de ces notions, et si on ne les décourageait pas d'enseigner le chant.

J'examinerai l'un après l'autre ces divers points, à la suite des chapitres suivants.

XIV

Chanson limousine.

Si j'osais traduire dans le langage du Nord — après tout, c'est le français — quelques mots qui sonnent si bien dans un des harmonieux dialectes de notre Midi, je rappellerais volontiers ce distique :

Pour bien chanter, vivent les Limousins!
Pour bien danser, vivent les Auvergnats!

Il ne faudrait pas en conclure que les Auvergnats chantent mal, ni que les Limousins soient de médiocres danseurs; la musique et la danse ont toujours fait bon ménage; mais j'ai plaisir à reconnaître que les Limousins aiment le chant. Je dois avouer que j'en juge surtout d'après les écoles normales de Limoges; et je sais bien, hélas! que dans la pratique des écoles élémentaires il passe bien peu, trop peu, de ce qui, dans cet ordre d'idées, se fait de meilleur à l'école normale. Quoi qu'il en soit, il y a de la ressource chez les Limousins et les Limousines.

Et quel joli pays, si frais, si vert, gracieusement vallonné, avec une abondance d'eaux jaillissantes et claires! Comme les châtaigniers y sont beaux, les buissons attirants, les lointains pleins de poésie!

Tout le monde sait que nombre de Limousins exercent le métier de maçon, et que souvent ils partagent leur vie entre la campagne et la ville, tour à tour ouvriers et paysans. Mais on n'est pas forcé de savoir ce que c'est que le clafoutis et le barbichet.

Le clafoutis est un gâteau fait avec des cerises, aux-

quelles il faut laisser leur noyau, pour le petit parfum qui en résulte; mais c'est un gâteau qui n'est pas comme tous les gâteaux. Cela ne peut ni ne doit s'acheter; la ménagère seule a le droit de mettre le clafoutis au four et d'en surveiller la cuisson. Cela n'est pas bon ou mauvais à la façon d'une pâtisserie ordinaire; un tel gâteau est la tradition vivante, et, lorsqu'une famille est réunie autour de lui, les ancêtres viennent en prendre leur part. Le clafoutis, c'est le Limousin. On le fait comme il y a des siècles et des siècles; l'âme des générations a passé dans sa pâte solide, brunie au feu; bref, lorsqu'un Limousin mord dans sa portion de clafoutis, c'est comme s'il mangeait la terre de son pays.

Le barbichet est le bonnet aux longues ailes — aux longues barbes — que portent les Limousines; il est fort joli par lui-même, et l'effet en est tout à fait charmant lorsqu'il y en a un grand nombre tournoyant dans la danse.

Je crois que c'est tout ce que j'avais à dire sur le Limousin.

Indications musicales.

L'air de cette chanson a été recueilli et m'a été communiqué par M. Delhostal, instituteur à Vic-sur-Cère, dans le Cantal. La chanson est une des plus populaires de la région, aussi bien en Limousin qu'en Auvergne, et il est même question des Limousins dans le texte original. Je parle du premier motif, auquel j'ai associé une deuxième mélodie, également recueillie par M. Delhostal. Ce sont deux airs de bourrée.

A l'unisson on chantera en *si* bémol ou en *la*; à deux parties, en *ut*.

.... Je disais donc que, pour faire du chant une réalité dans nos écoles primaires, il faudrait d'abord que l'école normale fût la source unique des instituteurs et des institutrices [1]. En effet,

1. J'admettrais cependant qu'une personne très bien douée pût être admise dans l'enseignement primaire sans avoir passé par l'école normale; mais il faudrait que ce fût l'exception, et une exception bien justifiée.

sauf exceptions, il n'est guère possible qu'un enseignement aussi spécial que celui du chant soit bien donné ailleurs que dans une grande école. Les leçons particulières sont coûteuses, et on ne trouve pas de professeur de chant dans tous les villages.

Il y a bien une épreuve de chant au brevet élémentaire; mais elle est souvent dérisoire. Bien des examinateurs méprisent trop le chant pour le traiter comme une matière ordinaire du programme; aussi, dans certains départements, est-il convenu que tous les candidats auront à peu près la moyenne pour le chant, qu'ils y soient nuls ou excellents. Je trouve ce système absolument inadmissible. L'examinateur peut trouver absurde que le chant soit obligatoire; il peut constater la grande difficulté pour les candidats de se préparer à cette épreuve, étant donné ce qu'est l'enseignement du chant dans la plupart des écoles élémentaires; mais enfin ce n'est pas l'examinateur qui fait les programmes, et il n'est là que pour les appliquer. Son devoir est donc de donner, pour n'importe quelle matière, une bonne ou une mauvaise note au candidat qui la mérite, et telle qu'il la mérite.

Quoi qu'il en soit, les personnes munies du brevet élémentaire, et qui sont appelées à enseigner, peuvent n'avoir aucunes connaissances musicales. Il y a pourtant des départements où l'on a su rendre sérieuse l'épreuve du chant au brevet élémentaire; et, les candidats étant avertis, le niveau musical s'est très rapidement élevé dans ces départements. Par malheur, ce bon exemple, si concluant, n'est guère suivi. Quant au brevet supérieur, tout le monde sait qu'il ne comporte plus aucune épreuve de chant.

Il est donc évident que seuls, ou à peu près, parmi le personnel enseignant, les normaliens et normaliennes auront reçu un enseignement musical. Or, il est assez connu que le recrutement des écoles normales est souvent difficile; que le nombre des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses est, en outre, très inférieur à ce qu'il devrait être, par suite de l'insuffisance des crédits accordés; et que, en troisième lieu, lorsqu'il s'agit de placer les instituteurs et les institutrices, une préférence indue est parfois accordée, en dépit des circulaires ministérielles, aux candidats et candidates non sortis des écoles normales. Pour ces raisons, un grand nombre de maîtres ne présentent pas, au point de vue professionnel, notamment en ce qui concerne l'enseignement du chant, toutes les garanties désirables. Je m'abstiens de toute autre remarque, ne voulant pas sortir de mon sujet.

Il me reste à examiner pourquoi l'enseignement du chant donné par les instituteurs et les institutrices sortis des écoles normales est lui-même si insuffisant. Ce sera pour tout à l'heure.

XV

Chanson auvergnate.

Ne séparons pas les Auvergnats des Limousins. Comme la précédente, la chanson que voici est sur des airs de bourrée, des airs de « montagnarde ».

Pour bien danser, vivent les Auvergnats !

A maintes reprises j'ai vérifié la justesse de cette assertion. Voir danser la bourrée est pour moi une joie pure et profonde. Combien nos vraies danses populaires sont supérieures aux insipides et presque ridicules danses de salon ! Celles-ci n'ont pas de caractère, pas de race ; cela ne vient de nulle part, cela n'a poussé dans aucune terre. Pour saisir la pauvreté de ces combinaisons artificielles, inventées par des professeurs de danse comme certaines règles, certaines orthographes sont dues à des grammairiens jurés, il suffit d'apercevoir des danseurs de salon, à quelque distance, sans entendre les sons de l'orchestre ou du piano. Rien de plus absurde que la sauterie du monsieur et de la dame, non expliquée par une mélodie quelconque ; et, d'ailleurs, quelles pauvres mélodies, lorsqu'on les entend ! Au contraire, même sans musique, même pour un sourd, il y a dans la vraie danse une beauté de rythme et de mouvement, un sérieux, une grâce, un entrain qui charment l'esprit en même temps que les yeux.

Parmi nos danses bourgeoises ou aristocratiques

(c'est tout un), je ne ferais exception que pour la valse. Encore la danse-t-on sans charme, sans nuances, dans nos salons. La valse est populaire en Allemagne, en Alsace : c'est là qu'il faut la voir danser. Alfred de Musset observait, il y a un demi-siècle, qu'un bouvier allemand valse mieux qu'une duchesse parisienne.

Quel plaisir j'ai ressenti, voilà bien des années, à voir danser la bourrée par des couples paysans, dans les vertes vallées du Mont-Dore! Que c'était franc, solide, gaillard, et en même temps quelle singulière vivacité, quelle harmonie dans ces mouvements sans arrêt! Une seule chose m'eût fait une joie plus vive : c'eût été de danser moi-même, car l'action m'a toujours paru supérieure à la contemplation. Mais, ne pouvant pas être Marthe, je me contentais d'être Marie, tout en tressautant sur place.

Longtemps après, j'eus l'honneur de faire connaissance avec les écoles normales du Puy-de-Dôme et du Cantal. Pendant une répétition de chant avec les élèves-maîtres de Clermont (en vue d'une conférence musicale pour le lendemain), comme je chantais notre chanson auvergnate, je remarquai que mes jeunes gens ne tenaient pas en place, leurs pieds s'agitaient, le besoin de la danse remuait en eux. Je priai M. le directeur de me donner le grand plaisir de voir danser la bourrée par quelques-uns de ses élèves. Aussitôt quatre jeunes gens s'élancèrent sur l'estrade, et pendant dix minutes ils dansèrent avec cette espèce de gravité pleine d'entrain que semblent avoir les planètes en décrivant leurs savantes évolutions. Plutôt solides qu'élégants à les voir au repos, ces jeunes fils du sol avaient, en dansant, une véritable grâce.

Les Auvergnats émigrent beaucoup, et Paris surtout les attire; les résultats, notre chanson le dit, ne valent pas toujours l'effort tenté pour s'enrichir ou pour vivre moins maigrement. La santé des montagnards reçoit de rudes atteintes dans les étroites boutiques où il leur faut se confiner. Mais la vie la plus terrible

est celle de marchand de vin, — marchand d'alcool, hélas! — obligé de trinquer avec tous ses clients. Pour se refaire, beaucoup de ces pauvres gens — parfois des colosses, usés peu à peu par leur affreux métier — vont tous les ans respirer l'air natal, s'y mettre au pâturage. J'ai passé un mois dans un petit hôtel de Vic-sur-Cère, où la plupart des clients étaient non pas des Parisiens en vacances, mais des Auvergnats essayant de refaire leurs poumons et leur estomac. Le soir, un d'eux prenait sa « cabrette »[1], et jouait des airs du pays. Les auditeurs, peu ingambes par l'âge ou la fatigue, écoutaient assis en marquant le rythme avec leurs souliers. Ils ne se lassaient pas d'entendre les airs de leur jeunesse.

C'est peut-être la nuit, dans la campagne muette, que la cornemuse a le plus de poésie. Un joueur de cabrette, qui allait faire danser dans les bals partout où il y en avait, passait sous ma fenêtre en rentrant chez lui : après s'être époumonné pendant des heures pour les autres, il jouait maintenant pour lui, pour le pays, pour les étoiles; dans la paix religieuse de la nuit, il passait en soufflant toujours, et longtemps j'entendais s'élever l'infatigable mélodie, très pure dans le silence et le lointain.

Indications musicales.

Si le ton de *sol* paraît fatigant pour des voix moyennes (chantant à l'unisson), on pourra prendre un demi-ton ou même un ton plus bas. A deux parties on chantera en *sol*.

Ce sont deux airs de montagnarde qui se suivent, le premier en *sol* mineur, le second en *sol* majeur. On remarquera l'impression faite par le passage d'un mode à l'autre, impression que j'ai essayé de noter (sans viser particulièrement ce morceau) en commentant, au point de vue musical, *le Retour du Gas*.

Si les exécutants ne savent lire la musique que dans les tons sans accident, la partie mineure de l'air sera transcrite en *la*

1. Peau de chèvre, cornemuse.

mineur, la partie majeure en *do* majeur; mais, par convention, la tonalité restera la même pour l'intonation réelle. Comme il vient d'être dit, cette intonation sera celle de *sol*, *fa* dièze ou *fa* naturel, d'abord mineur, puis majeur. Si les exécutants connaissaient la tonalité de *sol* majeur, on pourrait, par exception, leur enseigner celle de *sol* mineur, bien qu'elle comporte deux bémols. Ainsi on lirait les deux airs, mineur et majeur, dans le même ton, ce qui serait plus satisfaisant.

Pour ces airs de bourrée (chanson limousine, chanson auvergnate), où chaque mesure ne contient que trois croches, il faut battre vite la mesure à trois temps, ou, si l'on préfère, ne battre que le premier temps; mais ceci rend plus difficiles les ralentissements progressifs, lorsqu'il y en a. Il ne faut pas laisser les exécutants « s'emballer », une trop grande hâte nuisant à la netteté de la mesure et à la fermeté du rythme.

Je continue la petite étude commencée aux précédents chapitres.

Pourquoi les élèves de nos écoles normales, qui, pendant trois ans, reçoivent un enseignement musical, en profitent-ils si peu, bien que l'exécution des chœurs soit souvent très satisfaisante dans ces écoles?

Alléguer les dispositions naturelles, l'inaptitude de tels ou tels individus, ce serait ne rien dire. Nous parlons en général, et nous recherchons pourquoi tant d'instituteurs, sortis de l'école normale, sont ou se disent incapables d'enseigner les premières notions du solfège.

Parler des régions où l'on est plus ou moins doué pour la musique, c'est encore ne rien dire. Les voix méridionales sont mieux timbrées que celles du nord; la Flandre a une tradition musicale qui lui est particulière; mais tout cela, en ce moment, nous importe peu. Je pourrais citer deux villes du midi, très voisines, où les qualités sont tout à fait semblables : dans l'une on chantait bien, dans l'autre on chantait mal. Affaire de professeur.

Est-ce donc du professeur seul que dépend le résultat de l'enseignement? Ce serait exagérer son rôle, si important qu'il soit. Je pourrais citer une école normale où le professeur est des plus médiocres, et où j'ai entendu chanter délicieusement : sans doute parce qu'il y a des dispositions naturelles, le goût du chant, le sens artistique; mais aussi, peut-être surtout, par l'action personnelle de la directrice et l'ardente bonne volonté des élèves. D'autre part, les meilleurs professeurs (et il en est de remarquables) ne nous donnent pas tout à fait les solfégistes que nous voudrions.

La question des professeurs n'en a pas moins une grande importance.

On sait que l'Administration souhaite de remplacer peu à peu tous les professeurs spéciaux par des professeurs de lettres ou de sciences munis de diplômes leur permettant de donner, outre leur enseignement propre, celui du chant, du dessin, des langues vivantes, de la gymnastique, etc. Je n'y vois aucun inconvénient, pourvu que la logique du système ne soit pas poussée jusqu'à l'absurde.

Permettez-moi de rappeler encore, sur cette question, un passage de l'étude déjà citée, et qui a paru dans le *Bulletin des anciennes élèves de Fontenay* :

« On a remarqué que les professeurs spéciaux enseignaient parfois très mal, faute d'autorité ou de méthode, ou parce qu'ils ne voyaient pas le but de leur enseignement, ou ne s'en souciaient pas. Il y a du vrai dans cette critique; mais il serait profondément injuste de la généraliser. Par malheur, l'argument pédagogique n'est souvent que le prétexte sous lequel se cache une détestable raison d'économie.

« Je souhaite donc que les directrices [1] défendent vigoureusement leurs professeurs spéciaux lorsque, tout en étant de vrais artistes, ils savent enseigner et s'intéressent à l'école. Cela n'est pas si rare qu'on voudrait nous le faire croire; et, lorsqu'il en est ainsi, il est difficile, sinon impossible, de trouver mieux. Un homme qui vit pour la musique, un artiste qui la sent profondément, qui l'aime avec passion, communiquera quelque chose de sa flamme, et ce sera beaucoup.

« De plus, il faut connaître à fond une science ou un art pour en bien enseigner les éléments, pour faire sentir ce qui se mêle de vie aux parties les plus arides de la technique; et, pour interpréter avec délicatesse la pensée musicale *la plus simple*, pour en communiquer l'émotion et le frémissement, il faut être artiste dans l'âme.

« Un professeur de littérature ou de science peut l'être; mais il ne l'est pas nécessairement, même lorsqu'il est pourvu d'un certificat d'aptitude à l'enseignement du chant.

« Une considération très importante est la qualité de la voix et la science du chant. Pour apprendre aux autres à se servir de leur voix, il est très utile de leur donner l'exemple. Les professeurs spéciaux, dans les écoles normales d'institutrices, sont parfois des hommes d'un âge trop respectable pour rendre beaucoup de services à cet égard; d'autres fois ce sont des femmes, qui peuvent au contraire donner d'utiles directions, si elles ont de la voix, du goût et de la pratique. Je ne disconviens pas que les mêmes qualités peuvent se rencontrer chez un professeur de sciences ou de lettres.

« Somme toute, il ne faut pas généraliser; il faut tenir compte, non de l'espèce des professeurs, mais de leur valeur individuelle. L'essentiel est d'en avoir de bons, artistes ou universitaires. Je

1. Il va sans dire que je forme le même souhait en ce qui concerne les directeurs; mais j'écrivais, je l'ai dit, pour les anciennes élèves de Fontenay.

connais un vieux professeur de chant qui fut peut-être un excellent artiste, mais qui actuellement est nul à tous points de vue : n'importe quelle « scientifique » ou « littéraire » tant soit peu frottée de musique ferait mieux que lui. D'autre part, je me rappelle avoir été, il y a sept ou huit ans, accompagné au piano par certain professeur de science chargé de la musique dans son école : d'un bout à l'autre il joua outrageusement faux *sans s'en apercevoir*. N'importe quel artiste, fût-il le plus exécrable pédagogue, enseignerait mieux le chant que cet étrange professeur de science, qui ne cesse de répandre, avec une imperturbable sérénité, des notions fausses sur la musique.

« De grâce, ne soyons pas trop simplistes : gardons les professeurs spéciaux quand ils nous rendent des services ; remplaçons-les quand ils ne sont bons à rien. Et surtout n'introduisons pas ici une petite question de sous ! J'ai le regret de dire que l'on a congédié, uniquement par économie, des artistes qui étaient des professeurs excellents et très expérimentés. »

Je dois ajouter une observation. Il est vraiment injuste que les professeurs de chant — spéciaux — n'aient droit à aucune retraite ; et l'effet de cette iniquité est déplorable. Les professeurs s'éternisent dans leurs places, il en est d'au moins octogénaires, et il est impossible que des personnes très âgées apportent toute l'ardeur nécessaire à un enseignement aussi fatigant que celui du chant, lorsqu'il est bien donné.

Supposons maintenant le professeur excellent, de quelque origine qu'il soit ; admettons, en outre, que la directrice ou le directeur — comme c'est fréquent — stimule autant qu'il est en son pouvoir l'enseignement du chant. Pourquoi y a-t-il insuffisance dans les résultats obtenus ?

Pour une raison aussi simple que possible : l'enseignement du chant à l'école normale n'a aucune sanction. Je n'ai pas, Dieu merci, à traiter ici la grosse question des examens et des programmes. Je constate seulement que la préparation au brevet supérieur pèse très lourdement sur les élèves des écoles normales ; que toutes les matières, ou presque toutes, y sont l'objet d'une épreuve, et que le chant seul, ou presque seul, ne compte pas pour l'obtention de ce terrible brevet. Cela étant, il va de soi, pour toute personne ayant la plus légère connaissance de la nature humaine, que le chant sera sacrifié. Je ferais injure à mes lecteurs en insistant davantage.

Pourtant, je dois établir une distinction. Lorsqu'il s'agit d'exécuter des chœurs, on peut y mettre beaucoup de zèle et d'entrain ; le plaisir de chanter suffit pour cela [1]. Mais on n'apporte

1. Il est particulièrement vif dans les écoles normales d'institutrices, où les voix sont plus formées, plus agréables, où d'ailleurs on a un plus grand besoin de distractions, la vie étant plus claustrale pour les jeunes filles que pour les jeunes gens. La sensibilité artistique des premières

pas le même enthousiasme à la leçon de solfège, et cela se comprend de reste. C'est ici que la considération d'une bonne note à obtenir au brevet supérieur exercerait la plus salutaire influence. Par malheur, le chant ne compte pas à l'examen. On travaillera donc toutes les matières, excepté celle-là. Pendant la leçon de solfège on pensera à autre chose, on sommeillera doucement, ou bien, si l'on a du zèle, on repassera quelque leçon de chimie, à jamais incompréhensible, mais dont il faut retenir les formules.

Si le professeur est indifférent aux résultats de son enseignement, et que pourtant il veuille se faire écouter tout en ne se fatigant pas, il racontera d'invraisemblables histoires de pêche (*je sortis de la rivière avec une truite dans chacune de mes bottes*), jusqu'au moment où, entrevoyant la silhouette de la directrice, il laissera tomber gravement cette phrase : « Nous disions donc, mesdemoiselles, que l'intervalle de tierce mineure.... » Soyez sûrs que, si les élèves devaient être interrogées au brevet sur cette fameuse tierce, elles n'attendraient pas l'apparition de leur directrice pour dire au professeur : « Monsieur, vos histoires sont très drôles, mais je voudrais bien réussir au brevet supérieur. Un peu plus de solfège, s'il vous plaît ! »

Pourquoi l'Administration se refuse-t-elle, malgré les vœux sans cesse renouvelés des commissions compétentes, à rétablir l'épreuve de chant au brevet supérieur, d'où elle fut si malencontreusement éliminée? Je ne saurais le dire avec certitude; mais on pourrait croire, si ce n'était irrévérencieux, ou bien que l'Administration n'a aucun souci du chant, ou bien que sa psychologie est en défaut.

On m'a parfois opposé qu'au certificat d'aptitude pédagogique l'instituteur ou l'institutrice pouvait avoir à faire une leçon de chant. Comme si les élèves des écoles normales allaient songer à cette épreuve lointaine, tandis que la pensée du brevet supérieur les accable !

Bref, si l'on ne chante pas en France, si un moyen inestimable de culture morale et esthétique, un moyen d'humanisation pour tout le peuple, est en grande partie perdu, la faute en est, au moins pour une large part, à l'indifférence de ces pouvoirs anonymes que je désigne sous le nom d'Administration supérieure.

Un lecteur malicieux me fera observer que, si l'épreuve de chant était rétablie au brevet supérieur, elle serait peut-être traitée par nombre d'examinateurs avec autant de négligence que l'épreuve de chant au brevet élémentaire. C'est possible;

est, en outre, plus vive au même âge, par suite de la précocité plus grande du sexe féminin.

mais au moins ne pourrait-on pas alléguer que les candidats n'ont eu aucun moyen de se préparer à cette épreuve; et elle serait, en tout cas, sérieuse dans un certain nombre de départements. L'Administration pourrait y tenir la main si elle le voulait. De toute façon, normaliens et normaliennes apporteraient un peu plus d'attention à la leçon de solfège, même dans les écoles où présentement elle n'est pour cette jeunesse qu'un ronron soporifique.

XVI

Chanson des Cévennes.

De la bourrée au rigodon la transition est facile. Certes, les Cévennes évoquent dans notre esprit de graves et tristes souvenirs : la persécution des protestants, les hideuses dragonnades, tous ces pauvres gens traqués, réfugiés toujours plus haut dans la montagne, pour y confesser leur foi à la face du ciel et y pratiquer librement leur culte. Volontiers on se figure les populations des Cévennes rudes et sérieuses, un peu austères; l'idylle elle-même semble y avoir, comme dit Michelet, « la gravité de *Tobie*, la mélancolie de *Ruth* ». Mais de même que, suivant le proverbe,

> Il n'est si joli mois d'avril
> Qui n'ait son chapeau de grésil,

de même, ou inversement, il n'est montagne si âpre et si sévère qui ne s'égaie au souffle du printemps et sous les chaudes caresses du soleil, surtout quand il s'agit d'un soleil méridional! Et les montagnards font comme la montagne. Ce pauvre et dur terroir des Cévennes n'est-il pas, d'ailleurs, une source de richesse pour la France? N'est-ce pas de lui que jaillissent tant de belles eaux qui la fécondent?

Comme dans le Dauphiné, le rigodon est resté populaire dans les Cévennes. Le nom seul de cette danse, qui inspira des chefs-d'œuvre à notre Rameau, épanouit le cœur et dispose à la joie.

Qu'il me soit permis de spécifier que je n'ai point

cité au hasard le museau de porc aux lentilles dans la *Chanson des Cévennes*. C'est un régal très goûté par les paysans de l'Ardèche, que leur habituelle sobriété n'empêche pas d'apprécier, à l'occasion, les joies honnêtes de la table.

Indications musicales.

Musique de fête, musique de village, indéfiniment recommencée, tant que les musiciens ont du souffle et que les danseurs tiennent bon. Il faut passer d'un couplet à l'autre sans interruption aucune, pour que cela ne languisse pas un instant; et on y mettra tout l'entrain compatible avec une prononciation très distincte des paroles.

En *ré* ou *mi* bémol, à l'unisson; en *fa*, à deux parties.

Je continue ma petite histoire, commencée aux chapitres précédents.

Voilà notre normalien, notre normalienne, sortis de l'école et placés. Je suppose qu'ils ont eu un excellent professeur et qu'ils ont mis à profit ses leçons de solfège. S'ils ne sont pas des musiciens consommés, du moins ils peuvent déchiffrer un air en clef de sol; ils sont capables d'exposer avec méthode, avec netteté, les principes élémentaires du solfège; ils savent diriger un chant en se servant du diapason et en battant la mesure. En outre, ils ont quitté l'école ayant exécuté correctement, et dans un sentiment juste, un grand nombre de chants scolaires, dont la plupart sont encore tout frais dans leur mémoire. Je leur fais la partie belle, et voilà bien des atouts dans leur jeu.

Enseigneront-ils le chant, et quels résultats obtiendront-ils?

Pour une large part, cela dépend d'eux, au moins dans un grand nombre de cas. Si nous avons affaire à un instituteur, à une institutrice de village, ne devant de comptes qu'à son inspecteur, lui seul, ou elle seule, décidera si la petite fenêtre qui pour tout enfant peut s'ouvrir sur l'idéal va s'illuminer de soleil, s'égayer d'azur et de verdure, ou bien si elle restera lugubrement close, cachée par un volet, et dans tous ses coins offrant un sûr abri aux araignées filandières. Je me plais à croire que le jeune homme ou la jeune fille préférera nettoyer la vitre, ouvrir la fenêtre et pousser le volet. On chantera.

Oui, certainement, on chantera. Comment le maître renoncerait-il au plus puissant auxiliaire de son action morale, de sa paternelle discipline? à l'illustration familière, émouvante, de

ses plus bienfaisantes leçons? à la joie des enfants, à la sienne, au rayonnement de la poésie dans toute l'école?

Je connais une institutrice, douée d'une jolie voix, et qui sait un peu de musique, — ce qu'il en faut. Combien la discipline est aisée à faire dans sa classe! Ce n'est pas elle qui irait s'enrouer sans profit pour rétablir le silence! Lorsque son petit monde est un peu trop en l'air, il lui suffit de dire : « Mes enfants, si vous continuez comme ça, on ne chantera pas aujourd'hui. » Le calme renaît.

Un autre moyen de discipline, qui est l'inverse du précédent, mais qui, bien appliqué, est excellent aussi, consiste à faire exécuter un chant quand les enfants commencent à s'agiter. On choisira de préférence un morceau de sentiment calme.

Axiome : l'enfant a besoin de chanter comme il a besoin de remuer. Donnez satisfaction à ce besoin, tout en le réglant.

Il y aura bien quelques parents qui viendront vous dire : « Pourquoi fait-on chanter les enfants? C'est du temps perdu : on n'en demande pas au certificat d'études. » Ce dernier argument ne manque pas de force. J'y reviendrai tout à l'heure. Mais il y a manière de prendre les parents récalcitrants. Je pourrais citer des écoles où, à certains jours, tous les samedis, ou bien deux fois par mois, une fois au moins, les parents sont priés de venir entendre chanter leurs enfants à la sortie de l'école. Chacune des classes exécute un chant; de temps à autre on les réunit pour un chant commun : les parents écoutent, ils sont ravis, et l'idée ne leur vient plus de médire du chant.

Du reste, dans bien des familles, même si l'on n'a pas recours à cette ingénieuse façon de les amadouer, les parents aiment à entendre leurs petits chanter quelque chanson apprise à l'école. Dans les fêtes familiales c'est un élément de poésie ou de gaîté auquel on est très sensible.

Et quoi de meilleur que l'éducation de la famille ainsi faite inconsciemment par l'enfant? Les pères et les mères, à leur tour, chantent ces chansons, pourvu qu'elles n'aient pas un caractère étroitement, niaisement scolaire. Qui ne voudrait favoriser ce rayonnement de l'école?

Les institutrices ne savent que trop quelle tâche ardue et délicate est souvent une laïcisation. J'en sais à qui le chant a rendu, à cet égard, de vrais services. « Ah! disaient les mamans, charmées d'entendre chanter leurs fillettes, les bonnes sœurs ne leur apprenaient pas de chansons! » Et elles sentaient bien que l'école s'était faite plus vivante, plus humaine [1].

1. Il y a évidemment des « bonnes sœurs » qui font chanter; mais, en général, il y aurait beaucoup à dire sur le choix des morceaux et sur leur interprétation. C'est là que le genre cantique sévit dans toute son horreur, toujours sauf exceptions honorables.

Quant aux inspecteurs, sauf de bien rares exceptions, ils seront toujours heureux, dans leurs tournées, d'entendre une chanson exécutée avec goût. Outre le plaisir que le chant fait par lui-même, il est si aisé de voir qu'une école où l'on chante bien est une école bien tenue, bien dirigée! Il n'y a pas de plus sûr indice de l'action exercée sur les enfants par le maître ou la maîtresse. Pour les faire bien chanter, ces petits, il faut les tenir dans sa main : et, inversement, un des moyens de les tenir est de leur apprendre à chanter. L'âme commune de l'école s'exprime dans le chant mieux que de toute autre façon.

L'instituteur qui est seul dans son école, seul en face des enfants, et libre d'appliquer ses idées dans la limite des programmes, pourra donc enseigner ce qu'il sait de musique sans rencontrer d'obstacles sérieux. Puisse-t-il profiter de cette heureuse liberté!

J'achèverai au chapitre prochain ma petite consultation.

XVII

Chanson du pays de Foix.

Dans nos Pyrénées tout le monde connaît, tout le monde chante une jolie chanson qui dit à peu près ceci :

Ces montagnes si hautes m'empêchent de voir mes amours.
Si je savais où rencontrer mon amie, je passerais l'eau sans peur de me noyer.
Ces montagnes s'abaisseront, et mes amours apparaîtront.

Dans le mélodieux langage du pays, ces paroles sont charmantes. Je les ai entendu chanter sur trois ou quatre airs différents. L'un d'eux, qui du reste n'est pas le plus répandu, bien qu'assez populaire, a pour moi un charme très particulier ; et sur cet air j'ai voulu chanter un joli coin des Pyrénées [1], nobles cimes, sombres forêts, gaves écumeux, sans oublier la jeunesse montagnarde.

Gaston Phébus, comte de Foix, fut, dit-on, l'auteur de la vieille chanson ; et c'est le pays de Foix que j'ai chanté sur une des mélodies qu'elle a inspirées.

Indications musicales.

A l'unisson on peut chanter en *fa* ou *fa* dièze aussi bien qu'en *sol* ; ce dernier ton est le meilleur pour le chant à deux parties. Il faut bien rythmer, non point avec l'insistance un peu lourde de la *Chanson auvergnate*, mais avec grâce et légèreté.

1. Que les géographes me pardonnent, si les montagnes du pays de Foix n'appartiennent pas exactement aux Pyrénées.

Si l'on avait un groupe de jeunes gens et un de jeunes filles pour exécuter la chanson, toutes les voix chanteraient le premier et le dernier couplet. On alternerait pour les couplets 2, 3 et 4. Je n'obligerais point les jeunes gens à vanter leur propre hardiesse, ni surtout les jeunes filles à louer leur propre modestie. Je ferais chanter le deuxième couplet par les jeunes filles et le troisième par les jeunes gens. Après cet échange de bons procédés, les jeunes filles diraient le quatrième.

Terminons l'exposé de nos remarques sur les difficultés que présente l'enseignement du chant à l'école primaire, en l'état actuel des choses.

Notre jeune homme, notre jeune fille a quitté l'école normale avec la conviction sérieuse qu'il faut enseigner le chant. Sa bonne volonté, son zèle, pourra se heurter à un très réel obstacle : la volonté contraire d'un directeur, d'une directrice. Je ne dis pas — ce serait, heureusement, très faux — que cet obstacle se dressera toujours, ni dans la plupart des cas; mais il se rencontrera assez souvent. Certains directeurs d'école connaissent et aiment la musique; ils en sont alors les plus heureux propagateurs. D'autres, peu ou point musiciens, ont un sens pédagogique assez élevé, assez sûr, pour reconnaître la portée de cet enseignement; ils l'encouragent de tout leur pouvoir, et, si tous leurs adjoints ne sont pas musiciens, ils s'arrangent de façon que les mieux doués fassent profiter toutes les classes de ce qu'ils ont de méthode et de goût. Mais il est d'autres directeurs qui haïssent la musique et, en général, tout ce qu'ils regardent comme des nouveautés. Aussi peut-il arriver qu'un adjoint, ayant quitté l'école normale avec les meilleures dispositions du monde, reçoive sur la tête une douche d'eau glacée : « Ici on ne chante pas. » Ou bien : « Non, non, pas de ces nouveautés, je vous prie ! » Et, sauf peut-être en vue d'une solennité, comme une distribution de prix, il n'est jamais question du chant. Or, le chant ne doit pas être une exception dans la vie scolaire. Il doit, au contraire, s'y mêler journellement, en être une expression spontanée et comme nécessaire. Son influence morale est à cette condition.

Que fera notre adjoint? S'il est maintes fois revenu à la charge sans succès, si une infraction aux règles imposées par le directeur lui a valu quelque réprimande, il finira par se lasser. Le manque de pratique lui fera oublier peu à peu ce qu'il savait; et, lorsqu'il sera seul dans une école, ou qu'il aura un directeur plus sensé et plus aimable, il aura grand'peine à donner cet enseignement rationnel du chant, dont j'ai souligné l'extrême importance.

Les programmes disent bien que l'on consacrera au chant une heure ou deux par semaine; mais les programmes sont telle-

ment chargés que, par force, on en prend et on en laisse. Les inspecteurs, à de rares exceptions près, comprennent toute la valeur éducative du chant; mais les inspecteurs sont loin, leur visite est rare, tandis que le directeur est toujours là.

Une chose terrible est l'absence d'épreuve musicale au certificat d'études primaires. Il est hors de mon sujet de faire la critique de cet examen, ou de la façon dont on y prépare les enfants dans beaucoup d'écoles; mais, puisqu'il existe, il est évident, comme pour le brevet supérieur, que les matières non représentées à l'examen seront forcément sacrifiées. Bien plus, le chant pourra être totalement supprimé à l'école élémentaire.

Cela est désastreux. Une grande part de responsabilité dans l'insuffisance des résultats obtenus incombe aux mystérieuses Puissances d'où émanent les programmes d'examens. Elles devraient faire en sorte, nous l'avons dit, que l'épreuve musicale du brevet élémentaire fût sérieuse; que celle du brevet supérieur fût rétablie; et enfin que tout aspirant au certificat d'études primaires fût tenu de présenter une liste de chants sus par cœur. Cette mesure a été prise pour les morceaux de récitation, et elle a donné de très bons résultats.

Voilà ce que la vérité exige que l'on dise. Mais comme, en dépit de tous les vœux présentés par les commissions compétentes, rien n'a été fait encore, et comme, en attendant une décision problématique, il faut vivre, c'est-à-dire chanter, voyons s'il n'y aurait pas de remède à la situation.

Les inspecteurs peuvent beaucoup. Sans doute, ils ne font que passer; mais les notes qu'ils prennent ne passent point. Ils ont bien des façons, parmi lesquelles un cordial encouragement a son prix, de montrer l'importance qu'ils attachent à l'enseignement du chant. Ils ne peuvent évidemment pas faire chanter les bornes de la route; mais, s'ils ont de l'action sur leur personnel, ils peuvent obtenir que, partout où il y a un instituteur capable d'enseigner le chant, il l'enseigne en toute liberté, dans la limite du temps accordé par le programme.

Les adjoints eux-mêmes, s'ils ont un peu d'adresse avec beaucoup de ténacité, pourront, en bien des cas, triompher des préjugés hostiles à la musique. Sans doute, il y a d'irréductibles barbares, comme certaine directrice qui disait avec le plus grand sérieux : « *Une école où l'on chante est une école perdue* » ; mais d'autres ennemis du chant peuvent être désarmés par des résultats acquis. On peut n'élever d'abord que des prétentions très modestes; on demandera simplement à faire une petite expérience. Je connais une institutrice qui emploie à enseigner le chant quelques moments, par-ci par-là, pris sur les récréations. Certes, les récréations sont faites, avant tout, pour jouer; mais il y a des journées bien chaudes, où l'on n'aime guère à se remuer; apprendre une chanson aux enfants, en plein air, et

s'ils y trouvent plaisir, cela ne vaut-il pas un petit papotage ou le jeu des homonymes? Il y a aussi des journées de pluie, où les récréations se font à couvert. Lorsque, par d'innocentes habiletés, on sera parvenu à faire chanter gentiment une chanson, si les familles, ou M. l'inspecteur, en montrent de la satisfaction, la directrice elle-même s'amadouera.

Dans tous les cas, il est infiniment désirable que le jeune instituteur, la jeune institutrice, n'oublient rien de ce qu'ils ont appris à l'école normale. Cela dépend d'eux. Ne consacreraient-ils que cinq minutes par jour, dans leurs moments de loisir, à rafraîchir leur mémoire des chants étudiés à l'école, à solfier quelque air nouveau, de loin en loin à faire une transcription, à relire une page d'un petit traité de solfège, ou simplement à chanter, mais avec soin et avec goût, tout ce qui leur plaira, ils conserveraient intact le trésor de leurs connaissances musicales, pour le jour où il leur serait permis d'en faire usage.

XVIII

L'Alouette.

La série des chansons provinciales est close pour le moment. Je compte bien exploiter encore cette veine, dans notre troisième et dernier recueil.

Nous passons maintenant à un petit groupe de chansons qui voudraient exprimer quelque chose du génie de la France et par là même faire sentir de quel cœur nous devons l'aimer et, au besoin. la défendre. Peut-être eût-il mieux valu que la tradition militaire — même défensive — et la pensée de guerres toujours possibles occupât moins de place dans ces pages. Mais je me suis expliqué à cet égard à la fin de ma préface, et je n'y reviens pas. L'instituteur verra dans quelle mesure et avec quelles précautions il y a lieu d'utiliser les chansons dont je veux parler.

Insouciante gaîté, humeur sociable, tendresse, enthousiasme. ces précieuses qualités du génie français furent symbolisées, dès l'aube de notre histoire, par l'alouette. « oiseau si pauvrement vêtu, dit Michelet. mais si riche de cœur et de chant ».

On a beaucoup médit de la légèreté française. Je suis bien d'avis que nous devons tâcher d'être un peuple raisonnable; mais je souhaite que nous le soyons à notre manière, avec gaîté, avec grâce. avec générosité, — en somme, avec tout ce qui a fait aimer la France dans le monde.

Ne commettons pas la sottise de mépriser l'opinion du genre humain et de haïr tous les peuples, sous

prétexte de patriotisme ; rien ne serait plus contraire au génie même de la France.

La guerre est un fléau dont il faut souhaiter la disparition ; mais il y a des moments où l'on se demande s'il ne vaudrait pas mieux se battre sans se haïr que de se haïr sans se battre. Quand nos pères disaient si galamment : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers », ils étaient mieux dans la tradition française que nos anglophobes d'aujourd'hui, et leur politesse ne les empêchait pas de vaincre.

Ce qui vaudrait encore mieux, sans doute, ce serait de ne point se battre et de ne point se haïr. Mais que ce soit dans la guerre, si elle s'imposait à nous, ou dans la paix, que nous devons maintenir de tout notre pouvoir, puisse l'alouette rester notre inspiratrice! Qu'elle nous mette d'accord, pour commencer, — d'accord par la liberté, la raison, la justice, — et ensuite qu'elle gagne, s'il est possible, toutes les nations à la sainte cause de la fraternité! Ce sera sa plus belle victoire.

Indications musicales.

La musique de cette chanson a été empruntée par M. Julien Tiersot à un air de clavecin de Rameau, peut-être le plus grand génie mélodique de l'école française. « Ses airs de danse dureront éternellement », disait Diderot. Il y dans le génie de Rameau une grâce profonde, type achevé de la grâce française en ce qu'elle a de plus pur, sans rien d'affecté ni de mesquin. S'il n'a pas eu le sens dramatique de son prédécesseur Lulli, ni surtout de son successeur Gluck, il est musicalement aussi riche que l'un ou l'autre, peut-être davantage, et il a plus d'une fois atteint à la plus haute, à la plus sereine beauté.

L'air de *l'Alouette* est charmant. Il doit être bien rythmé et chanté avec une grâce légère, qui n'exclut pas l'émotion. Un morceau de ce genre appelle des voix plus exercées, plus souples, qu'une mélodie populaire, dont le caractère rustique autorise une certaine rudesse de la voix. Tout en restant très simple, sans afféterie, l'exécution de *l'Alouette* doit donner une impression d'élégance et de délicatesse.

On chantera en *sol* à l'unisson; si c'est à deux parties, en *la*, ou en *sol*, ou dans le ton intermédiaire : *la* bémol.

Les mélodies de nos deux recueils peuvent être groupées en quatre séries, selon leurs différentes origines, d'où résultent des diversités dans le caractère musical :

1° Mélodies empruntées à des maîtres français et, pour un seul chant, à un maître étranger. C'est, dans le premier recueil, l'*Hymne des temps futurs* (Beethoven), l'*Amour filial* (Méhul), *la Belle au bois dormant* (Dezède). Dans le second recueil : *Bayard* (Jannequin), l'*Hymne à la Liberté* (Méhul), *le Chant des Ouvriers* (Gossec), *l'Alouette* (Rameau).

2° Anciens airs français, d'auteurs inconnus, mais notés à leur époque, et qui ne sont pas venus à nous par la tradition orale, ou du moins par le seul intermédiaire de cette tradition. Tels sont, dans notre second recueil, l'air de *Jeanne d'Arc*, de *Du Guesclin*, de la *Chanson picarde*, du *Forgeron*[1]. On pourrait ranger dans la même catégorie les airs de noëls qui furent, à l'origine, non pas de vrais airs populaires, mais des airs en vogue, sur lesquels on adaptait des paroles nouvelles, propres à la fête de Noël. Ces airs sont devenus populaires, mais ils n'ont pas le caractère, presque toujours rustique, des vrais chants populaires, dont les auteurs inconnus semblent avoir été en général soit des paysans, soit des personnes appartenant au milieu villageois. Les chants adaptés sur des airs de vieux noëls sont, dans les deux recueils : les *Vaillants du temps jadis*, la *Marche des rois* (ou le *Chant des écoliers*), *Sainte Geneviève*, la *Fête du village*, la *Chanson bourguignonne*, *la Source*. En raison de leur caractère ancien, ces mélodies peuvent avoir des ressemblances avec les airs d'origine populaire, anciens eux-mêmes; il y a eu aussi, ce n'est pas douteux, échange d'influences entre l'art de compositeurs plus ou moins savants et celui d'artistes plus instinctifs, en général villageois; mais la distinction que j'ai signalée méritait, je crois, d'être faite.

C'est à ce deuxième groupe de mélodies que l'on pourrait rattacher l'air du *Joyeux menuisier*. Nous savons qu'il fut composé par maître Adam Billaut, menuisier de Nevers, au XVIIe siècle; mais il me paraît bien probable (ne fût-ce que par les différentes versions de cet air, dont une est en mineur) qu'étant devenu populaire il a été modifié et rajeuni par la tradition, avant d'arriver à nous tel qu'il est noté dans notre second recueil. Pour cette raison, il pourrait être rattaché à la troisième série, aussi bien qu'à la deuxième.

3° Mélodies populaires, dans le vrai sens du mot, c'est-à-

1. L'air du *Forgeron* est parfois considéré comme un ancien air anglais. Hændel, qui vécut surtout en Angleterre, l'a popularisé par de fort jolies variations pour le clavecin.

dire dues à des auteurs inconnus, composées à des époques très difficiles sinon impossibles à établir, venues jusqu'à nous par la tradition orale, et dont le caractère, en général, est rustique. Cette série est celle qui comprend, dans nos recueils, le plus grand nombre de morceaux. Ici encore, des questions d'origine pourraient être soulevées, sans qu'il fût possible de les résoudre; des distinctions pourraient être établies, notamment en ce qui concerne les airs de cantiques [1]. Mais la définition de la mélodie populaire, telle que j'ai cru pouvoir la donner, n'en subsiste pas moins.

4° Mélodies de M. Julien Tiersot. Ce sont celles de *Quatre-vingt-douze*, de *Salut, drapeau!* de *la Grappe* et de *Cendrillon.*

1. *Aux morts pour la patrie*, la *Chanson du pêcheur*, *Chant des femmes de marins*. Les mélodies de ces chants sont empruntées à des cantiques bretons.

XIX

La Défense de Mézières.

Dans les premières années du règne de François I[er], Charles-Quint, ayant envahi la France avec une armée de cent mille hommes, mit le siège devant Mézières. La place était faible; pourtant elle constituait la principale défense de Paris. On proposait de brûler Mézières et de ravager le pays pour arrêter l'ennemi. Bayard se jeta dans la ville, disant : « Il n'y a pas de places faibles là où il y a des gens de cœur pour les défendre. » Presque sans vivres, avec une petite garnison, il tint tête à l'armée impériale.

Dans cette situation terrible, la gaîté du bon chevalier fut un élément de victoire. « Quand nous aurons mangé nos chevaux, disait-il, nous salerons nos valets et nous les mangerons. » Plaisanterie de soldat, un peu grosse; mais peut-être n'était-ce pas le moment d'en faire de trop fines. Comme les ennemis le sommaient de se rendre, il fit observer que, le fossé de la ville étant plein d'eau, il ne pouvait sortir, et il ajouta: « Avant que j'abandonne la place, j'aurai fait avec vos cadavres le seul pont où il me soit permis de passer. »

Les impériaux finirent par lever le siège : Bayard avait sauvé Mézières et peut-être, du même coup, la France. Cela prouve qu'il n'est pas mauvais d'avoir le petit mot pour rire, lorsque, par-dessus le marché, on est sans peur et sans reproche.

Indications musicales.

Cette mélodie a été recueillie par M. S. Trébucq et insérée par lui dans son excellent ouvrage : *la Chanson populaire en Vendée* [1], qui contient, outre une étude fort intéressante, nombre de chansons qui ne figurent pas dans le livre, pourtant si riche, de Jérôme Bugeaud : *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest* [2]. Toutefois l'air du *Siège de Mézières*, tel que nous le donnons. diffère sensiblement de la version notée par M. Trébucq. Dans son ouvrage, la mélodie est en mineur, et c'est ainsi qu'il l'a entendu chanter; j'ai eu l'idée de la transcrire en majeur, ce qui lui donne un caractère beaucoup plus jovial. Ces sortes de transcriptions, quand elles sont possibles, rendent parfois banal, en majeur, un air qui en mineur avait du caractère. Il me semble que ce n'est point le cas pour la mélodie dont je parle.

A l'unisson, on peut chanter en *la* ou en *si* bémol; à plusieurs parties (à deux pour commencer, puis à trois), on peut chanter en *do* ou en *si* naturel.

Il m'est arrivé plus d'une fois de chanter seul cette chanson, un chœur bien fourni enlevant le refrain : *Taratère*, etc., avec une sonorité de trompettes.

J'ai sommairement indiqué tout ce qu'il serait utile de faire pour que le chant devînt une réalité dans nos écoles; mais il serait tout aussi nécessaire d'enseigner le chant aux petits bourgeois qu'aux enfants du peuple. Il est fort dédaigné dans les lycées et collèges de garçons; parfois on ne l'y enseigne pas du tout. Il est vrai que les enfants de parents quelque peu aisés peuvent recevoir dans leurs familles une éducation musicale; mais ce n'est pas toujours le cas; et cette éducation est souvent très médiocre en ce qui concerne le goût musical.

Enseigner les mêmes chants aux enfants des diverses catégories scolaires (tant qu'il y en aura plusieurs, et que chacun vivra parqué dans sa classe), ce serait créer entre eux tous un lien de fraternité. Quoi de plus souhaitable? Par l'initiative de M. Maurellet, inspecteur d'académie, j'ai eu deux fois le très vif plaisir d'entendre chanter ensemble de grands lycéens et des normaliens, ou de petits lycéens et des élèves des écoles communales. Ce fut d'abord à Foix, puis à Cahors. Des rapprochements semblables ont été faits en plusieurs villes à l'occasion du cen-

1. Un volume chez Émile Lechevalier, 39, quai des Grands-Augustins, Paris.

2. J'ai publié à la librairie Hachette, sous ce titre : *40 chansons de l'Ouest*, un choix de chansons recueillies par Bugeaud, avec une étude, des notices et des accompagnements de piano.

tenaire de Victor Hugo. Il est à désirer qu'on les rende plus fréquents, et sans attendre une circonstance tout à fait extraordinaire.

Il est honteux pour la France que la jeunesse de ses écoles soit incapable de chanter un chœur, et, par suite, de produire une manifestation d'art collective. Avez-vous entendu les étudiants brailler sur le boulevard Saint-Michel? Cela est douloureux à entendre.

Nous pouvons, à cet égard, envier l'Allemagne, la Suisse, les pays du Nord. Mais, dans ces pays, tous les instituteurs sont quelque peu musiciens. Un professeur de lettres ou de sciences, appartenant à l'enseignement secondaire, regarde comme tout naturel d'enseigner le chant, s'il en est capable. En France, on trouverait cela renversant. On ferait plutôt enseigner le solfège par le concierge de l'établissement [1].

Il y a plus de ressources dans les lycées et collèges de jeunes filles.

Le manque d'éducation musicale dans les lycées de garçons a un résultat très fâcheux pour nous autres primaires, sans parler de la tristesse de voir la France toujours coupée en deux, chacune de ses moitiés recevant un traitement spécial. C'est que nos administrateurs, sauf de rares exceptions, ne savent pas une note de musique. Il n'y a pas lieu de s'étonner s'ils croient que la musique est une pure affaire de sentiment, d'instinct, d'enthousiasme, et qu'il est inutile de l'enseigner.

Même lorsqu'ils ne sont pas imbus de ce préjugé funeste, leur ignorance de la technique musicale les empêche, en bien des cas, de donner une direction précise qui serait très utile, de motiver une critique ou un éloge. Beaucoup d'inspecteurs d'académie m'en ont fait l'aveu avec une louable simplicité.

Quand viendra le jour où toute la France chantera?

1. Authentique. Ce concierge pouvait être musicien et pédagogue; mais enfin il est permis d'avoir des doutes.

XX

Le Départ du Marsouin.

Lorsque nous avons à remplir un devoir pénible, y a-t-il rien de mieux à faire que de prendre les choses par le bon côté? Je ne crois pas. Le marsouin que j'ai à vous présenter n'est pas autrement ravi, je le soupçonne, de quitter son vieux père et sa vieille mère, le pays, le travail, les camarades, pour s'en aller au Tonkin, au Sénégal ou à Madagascar. Mais quoi! il faut y aller. Citoyen, il a le droit de combattre la politique coloniale; soldat, il doit marcher quand la loi le lui ordonne. Eh bien, soit! Le jeune homme verra d'autres cieux, d'autres terres, il se fera plus viril, et, riche d'expérience, il reviendra au pays. Il y reviendra, oui, n'en doutez pas! Sa vaillance au départ est un gage de son retour.

Il se fera plus viril, ai-je dit; mais il devra rester humain. S'il faut se battre, on se bat, c'est entendu; mais avant, mais après? Tout Français contient la France, et il a le devoir de la faire aimer par ces hommes d'autres races, — nos frères, après tout, — que, trop souvent, nous traitons en êtres d'une autre espèce, en esclaves, en bétail. C'est là une très grave question, et je ne peux que l'effleurer ici[1] : notre marsouin lui-même ne semblera y toucher qu'en plaisantant. Il a lu quelque part que de simples matelots,

1. Voir, dans l'excellent livre de M. Périé : l'École du citoyen, le chapitre intitulé : *Devoirs des civilisés envers les races inférieures.*

des soldats aventureux, étaient devenus rois dans des îles lointaines. « Eh bien! dit-il, si je deviens roi, je veux être bon pour mon peuple sauvage. » Un marsouin n'est pas un philosophe; il ne peut guère en dire plus long sur ce sujet; mais je voudrais bien que tous nos petits soldats, et tous ceux qui, à travers le monde, représentent, si peu que ce soit, notre chère patrie, aient toujours cette pensée au cœur : « Je ferai tout mon possible pour faire aimer la France. »

Il n'est pas inutile de dire cela — souvent — aux enfants de nos écoles, en leur citant des faits propres à éveiller leurs sentiments de justice et d'humanité, et de leur répéter les mêmes choses aux cours du soir, jusqu'à l'âge du service militaire.

Indications musicales.

Mélodie très populaire dans nos provinces de l'Ouest.

Bien rythmé, avec entrain, et avec une sorte d'insouciance à travers laquelle l'émotion perce plus d'une fois. Les nuances ont ici une très grande importance. Il faut consulter l'arrangement à deux parties, où elles ont été marquées avec soin, couplet par couplet. La même observation s'applique, d'ailleurs, à toutes nos chansons.

On fera exécuter ce morceau, de préférence, par des garçons. Une voix d'homme peut le chanter avec accompagnement.

Je parlais de nuances. Une chanson sans nuances est un corps sans âme. On dit parfois : « Mais les enfants ne peuvent pas sentir toutes ces finesses; ou bien ils ne savent pas les rendre. » Les enfants sont très sensibles, et ils font tout ce que l'on veut. Expliquez, donnez l'exemple; et, si leurs voix ont été bien exercées, ils vous diront avec douceur, avec tendresse, avec émotion :

> Ah! ne pleurez donc pas, vieille maman chérie,

tout comme ils diront avec entrain :

> Il n'est pas très malin, mais c'est un bon garçon!

Ici on rira; là, il se pourra bien que les yeux s'humectent. On aura compris et senti. Autrement, à quoi bon?

Je ne m'oppose pas à ce que l'on chante en marchant; mais

alors il faut des morceaux très simples, très peu nuancés comme paroles[1]. Dans les escaliers le chant est abominable. L'ensemble est impossible à obtenir, à plus forte raison les nuances; on massacre tout. Il devient ensuite prodigieusement difficile de faire chanter le morceau correctement et avec goût même quand les enfants sont immobiles, debout et groupés comme ils doivent l'être.

1. Je demande en grâce que l'on ne fasse pas chanter nos chansons dans les évolutions scolaires. Au contraire, il serait excellent de commencer chaque jour la classe du matin par un chant grave et doux, et de terminer la classe du soir par un chant plus vif et plus gai.

Pour les jeunes gens et non pour les enfants, j'ai publié à la librairie Hachette *36 Chansons de route*, destinées à être chantées en marchant.

XXI

Salut, Drapeau !

Voici à peu près en quels termes j'ai présenté cette chanson, qui allait être exécutée par un groupe d'écoliers, au nombreux auditoire des Lectures populaires de Montrouge. C'était à un moment difficile, où l'on pouvait craindre quelque fâcheux malentendu :

« Nos enfants vont chanter un salut à la France, symbolisée par son drapeau. Rien de plus naturel et de plus simple; mais je voudrais profiter de la circonstance pour vous exposer quelques réflexions.

« Le célèbre réformateur Martin Luther a comparé notre pauvre humanité à un paysan ivre sur son âne. Quand il penche à droite, on le remet d'aplomb ; mais aussitôt il tombe à gauche.

« Je pense qu'il y a du vrai dans cette image peu flatteuse.

« Voilà, par exemple, des gens qui se font de la patrie une idée si étroite, si intolérante, si oppressive, que pour eux aimer la France c'est haïr le reste du genre humain, ou, tout au moins, un bon nombre de peuples, et qu'ils sacrifieraient volontiers à la monstrueuse idole baptisée par eux : la Patrie, — tout ce que l'homme a de plus précieux : la liberté de conscience, la liberté politique, le respect de la loi, la justice, l'humanité. Si on les laissait faire, il deviendrait aussi facile d'assommer un homme au nom de la patrie qu'il était autrefois aisé de le brûler au nom de la religion.

« Voici d'autres gens qui, révoltés de voir ainsi fausser ou exploiter l'idée de patrie par de misérables fanatiques ou des politiciens sans scrupules, voudraient rejeter cette idée elle-même. Ils n'aperçoivent plus tout ce qu'il y a de beau et de bon dans la patrie, qui a substitué à d'innombrables égoïsmes de clochers, rivalités de provinces, haines du Nord et du Midi, de l'Est et de l'Ouest, une vivante unité, un ferme propos de

s'aimer, de s'aider les uns les autres, de travailler ensemble à une œuvre commune. Ils oublient que, pour servir le genre humain, il faut d'abord vivre, être soi-même, et, à l'occasion, maintenir son droit. Ils ne veulent pas comprendre qu'au point où nous en sommes de l'évolution humaine la patrie répond à des nécessités qui ne peuvent être supprimées d'un coup, bien qu'il soit inévitable et très souhaitable qu'elles se modifient peu à peu, de manière à tendre vers une fédération de toutes les patries, dans laquelle chacune servirait l'humanité suivant son génie propre, comme un Breton, un Provençal, un Picard, un Languedocien, jadis étrangers l'un à l'autre, souvent ennemis, servent aujourd'hui la même France.

« Je demande à me tenir également éloigné des fanatiques de la patrie et de ses négateurs systématiques. Il me semble que rien ne devrait être plus facile à un Français d'à présent, puisque la France révolutionnaire, dont nous sommes les fils, a proclamé à la face du monde son idéal d'union fraternelle entre les peuples. Elle a défendu victorieusement le sol du pays : c'était son droit et son devoir ; mais elle ne haïssait que la tyrannie et l'iniquité ; et ce n'est pas pour les Français seulement, c'est pour toute la terre qu'elle a proclamé les droits de l'homme et du citoyen.

« Ainsi, chantons la « noble et douce » France, faisons-la chanter à nos enfants, et disons-leur bien que nous avons envers elle un double devoir ; la défendre, oui certes, et de toutes nos forces, de tout notre cœur, de tout notre sang, s'il le fallait ; mais en même temps rester fidèles à son généreux esprit, à l'idéal de la vraie France, libre, juste, humaine, ennemie de tous les fanatismes, de toutes les oppressions, et qui répudie hautement un nationalisme étroit où je vois la négation même du génie de la France. »

Indications musicales.

Musique de M. Julien Tiersot. A l'unisson on chantera en *ut*, plutôt avec accompagnement. A trois parties, en *fa*. L'accompagnement en ces deux tons se trouve dans le recueil pour chant et piano.

Ce morceau convient très spécialement à de jeunes garçons, enfants ou adolescents. Il pourrait être exécuté dans une fête scolaire. Certains passages doivent être chantés par quelques voix choisies. Il y faut surtout de l'élan, — la mesure étant solide, — avec un je ne sais quoi de brillant et de matinal. Ne pas crier.

Un excellent moyen de mettre le chant en honneur et d'en stimuler l'enseignement est de faire exécuter quelques morceaux par les enfants des écoles dans les réunions pédagogiques. Ce qui est encore mieux (sans exclure le chant par les enfants), c'est que les maîtres chantent eux-mêmes des morceaux désignés à l'avance, et qu'ils auront pu répéter par petits groupes avant le jour de la réunion. Un chant pour les instituteurs, un chant pour les institutrices, un pour toutes les voix réunies, c'est de quoi élever ou égayer, suivant le cas, j'oserais dire illuminer une de leurs réunions fraternelles.

Lorsque fut inauguré, à Laon, — en 1899 — le monument élevé à la mémoire des trois instituteurs de l'Aisne, victimes de leur dévouement patriotique ou de la brutale fureur de l'ennemi, plusieurs centaines d'hommes, de femmes, d'enfants, maîtres ou élèves des écoles, entonnèrent un hymne aux Morts pour la patrie, puis une glorification des Vaillants de France. Je crois que, sans cet hommage collectif, ce chant ému et vibrant qui jaillissait de toutes ces poitrines, quelque chose eût manqué à l'admirable fête de Laon. Ceux qui y assistèrent ne se rappellent pas sans émotion l'effet puissant de l'invocation aux Morts héroïques s'élevant sous le ciel, en face d'une foule silencieuse et recueillie, tandis qu'un rayon de soleil, traversant la brume, venait tout à coup frapper le bronze dans lequel revivent nos trois martyrs.

XXII

Le Forgeron.

Cette chanson clôt une série et en ouvre une autre. Elle termine par une vision de l'humanité fraternelle le groupe des chants consacrés à la France; et elle commence, par un symbole du travail, celui des chansons de métier.

Je n'ai jamais passé devant l'atelier d'un forgeron sans admirer l'homme aux muscles puissants qui brandissait son marteau à la rouge clarté de la forge. Mais ce que j'ai voulu évoquer dans la chanson dont j'ai maintenant à parler, c'est le Peuple lui-même, le Peuple de France. Gai, fier et bon, il travaille; il forge pour sa femme et ses enfants, il forge pour sa patrie, il forge pour le genre humain.

Tout homme, en effet, a trois familles : la sienne, celle qu'il a créée, que chaque jour il crée à nouveau par le travail de ses mains ou de sa pensée; puis une famille plus large, cette grande amitié que l'on appelle une patrie; enfin la plus vaste, où les patries se fondront un jour comme les familles sont actuellement mêlées dans la patrie : l'humanité.

Ah! je sais qu'au nom de la patrie il se commet encore bien des crimes; mais cela ne doit pas nous faire oublier ce que nous lui devons. Il y a des gens qui volent pour enrichir leur famille : faudrait-il donc rejeter la famille à cause d'eux? Aimons la vieille terre qui, pour une si large part, nous a faits ce que nous sommes, et le passé de notre race, en ce qu'il eut de noble et de bon; aimons surtout la France nouvelle,

la France de la Révolution, que nous avons l'obligation de défendre, non seulement pour ce que nous lui devons, mais aussi parce qu'elle est nécessaire au monde.

Appelons de tous nos vœux, provoquons par notre effort l'institution d'un arbitrage effectif et permanent entre les nations, la libre fédération des peuples, les États-Unis d'Europe, la République universelle; mais, puisqu'il existe encore un brigandage international, soyons capables de nous défendre, et, avec nous, l'idéal de liberté, de justice, que la France porte en elle.

Puis regardons vers l'avenir, et espérons. Espérons, en travaillant, le jour sacré de la grande réconciliation humaine, déjà prédit par les vieux prophètes d'Israël, où le forgeron changera l'épée en soc de charrue, la lance en faucille, pour faucher la moisson qui donnera enfin à tous les hommes le pain de la chair et le pain de l'esprit.

Indications musicales.

Ancienne mélodie française, populaire aussi en Angleterre, comme je l'ai dit précédemment, et qui a inspiré de fort jolies variations à Hændel sous ce titre : *le Forgeron harmonieux*. C'est d'ailleurs ce qui m'a donné l'idée de prendre pour sujet : le Forgeron.

Le ton de *mi* naturel pourra sembler un peu haut pour des voix d'enfants chantant à l'unisson; je préférerais *mi* bémol; je dirais même *ré*, si l'air ne finissait dans le grave. Au contraire, à deux parties, le ton de *mi* est un peu bas; au moins pour des voix faites (jeunes hommes et jeunes filles), le ton de *fa* naturel sera meilleur.

Cette belle mélodie demande à être interprétée avec goût, avec nuances, d'une façon expressive, — ce qui exige absolument une culture préalable de la voix, et qu'elle soit capable de soutenir le son, de l'augmenter, de le diminuer progressivement.

J'ai fait plusieurs fois exécuter ce chant comme il suit, quand je disposais de deux groupes de voix, masculines et féminines :

1er couplet : voix de femmes.
2e » : voix d'hommes.
3e » : toutes les voix.

L'accompagement sera utile sans être nécessaire, et il vaudra mieux chanter à deux parties, surtout si le chant n'est pas accompagné.

Il est tout à fait regrettable, à mon avis, que la direction des écoles normales ne puisse, du moins en ce qui concerne le chant, se faire sentir efficacement dans les écoles annexes. En laissant de côtés toutes les questions de personnes, il pourra toujours y avoir conflit entre deux méthodes. Le dernier mot restera au directeur de l'école annexe. Sans doute, il se pourra fort bien que ce soit lui qui ait raison; mais il y a un très grand inconvénient à préconiser telle méthode devant les élèves-maîtres et à leur donner, à l'école annexe, l'exemple d'une méthode opposée, ou d'une absence totale de méthode. C'est ce qui arrive souvent pour l'enseignement du chant. Il y a des écoles annexes où l'on chante très bien; il y en a où le chant est médiocre, d'autres où il est nul. A quoi sert-il de répéter aux élèves des écoles normales qu'ils doivent enseigner le solfège, exercer les voix, se servir du diapason, diriger avec méthode l'exécution des chants, si rien de tout cela ne se fait à l'école annexe? N'est-il pas probable qu'une fois placés ils suivront, de préférence à des instructions restées abstraites, l'exemple vivant de l'école modèle, même lorsqu'elle aura été — pour le chant — modèle de nullité? Encore une fois, je ne généralise aucunement la critique, même en ce qui concerne le chant; les écoles annexes, en général, sont dirigées par un personnel d'élite; mais je déplore que l'unité de vues manque trop souvent entre la grande école et la petite, que les méthodes préconisées ici comme excellentes soient ignorées ou négligées là. Sans aucun doute cela se produit pour le chant, dans un assez grand nombre de cas.

XXIII

Le Semeur.

Il n'est rien qui n'ait sa beauté : c'est à nous de l'apercevoir. Aucune forme du travail humain, du travail réellement utile, n'en est privée; mais c'est dans les formes les plus anciennes, les plus simples, les plus universelles du travail qu'elle nous est le plus sensible. Voyez le travail du paysan, de l'ouvrier, du matelot. Il ne faut presque aucun effort pour en saisir la poésie, — que le travailleur lui-même la sente ou non [1], — et il devient aisément la matière d'une œuvre d'art. Sa généralité même lui donne tout naturellement un caractère symbolique et, par suite, moral, humain, émouvant.

Il y aurait, du reste, une erreur et un péril à créer une espèce d'antagonisme entre l'utile et le beau. La beauté qui s'éloigne trop de l'utilité risque de se corrompre par quelque chose de factice ou de malsain. Entre toutes les formes de l'activité humaine il ne peut, il ne doit pas y avoir divorce. Dompter la matière, c'est assurer la vie commune, c'est rendre possible la liberté de l'esprit; voilà pourquoi il y a une profonde poésie dans le travail vraiment productif, c'est-à-dire, avant tout, le travail manuel; et la beauté en est d'autant plus frappante qu'il permet de saisir plus directement l'action de l'homme sur la matière.

1. Faire sentir à tous les travailleurs la beauté de leur travail, ce sera l'œuvre de l'avenir. Il faudra d'abord qu'ils ne soient pas accablés par le labeur, et qu'ils ne lui doivent pas une vie trop incertaine et trop misérable.

Victor Hugo nous a montré, en quelques strophes admirables, la haute silhouette noire du semeur, jetant, au crépuscule, son grain sur les labours, tandis que la nuit tombante paraît élargir jusqu'aux étoiles son geste auguste. Le semeur est grand dans l'acte de son travail : il l'est plus encore, si l'on réfléchit à tout ce qu'il lui faut de patience et d'énergie pour ne pas semer en vain. Alors même que la nature continue en silence l'œuvre du laboureur, que de soucis pour lui avant que le grain ait germé dans le cœur de la terre, avant qu'il en soit sorti, petite herbe frissonnante, pour devenir l'épi de blé qui sera bientôt le pain des hommes !

Mais, à voir le semeur jeter son grain aux sillons, ou à lire les paroles qu'il a inspirées au poète, on pense à autre chose qu'au semeur lui-même et au saint travail de la terre. C'est une des puissances et une des beautés de la poésie — spontanée ou réfléchie — qu'elle éveille dans notre esprit, en dehors de son objet immédiat, des images, des pensées, des analogies qui en prolongent et en élargissent l'impression. Vous avez entendu résonner une grosse cloche : outre le son grave et profond que perçoit même une oreille distraite, s'élèvent des notes harmoniques, vibrant au-dessus de ce son fondamental, et qui, perçues ou non d'une façon distincte, lui donnent sa plénitude et sa beauté. Ainsi un grand spectacle, un noble poème, fait vibrer en nous des pensées, des émotions, plus ou moins éloignées de ce qui a été vu ou lu, et qui en sont comme les harmoniques, sans lesquelles la portée en serait infiniment moindre. En voyant le semeur passer au crépuscule, en lisant les strophes de Victor Hugo, qui ne prolongerait sa rêverie au delà du geste aperçu ou décrit [1] ?

Nous sommes tous des semeurs. Il n'est pas un de nous qui n'ait une idée à répandre, une moisson à

1. Tout aussi suggestif est l'admirable *Semeur* de J. F. Millet.

espérer. Le champ est plus ou moins vaste, le bras plus ou moins puissant : il n'importe, et l'essentiel est que chacun sème où il peut. Comme dans la parabole évangélique, le bon grain tombe parfois sur le roc, ou dans une terre ingrate. Il peut être étouffé par l'ivraie ou pillé par les oiseaux du ciel.... Dans ce dernier cas, il n'est pas tout à fait perdu. Enfin, il arrive aussi qu'il tombe dans une bonne terre, qu'il y germe et qu'il y fructifie. Il faut donc nous armer, comme le semeur, de patience et de courage, avec la certitude que tôt ou tard nous recueillerons le fruit de notre peine. Si nous ne faisons pas la moisson nous-mêmes, nos fils la feront pour nous.

Indications musicales.

Mélodie populaire, recueillie dans le Poitou par Jérôme Bugeaud [1]. C'est le type de la chanson de labour. On ne chante pas en semant, mais on chante en labourant ; les bœufs y sont fort sensibles, si bien que, dans certaines régions, un valet de charrue qui sait « noter » ou « goualer » reçoit un plus fort salaire. Ces chants de plein air sont lancés à toute voix, larges, soutenus ; le chanteur y mêle souvent des fioritures, des notes d'agrément qu'il improvise plus ou moins, et qui n'en altèrent pas le caractère. Il existe plusieurs variantes de la mélodie du *Semeur* ; j'ai choisi la plus simple, les curieuses broderies des autres ne pouvant convenir qu'à un chanteur isolé, qui se tirera toujours d'affaire au milieu de ses innombrables points d'orgue.

A l'unisson, en *sol*, ou en *la* bémol. La teinte douce et un peu mélancolique de cette dernière tonalité a paru à M. Julien Tiersot convenir mieux au caractère de la mélodie, et il l'a écrite en ce ton dans le recueil avec accompagnement. Dans le petit recueil à l'unisson nous l'avons mise en *sol*, pour la facilité de la lecture. A deux parties, en *la* naturel ou en *si* bémol.

Bien que le rythme ne doive pas, ici, être marqué avec force, il faut, pour bien chanter ce morceau, en faire très soigneusement la lecture rythmique ; lorsqu'on en aura bien saisi la mesure et le rythme, il faudra chanter d'une façon expressive et bien soutenue. Pourrait être chanté en solo par une voix d'homme.

1. Et insérée dans son ouvrage : *Chants et chansons populaires de l'Ouest*, chez Clouzot, Niort.

A propos des écoles annexes, dont je parlais précédemment, une difficulté, qui n'est pas particulière à l'enseignement du chant, doit être considérée. L'éducation professionnelle des futurs instituteurs et institutrices se fait pratiquement dans ces écoles; on doit en obtenir, à cet égard, le maximum d'utilité possible; mais, d'autre part, l'intérêt des enfants ne doit pas être sacrifié. Pour nous en tenir au chant, il serait désirable que tous les élèves-maîtres apprissent à l'enseigner à l'école annexe; mais il convient, d'abord, qu'ils ne soient autorisés à le faire que lorsqu'ils en auront été reconnus capables [1], ce qui, sauf exceptions heureuses, aura lieu dans leur troisième année, plutôt que dans les deux premières, et pourra aussi n'avoir jamais lieu pour certains; ensuite, que, malgré le changement de maîtres de semaine en semaine, la continuité de l'enseignement soit assurée par un plan méthodique comprenant un nombre déterminé de leçons, sans parler des revisions nécessaires. Chacun préparerait à l'avance une leçon, et il serait extrêmement utile qu'il la fît d'abord à ses camarades, en présence du professeur de chant, qui ferait les rectifications ou observations nécessaires. Avec ces précautions, les élèves de l'école annexe pourraient recevoir de bonnes leçons des élèves-maîtres, et ceux-ci auraient tout à gagner au méthodique apprentissage de leur tâche [2].

1. Par le directeur de l'école normale, après avis du professeur de chant.

2. On me signale une difficulté relative à l'enseignement du chant à l'école annexe, où il n'y a souvent qu'une seule classe : les enfants sont d'âges inégaux; il faudra donc faire ressasser aux grands, aux anciens, ce qu'ils auront déjà vu plusieurs fois, afin de l'enseigner aux petits, aux nouveaux? Je réponds que la même difficulté se présente pour toutes les matières de l'enseignement, là où il n'y a qu'une classe, et qu'il faut occuper les grands à une chose pendant que les petits en font une autre. Pour le chant, on pourrait partager les enfants en deux groupes, dont on s'occuperait alternativement, mais pas le même jour. Il n'y aurait d'ailleurs nul inconvénient à ce que les grands, entendant les petits malgré eux, fissent une sorte de revision involontaire : et les petits attraperaient toujours quelques bribes de ce qu'on enseignerait aux grands.

En dehors des leçons de musique proprement dites, il est, du reste, nécessaire que chaque morceau nouveau soit étudié méthodiquement avec lecture rythmique et lecture solfiée. Il n'y a ici rien à « ressasser », puisqu'à chaque fois il s'agira d'un morceau nouveau, particulier à l'un des deux groupes ou commun aux deux.

Je n'ai pas à m'occuper de la question des écoles annexes en général. Mais on peut dire en passant que les élèves des écoles normales y font très insuffisamment leur apprentissage. Il arrive trop souvent que ce soit pour eux une corvée d'y aller, et pourtant c'est l'essentiel de leur tâche qu'ils ont à y apprendre. La meilleure solution serait, je crois, de les délivrer du brevet supérieur en deux ans et de consacrer toute la troisième année à l'apprentissage professionnel, à l'école annexe ou dans une école d'application, avec des visites à des écoles diverses, rurales notamment.

Je sais que les leçons de chant occupent bien peu d'heures par semaine à l'école normale. Ne s'est-il pas trouvé une école où le professeur donnait, en tout, une heure et demie de leçon par semaine, une demi-heure pour chaque promotion ! Ce monstrueux exemple est, je l'espère, resté isolé, et j'aime à croire que la situation a été modifiée dans l'école à laquelle je fais allusion. Mais il y a encore des écoles normales où le professeur ne donne que trois heures de leçon, ce qui est notoirement insuffisant. Il en faut de quatre à six; quatre heures, c'est l'extrême minimum acceptable.

Quoi qu'il en soit, sur le temps déjà si court des leçons il faut prendre celui de faire un peu de pédagogie musicale *pratique*, à la fois dans l'intérêt des élèves-maîtres et des enfants de l'école annexe.

Il va sans dire que je demande une réalité, non un trompe-l'œil. Je sais un professeur foncièrement paresseux, mais habile metteur en scène, qui a préparé une leçon modèle à faire à l'école annexe, et qui l'a fait faire, avec le plus grand succès, par une élève-maitresse, devant M. l'Inspecteur d'académie. M. l'Inspecteur, ébloui, n'a pas poussé plus loin son enquête; il eût d'ailleurs été en peine de faire ces questions imprévues qui éclairent une situation. La leçon modèle est restée *unique*.

XXIV

La Chanson de l'Aiguille.

J'ai déjà, exprimé mon repentir de n'avoir pas, dans notre premier recueil, consacré une chanson à nos écolières, comme je l'avais fait pour nos écoliers. J'ai tâché de réparer ma faute en écrivant un poème sur les *Petites filles* [1]; et à ce poème j'ai ajouté une chanson, non pas sur elles, mais pour elles : une chanson de l'aiguille.

Je ne suis pas grand clerc en matière de couture. Il m'est bien arrivé, dans les temps anciens, de recoudre un bouton à ma capote de soldat ou, révérence parler, à mon pantalon rouge; mais je doute que ce fût de bien « belle » ouvrage. Dans tous lès cas, je sais que l'aiguille est un merveilleux instrument, de la plus vénérable antiquité, qui dut être inventé par Ève, notre mère, à l'époque où notre père Adam façonnait ses primitifs ustensiles de labour [2]. Je sais qu'avec la mignonne aiguille d'acier on fait beaucoup de choses fort utiles, et aussi beaucoup de fort jolies choses. Je sais que pour un grand nombre de jeunes filles elle est le pain de chaque jour, la vie, la dignité; qu'elle donne de précieux conseils et permet de soulager bien des misères.

Il n'était pas besoin, je crois, d'en savoir davantage pour écrire *la Chanson de l'Aiguille*.

---

1. Dans *Lecture et Récitation*, un volume chez Hachette.

2. Pour parler un langage moins traditionnel et plus scientifique, nos ancêtres de l'âge de pierre cousaient leurs habits de peaux avec de rudes aiguilles de silex, où ils enfilaient des tendons de rennes.

Indications musicales.

Mélodie populaire basque, fort gracieuse et touchante. Très simple, très facile, à condition que l'on daigne en faire la lecture rythmique et que les voix soient capables de lier les sons.

Le rapport de 3 à 1 est moins facile à saisir que le rapport de 2 à 1 : il n'est pas extrêmement aisé, surtout dans une mesure à trois temps, de donner leur juste valeur à deux notes dont l'une dure un temps et demi, l'autre un demi-temps. Il en résulte que des exécutants non exercés à faire des lectures rythmiques, et n'ayant pas fait celle du morceau, auront grand'peine à en chanter comme il faut la première mesure. Il faut bien remarquer que chacune des trois notes a une valeur différente : un temps et demi, un demi-temps, un temps.

Il faudra chanter avec une très grande douceur, qui deviendra extrême à l'attaque du troisième couplet et à tous les autres passages indiqués dans l'arrangement à deux parties. Savoir chanter, c'est, avant tout, être capable de donner la moitié, le quart, le huitième de sa voix. Dans la plupart des cas, c'est par un *piano*, un *pianissimo* bien rendu, que l'émotion est produite. Mais une voix non exercée ne peut chanter que fort : si on lui demande de la douceur, il ne sort rien du tout.

A l'unisson on pourrait chanter en *mi* naturel aussi bien qu'en *fa* : à deux parties, le ton de *fa* sera bon. Comme ce chant convient à des jeunes filles aussi bien qu'à des petites filles, si l'on a des voix formées on pourra hausser d'un demi-ton et chanter en *fa* dièze.

Dans ces sortes de chants, expressifs, un peu lents et soutenus, les voix baissent facilement, surtout lorsqu'elles ne sont pas exercées. On trouvera souvent de l'avantage à prendre dans un ton un peu plus haut, toujours à condition que les exécutants ne crient pas et chantent en voix de tête. Les cordes vocales quelque peu pincées gardent souvent mieux l'accord que si on les laisse se relâcher par une tonalité plus basse.

Il ne faut pas, d'ailleurs, que le mouvement soit trop lent. De la tendresse, de la grâce, de l'émotion : pas de langueur, et que l'on ne nous endorme pas !

J'ai observé déjà qu'il fallait marquer un léger temps d'arrêt lorsque, dans le texte, il y a une suspension, en général marquée par deux points : *Tu me disais : sois sage... Vois : ta poupée a froid*[1]. Il ne faut pas dire, ni chanter : *Vois ta poupée....*

1. Dans le recueil à l'unisson il y a : *Vois, ta poupée a froid* ; mais l'autre ponctuation est meilleure.

XXV

Le Chant des Mineurs.

La vie des mineurs est une des plus dures, une des plus périlleuses qui soient; aussi est-ce avec une sympathie particulière que nous pensons à ces braves travailleurs. Rude aussi est la vie du marin; mais c'est à la lumière du ciel qu'il lutte contre la mer et le vent.

On dit, je le sais bien, que l'homme s'habitue à tout, et que le mineur finit par être parfaitement à l'aise dans l'étroit souterrain où, éclairé par sa petite lampe, il travaille à plat ventre et se fraye un chemin en rampant. Hum! ceux qui en ont ainsi décidé n'y sont peut-être pas allés voir. On dit aussi que, si la solidarité qui, dans le péril, crée tant d'obscurs dévouements parmi les mineurs est chose admirable, il serait fâcheux de tarir cette source de courage et de sacrifice et que, par suite, il ne faut pas souhaiter des progrès trop décisifs.... J'ai entendu bien des fois cette chanson. Pour la même cause, il faut souhaiter le maintien de la guerre, de toutes les souffrances, de toutes les misères, qui donnent aux uns l'occasion de supporter héroïquement le malheur, aux autres celle de le secourir généreusement....

Eh bien, j'ai beau faire, je ne puis me hausser à ce degré de vertu; et je souhaite lâchement que la fraternité, l'abondance et la joie règnent parmi mes semblables. Je ne regrette pas la sublime horreur des temps où l'homme des cavernes n'avait d'autre préoccupation que de tuer pour se nourrir ou pour n'être

pas tué; où, mal abrité, mal vêtu, mal armé, il luttait sauvagement contre ses semblables, contre les bêtes, contre les éléments. Il me semble que l'héroïsme n'a point diminué, qu'il s'est peut-être accru, que dans tous les cas il s'est humanisé en se transposant. Des formes nouvelles du courage ont apparu, qui comprennent et dépassent les anciennes, toujours applicables en de certaines occasions. Il n'y a pas d'apparence que l'oisiveté, la sécurité absolues soient jamais possibles sur notre planète; mais les forces soumises, les périls domptés, nous permettront d'affronter la lutte, plus librement, plus noblement, contre des périls et des obstacles que l'ardeur de connaître, la soif du progrès, nous feraient découvrir, s'ils ne se dressaient d'eux-mêmes devant nous.

Je souhaite donc que les conditions du travail deviennent de moins en moins oppressives, soit par le progrès des sciences et de l'industrie, soit par une organisation meilleure et plus équitable du travail. Je m'associe au souhait douloureux des mineurs, s'ils disent :

Et pourtant notre sang vermeil
Coule impétueux dans nos veines;
Nous nous plairions au grand soleil
Et sous les rameaux verts des chênes[1].

S'ils ne le disent pas, je plains des hommes que l'accablement du labeur empêche même de désirer ce qui leur manque le plus. Mais, puisque le travail des mineurs est actuellement nécessaire, puisqu'il ne m'appartient pas — ni à personne, sans doute — de changer subitement et radicalement toutes les conditions de leür vie, je leur apporte la seule chose que j'aie à leur offrir : ma sympathie d'homme, avec une humble chanson où, après avoir dit leur souffrance, j'ai dit aussi leur espérance. En attendant qu'elle se réalise, puissent-ils trouver une force invincible dans

1. Pierre Dupont.

la solidarité qui les unit si étroitement à l'heure du travail, de la lutte, du péril, et dans la pensée que leur immense et ténébreux effort est nécessaire à la vie des hommes, leurs frères, et à l'œuvre incessamment accrue du progrès humain!

Indications musicales.

Mélodie basque, d'un grand caractère. Conviendrait à des hommes aussi bien qu'à des écoliers. Il ne faut pas prendre vite : cela doit être solide, ample, bien soutenu, avec toutes les nuances d'expression qui conviennent aux paroles. Je ne tiens pas au chant à deux parties. Pour voix d'hommes le ton de *sol* mineur serait, je crois, le meilleur. Accompagnement si l'on veut.

Quand vous approchez d'un point d'orgue, retenez un peu; puis, après le point d'orgue, repartez *a tempo*[1].

Il faut bien appuyer sur les deux notes qui se suivent à un intervalle d'octave (*do* dièze dans le ton écrit pour l'unisson), et plutôt élargir que presser, en soutenant bien le son des deux notes, dont chacune est une noire.

Trois dièzes à la clef : voilà un ton quelque peu rébarbatif pour nos apprentis solfégistes. Un élève d'école normale qui n'a pas perdu son temps doit cependant reconnaître sans difficulté qu'on est en *la* majeur ou en *fa* dièze mineur[2]. Le *mi* dièze (note sensible de *fa* dièze mineur) et la terminaison sur un *fa* dièze le rendront certain qu'on est en *fa* dièze mineur. Mais il aurait bien tort de faire solfier les enfants dans ce ton bizarre. Il transcrira en *la* mineur, ton sans accident, et fera lire dans ce ton, tout en donnant l'intonation de *fa* dièze mineur, ou de *sol* mineur, si les voix montent sans difficulté.

Comme je l'ai dit, avant l'exécution d'un morceau il est très utile de faire chanter l'accord parfait du ton dans lequel le morceau doit être exécuté. Nos enfants ayant lu en *la* mineur, nous leur ferons dire (avec l'intonation de *fa* dièze ou de *sol*) : *la do mi; mi do la*, — sans donner l'octave supérieure de la tonique, un *fa* dièze ou un *sol* aigu étant trop haut pour des voix d'enfants.

1. Dans le premier mouvement.

2. Je crois qu'il est nécessaire de familiariser les élèves des écoles normales avec les tonalités à un, deux et trois dièzes ou bémols; en principe, on pourrait en rester là. L'essentiel est qu'ils sachent ramener ces tonalités (pour eux-mêmes et ensuite pour les enfants) à celles d'*ut* majeur et de *la* mineur.

Mais l'accord pourra être augmenté de la façon suivante : *la*, *do*, *mi*; *mi*, *do*, *la*, *sol* dièze, *la*. En d'autres termes, quand on descendra l'accord, on y ajoutera la sensible après la tonique, puis on reviendra à la tonique.

Cette addition est très utile quand il s'agit de l'accord parfait mineur. En effet, la sensible n'appartient pas naturellement à la gamme mineure : elle y est un accident, un adoucissement, qui fait désirer la tonique, dont la sensible se trouve aussi rapprochée que possible. En descendant la gamme mineure on peut très bien se passer de la sensible [1]. Il y a donc quelque difficulté à chanter très juste cette note, lorsqu'elle se rencontre dans un air en mineur, où elle est adoptive et non pas native. Les exécutants en font souvent quelque chose d'intermédiaire entre le *sol* dièze (si nous sommes en *la* mineur) et le *sol* naturel. Cela n'arriverait pas s'ils étaient exercés à chanter la gamme mineure et à prendre l'accord parfait mineur avec intercalation de la sensible.

1. En chantant : *la*, *sol* naturel, etc.

XXVI

Chant des Femmes de Marins.

Les pères, les maris, les frères, les grands fils, sont à la pêche, peut-être bien loin, peut-être en Islande ou à Terre-Neuve. Les femmes pensent à eux et elles bercent par des chants très doux leurs petits enfants, qui vont dormir, paisibles, tandis que bien des inquiétudes traverseront la veille ou le sommeil léger des mères et des épouses. Pourtant la journée a été radieuse, le soir est calme, et la sérénité de l'océan paraît, en ce moment, toute pleine de promesses aux pauvres femmes de marins.

Indications musicales.

C'est l'air d'un cantique breton, d'un cantique à la Vierge « Étoile de la mer ». Il faut une extrême douceur, surtout au commencement et à la fin du troisième couplet, qui se terminera par un imperceptible murmure. Le son doit être bien soutenu d'un bout à l'autre du morceau.

En *fa*, si c'est à l'unisson ; à deux parties, en *sol*. Par exception, la seconde partie s'élève, à certains passages, plus haut que la première. L'effet de cet entrecroisement des parties est d'ailleurs fort joli ; mais il faut que la première soit bien fournie et que l'on chante la seconde avec une grande douceur.

Règle générale : la mélodie populaire, comme je l'ai dit, peut toujours être chantée à l'unisson, et sans accompagnement. Un chant bien exécuté à l'unisson, pur, lié, nuancé, expressif, est infiniment supérieur à un chant en parties dont l'exécution serait médiocre ou même passable. Les instituteurs se font parfois un point d'honneur de faire chanter en parties, surtout aux distributions de prix ou en d'autres occasions solennelles. Si les

enfants ont solfié leurs parties, s'ils sont assez exercés pour n'être nullement gênés par la partie voisine, si les exécutants de la deuxième, de la troisième, sont capables de chanter *en écoutant la première*, avec le souci de la faire valoir, alors c'est bien : chantez en parties. Encore faut-il que les paroles soient prononcées aussi distinctement, les nuances faites avec autant de soin à la seconde, à la troisième, qu'à la première. Si vous n'êtes pas arrivé à réaliser toutes ces conditions, je vous engage à vous en tenir au chant à l'unisson, à enseigner le solfège, à former les voix. Vous vous acheminerez ainsi vers le vrai chant à plusieurs parties, celui qui n'est ni une horrible cacophonie, ni un tour de force péniblement exécuté.

En ce qui concerne les enfants, le chant à deux parties peut aisément entrer dans les habitudes de l'école, pourvu que le maître enseigne le solfège. Au contraire, le chant à trois parties présente, en général, trop de difficulté, si simple qu'il soit, et il exige des voix trop étendues. Sauf exceptions heureuses, mais très rares, il vaudra mieux s'en tenir au chant à l'unisson ou à deux parties.

Le *Chant des Femmes de Marins* convient à des fillettes ou à des jeunes filles. Une voix de femme pourrait le chanter en solo, avec accompagnement.

Dans les soirées ou matinées populaires que l'on organise à l'école, il me paraît bon (entre autres choses) d'associer les impressions, de les fortifier les unes par les autres. C'est ainsi, par exemple, qu'avant ou après une lecture des *Pauvres Gens* [1] on pourrait exécuter le *Chant des Femmes de Marins*.

1. Extraits reliés par de brefs résumés, ou l'ensemble avec des coupures. Pour dire le morceau en entier, il faudrait un lecteur (ou mieux un récitant) très remarquable et un public déjà bien formé.

XXVII

Le joyeux Menuisier.

Heureux l'homme qui a le privilège d'une belle humeur! Heureux aussi ceux qui l'entourent! Notre menuisier aime à rire. La patrie l'ayant envoyé faire un tour dans « les îles », il a chanté sous les drapeaux. Que pouvait-il y faire de mieux? Peut-être bien qu'il eût préféré être ailleurs; mais il faut se faire une raison, et, s'il est possible, une raison souriante. Une fois revenu, par exemple, bien qu'il n'ait pas gardé rancune à ses campagnes, il nous avoue malicieusement sa préférence pour les « jolis copeaux » qui parfument son très modeste atelier.

Il appartient à un type devenu rare, et qui ne se maintient encore que dans un très petit nombre d'industries [1]. C'est l'artisan de jadis, ouvrier libre, qui est son propre patron. Il joint les deux bouts, nourrit sa femme et ses mioches, que ne lui a pas arrachés le

1. Les statistiques nous font connaître qu'autour de la grande industrie, du grand commerce, pullulent de petits producteurs en chambre. Mais ils n'ont pas de clientèle; ils travaillent pour la grande industrie, pour le grand magasin, qui les tiennent à leur merci. Le salaire de ces minuscules fabricants est infime, leur misère pire, en général, que celle des ouvriers enrégimentés dans la grande industrie; les règlements d'hygiène publique n'existent pas pour eux, et leur journée de travail est sans limites. Ce ne sont pas des artisans, malgré les apparences, mais des prolétaires encore plus misérables que d'autres. Ainsi la concentration des forces industrielles se poursuit, inexorable aux petits fabricants, aux petits commerçants, que peu à peu elle rejette dans le prolétariat, et bien rares sont les petits métiers qu'elle a épargnés jusqu'à présent.

bagne industriel; et, bien que l'avenir ne soit pas tout à fait clair, il est heureux parce qu'il est un sage.

Mais sagesse ne veut pas dire égoïsme. Il sait que d'autres travailleurs, aussi méritants que lui, souffrent cruellement; il pense à eux avec sympathie, toujours prêt à leur donner un coup de main, à relever leur courage par une bonne parole. Il épouse leur cause, il est des leurs, et, confiant dans la victoire finale, il voit se dresser au bout de son rêve la Cité de paix, de justice et d'amour.

Indications musicales.

Adam Billaut, menuisier à Nevers, qui vécut au XVIIe siècle, fut l'auteur d'une chanson sur l'air de laquelle sont adaptées les paroles du *Joyeux Menuisier*. Comme j'ai eu l'occasion de le dire, je suis porté à croire que la mélodie, devenue populaire, s'est modifiée et rajeunie avant d'arriver jusqu'à nous. Mais peu importe. L'essentiel est que l'air est plein de franchise et d'entrain. Il sera facile d'y mettre tour à tour de la gaîté, de la tendresse, de l'émotion, et, pour finir, quelque chose de fort, d'ample et d'enthousiaste.

A l'unisson, en *fa*; à deux parties, en *sol*. Convient surtout à des garçons, et peut être chanté en solo par une voix d'homme.

Lorsque certains mots ont été placés entre deux tirets, il faut, en chantant, les isoler un peu, par de légers temps d'arrêt, de ce qui précède et de ce qui suit. Il est bon aussi de chanter avec moins de force les mots placés entre les tirets. Exemples : dans *le Chant des Ouvriers* :

Pourtant — dit-on — dans notre âge
On est meilleur que jadis....

Dans la *Chanson normande* :

Chantons,— les pichets sont pleins —
Nos grands bœufs couchés dans les hautes herbes....

Dans *le Joyeux Menuisier* :

J'ai goûté par gourmandise —
A la soupe du soldat....

Revenant à la pédagogie musicale, je prends la liberté de citer ici un exemple qui me paraît excellent. Peut-être quelque chose

d'analogue se fait-il en diverses écoles normales, mais je n'en ai pas eu connaissance. Donc, à l'école normale d'institutrices de Chartres, qui a, comme beaucoup d'autres, une association d'anciennes élèves, une fête annuelle, une bibliothèque circulante, etc., on a pris l'initiative que voici : un jeudi par mois, les associées sont invitées à venir passer à l'école les quelques heures dont elles peuvent disposer. Le professeur de chant et le professeur de dessin font tour à tour une leçon, extrêmement profitable aux cinquante ou soixante institutrices qui ont pu venir y assister. Le nombre de celles qui suivent ces cours mensuels va en augmentant, et l'intérêt qu'elles y prennent est très vif.

C'est pour elles un secours inestimable, des enseignements aussi spéciaux que ceux du chant et du dessin présentant toujours de très grandes difficultés pour une personne isolée, qui n'a pas emporté de l'école normale un savoir bien étendu ni bien solide sur ces matières. On peut réparer les lacunes de l'instruction reçue, rafraîchir sa mémoire de choses à peu près oubliées; en ce qui concerne le chant, on fait du solfège (hors de là point de salut), on déchiffre des chants, on en revoit d'autres, on apprend à nuancer, à diriger, et l'on s'en retourne dans son école avec une bonne petite provision de joie et d'idéal.

Il est à souhaiter que cette initiative excellente trouve des imitateurs. Elle exige de part et d'autre beaucoup de bonne volonté, peut-être du dévouement; mais ce n'est pas ce qui manque dans les écoles normales.

XXVIII

La Source.

Après avoir quitté la fraîche retraite où elle avait pris naissance, après avoir vagabondé à travers champs, reflété le bleu du ciel et la pure clarté des étoiles, une source, une petite source de ma connaissance, a voulu voir le grand Paris. Des personnes animées d'excellentes intentions ont fait leur possible pour l'en dissuader, sachant les misères et les dangers de la ville, et combien la vie aux champs est plus saine, souvent plus heureuse. Ma petite source a tenu bon, et je ne l'en blâmerai point. Après tout, il ne s'agissait pas d'une jeune villageoise égarée par des chimères, mais tout bonnement d'une source des bois. Elle avait d'ailleurs une pensée touchante : celle d'apporter aux Parisiens de nos faubourgs un peu d'eau buvable.

Mais peut-être que cette histoire signifie autre chose....

Ce n'est pas seulement à de l'eau propre que les travailleurs ont droit. Dans une région étrange, ignorée, lointaine, jaillit la source vive de la pensée, du savoir, de la beauté. La voir bouillonner sous les majestueux ombrages de la forêt, toute fraîche, toute pure, toute claire, à l'instant où elle s'élance des profondeurs du sol, ah! certes, cela est doux et beau. Mais combien de gens peuvent jouir de ce merveilleux spectacle, pencher leur visage vers la fontaine sacrée et s'y désaltérer largement? Ni le paysan courbé sur

le sillon, ni l'ouvrier captif dans l'usine ou l'atelier, ne soupçonneraient jamais qu'elle existe, la source divine, jamais ils n'entendraient son murmure qui éveille le rêve et apprend à penser, jamais, jamais ils ne rafraîchiraient dans ses ondes limpides leurs lèvres altérées, leurs yeux brûlants, leurs mains lassées par le travail, si la petite source, tout à coup, n'avait pris sa course à travers les bois, les prés et les champs, si, malgré les conseils d'une égoïste et vaine prudence, elle n'avait précipité ses eaux sans cesse grossissantes à travers les villages, les bourgs et les villes! Et maintenant, elle sait tout de la race humaine, de ses souffrances, de ses misères, de ses besoins; elle sait combien ceux qui travaillent et qui peinent ont soif de ses ondes fraîches, jaillies des profondeurs mystérieuses de la terre, et sans lesquelles rien ne pourra guérir leurs maux. Aussi, versant dans toutes ces âmes, qui en furent si longtemps privées, la science et la poésie, elle leur crie en son mélodieux langage : « Prenez et buvez : je suis la Source de vie! »

Indications musicales.

Air d'un joli noël qui porte des paroles françaises et des paroles provençales. Cela est vif, matinal, guilleret; gracieux aussi, et il ne faut pas prendre trop vite, afin que les paroles restent bien distinctes au passage en doubles croches. On pourrait ralentir imperceptiblement à ce passage, afin que l'ensemble gardât une vive allure.

Marquez un bref temps d'arrêt au milieu de ce vers :

Bonsoir! — Je fuis.

Que ce soit bien lié et très doux aux passages suivants :

Aux fraîches eaux....

Tout en songeant,
La nuit, sous les étoiles....

D'un bleu si pur....

La petite source est toute frémissante lorsqu'elle dit :

Je fus assez tranquille...

et, à partir de ces mots :

Je veux Paris,

c'est un enthousiasme ardent qui l'emporte. La petite source est devenue un grand fleuve.

A l'unisson ou à deux parties on peut chanter en *sol*; mais, pour des voix un peu formées, je préférerais *la* bémol (ou, mieux encore, *la* naturel) si c'est à deux parties.

Cette chanson convient à des enfants, filles ou garçons, ou à des jeunes filles. Il est bon, pour l'exécuter, de diviser le chœur en deux groupes. Le premier fait la question (couplets 1 et 4), le second la réponse (couplets 2 et 3, 5 et 6). Par convention, tout le chœur chantera le dernier couplet, de façon à finir sur une sonorité plus puissante.

Il est bon de battre une mesure d'intervalle quand on passe d'un groupe à l'autre, et au contraire d'enchaîner sans interruption quand on passe de la deuxième à la troisième strophe, ou de la cinquième à la sixième, qui sont dites par la source. Ces petits changements forcent les exécutants à être très attentifs. Si l'on réunit des garçons et des filles, les garçons formeront le premier groupe (question), les filles le second (réponse).

Pas de voix d'hommes.

XXIX

La Grappe.

Si la grappe pouvait parler!... Que nous dirait-elle? Probablement de bonnes choses, pleines d'une aimable sagesse. Elle nous donnerait une leçon de solidarité en nous montrant tout ce qu'elle doit au soleil, à la pluie, au terroir. On a représenté la nature comme une éternelle et impitoyable bataille, et nous devons reconnaître, hélas! qu'il y a beaucoup de vrai dans cette vue attristante; mais elle est aussi une immense et bienfaisante coopérative; et ce ne serait pas la peine de nous être élevés de l'animalité à l'humanité, pour ne suivre que les exemples de luttes féroces présentés par la nature, quand elle nous en offre tant d'autres, d'aide mutuelle et de bonne amitié. Le travail humain apporte à son tour une précieuse collaboration aux forces naturelles, et c'est par leur commun effort que naissent tant de chefs-d'œuvre, tant de hautes et de délicates merveilles, qu'il s'agisse d'agriculture ou d'industrie, d'art ou de science. Et, de fait, la grappe doit remercier aussi le vigneron, qui par son labeur et par son intelligence a mis en valeur les qualités natives du terroir.

Si la grappe pouvait parler, elle nous dirait que nous ne devons pas vivre pour nous seuls; que la plus sûre façon d'être heureux, c'est de ne chercher que le bonheur de tous, de nous identifier avec la foule de nos semblables au lieu de nous opposer à eux. « Celui

qui cherche sa vie la perdra, dit l'Évangile, et celui qui la perd la trouvera. » Tâchons de ressembler à la grappe, heureuse de donner son sang aux hommes, afin qu'ils aient un peu plus de force, de joie, de vaillance au travail!

Si la grappe pouvait parler, elle nous dirait que le buveur solitaire est un malheureux, et qu'elle souffre d'être employée à de grossières soûleries dans des cabarets empestés. C'est aux jours de fêtes familiales, quand la maisonnée est réunie autour d'une table joyeuse, où les jeunes visages semblent plus aimables, où les plus ridés s'épanouissent, c'est alors que la grappe aime à être savourée, sous forme d'un joli vin de pays aussi bien que d'un cru célèbre, et qu'elle fait briller dans tous les yeux la tendresse et la joie.

Si la grappe pouvait parler, elle nous dirait, enfin, quel souhait doit monter de notre cœur à nos lèvres lorsque les verres s'entre-choquent, et que l'unanimité des vœux semble assez forte pour arracher au destin ce que nous lui demandons. Elle nous dirait que nous devons alors appeler de nos plus ardents souhaits, soutenus par une action patiente, l'heure où le banquet sera servi pour tous, l'heure où, la coupe d'amour circulant de main en main, pas un de nos semblables ne sera privé de sa part de joie et laissé hors de la fraternelle communion des hommes.

Indications musicales.

Musique de M. Julien Tiersot. Cette charmante mélodie, d'une franchise toute populaire, a toujours eu un vif succès. On la chantera en *fa* à l'unisson, en *sol* à deux parties.

J'ai indiqué, comme limite supérieure de la voix enfantine, le *fa* naturel de la cinquième ligne. Les notes élevées doivent toujours être données en voix de tête, avec un son aussi mince que l'on voudra, sans forcer, sans crier. Même en observant dans tous les cas cette précaution nécessaire, on trouvera une très grande différence de difficulté pour émettre une même note,

suivant la façon dont elle sera amenée. Un *fa* donné en passant, comme dans *la Grappe*, ne demandera que très peu d'effort : la voix atteint la note juste et la quitte aussitôt. Dans *la Belle au bois dormant* [1], qu'il faut aussi chanter en *fa* pour ne pas descendre trop bas à certains passages de la mélodie, il est beaucoup plus fatigant de donner le *fa*, parce que la voix s'y arrête davantage. De plus, il y en a trois à donner de suite, deux fois à chaque couplet. Si l'on avait à terminer une mélodie sur un *fa* (toujours celui de la cinquième ligne), cela deviendrait plus difficile encore, car il serait impossible de ne pas étaler la voix sur cette note finale, ou bien la conclusion semblerait maigre et pénible. Supposez, par exemple, que l'on chante en *fa* la *Chanson des Pyrénées* [2] : pour donner la fin de la mélodie, il faudrait des voix faites et assez étendues. Aussi M. Tiersot a-t-il transcrit cet air en *ré* pour le chant à l'unisson, et en *mi* bémol à deux parties ; il n'a employé le ton de *fa* que pour l'arrangement à trois parties.

Voici comment j'ai fait exécuter *la Grappe*, lorsque je disposais de deux chœurs, l'un de normaliens, l'autre de normaliennes : à tous les couplets, les jeunes gens chantaient la question, c'est-à-dire les quatre premiers vers ; les jeunes filles, la réponse, c'est-à-dire les six derniers vers. Par exception, au dernier couplet, les voix d'hommes, après avoir fait seules la question, chantaient la réponse avec les voix de femmes, afin de produire une sonorité plus puissante. Chacun des deux groupes chantait à deux parties.

Je sortirais tout à fait de mon sujet si je me mettais à discuter la question de la coéducation des sexes. Je peux dire en passant que j'en suis un partisan résolu, estimant que les formidables barrières que l'on élève entre les enfants, les adolescents des deux sexes, ont un résultat directement contraire à celui que l'on voudrait atteindre. Mais, en laissant de côté ce problème, qui, avec celui de l'éducation religieuse ou philosophique, est, à mon avis, le plus grave de tous ceux qui doivent nous préoccuper, je tiens à dire que la réunion fréquente d'enfants ou de jeunes gens des deux sexes dans des fêtes familiales, scolaires, civiques, me paraît offrir les avantages les plus évidents. Rien n'est plus capable d'atténuer la stupide grossièreté, si fréquente chez la jeunesse (et même chez l'enfance) masculine, que l'habitude de se rencontrer avec des jeunes filles en vue d'une œuvre commune, honnête et, s'il se peut, élevée. Les jeunes filles gagnent aussi à ce rapprochement habituel : elles y prennent plus de franchise et de simplicité. Le plaisir naturel que les

1. Premier recueil.
2. *Ibidem.*

jeunes gens des deux sexes trouvent dans leur compagnie réciproque ne peut sembler pernicieux qu'à des personnes imbues des théories suivant lesquelles la nature humaine est irrémédiablement corrompue et maudite. Seulement, ces personnes n'aperçoivent pas que, par la séparation et le mystère, elles exaspèrent ou dépravent les instincts qu'elles ne peuvent supprimer, et dont l'éducation serait à faire.

Par-dessus le marché, les émotions les plus profondes, les plus généreuses, les plus délicates, que comporte la beauté poétique et musicale sont bien plus difficiles à produire si l'on s'adresse à une seule moitié du genre humain, ou si l'on n'a que cette seule moitié comme interprète. Un public où il n'y a que des hommes ou que des femmes est toujours incomplet; ce n'est pas un public vraiment, entièrement humain. De même pour les exécutants, surtout en ce qui concerne le chant choral, qui n'atteint la plénitude de ses effets que par le mélange des voix masculines et féminines.

XXX

La Danse des Gorets.

Vieux thème populaire, que j'ai quelque peu rajeuni. Dans certaines de nos provinces, c'est un troupeau de chèvres noires qui, après s'être égaré, sort du bois et se rassemble au son de la musette. Pour nous il s'agira, sauf votre respect, de petits cochons, profondément sensibles à la musique. Et pourquoi pas? Amphion bâtit une ville au son de la lyre; les pierres, dociles à sa voix, venaient se placer d'elles-mêmes. Vieille fable au sens profond, qui montre la poésie édifiant la cité humaine ! Aux accents d'Orphée, les tigres et les ours, attendris, s'approchaient de lui en rampant et venaient se coucher à ses pieds; les arbres inclinaient leurs cimes vers le chanteur divin, et le cœur même des rochers frémissait d'amour. Pourquoi donc un troupeau de petits cochons ne serait-il pas ému, lui aussi, par la toute-puissante harmonie?

Indications musicales.

Voix d'enfants ou voix de jeunes filles. Une soliste peut chanter les couplets, les refrains étant repris en chœur, à l'unisson ou à deux parties. Le premier refrain doit être murmuré, le troisième pleurniché, tous les autres chantés à pleine voix.

A l'unisson, en *la* ou en *si* bémol; à deux parties, en *ut*.

Cela doit être léger, non sans grâce; rythmez bien le refrain.

Il est à désirer que la physionomie des exécutants réponde au caractère du morceau qu'ils interprètent. Certes, je trouve ridi-

cules ces chanteurs qui, à tout propos, sourient ou font la bouche en cœur; mais les visages doivent s'éclairer quand la chanson est joyeuse. En ce qui concerne les enfants, un commentaire bien fait leur permettra de mieux pénétrer l'esprit du poème et toute l'exécution s'en ressentira.

Ces chansons gaies, qui ne sentent nullement l'école, telle, au moins, qu'on la conçoit trop souvent, pourront rendre des services aux instituteurs et aux institutrices qui s'efforcent de grouper leurs anciens ou anciennes élèves. Si le chant était enseigné à l'école, il deviendrait sans peine un puissant moyen d'attraction dans les patronages et les associations. En l'état présent des choses, il faut se contenter d'un assez maigre résultat, et surtout ne pas rebuter les adolescents par de pénibles leçons de solfège, trop nouvelles pour eux; mais il faut cependant faire une part à l'enseignement, à la méthode, tout en consacrant la majeure partie du temps disponible à faire étudier des chants, quelques-uns sérieux, d'autres plus gais, et choisis, pour la plupart, de façon à pouvoir être exécutés dans les fêtes ou les promenades.

Autour de chacune des écoles laïques de France il faut créer une société chorale d'anciens ou d'anciennes élèves. Un certain nombre de chants communs seront sans doute enseignés dans des groupes voisins; on pourra d'ailleurs s'entendre pour cela; et, à certains jours, en réunissant toute cette jeunesse, on aura un des plus précieux éléments d'une vraie fête civique.

Les instituteurs et les institutrices réaliseront-ils le rêve que je viens de faire et qui n'a, par lui-même, rien d'irréalisable? Je ne sais; mais c'est peut-être le plus grand service qu'ils pourraient rendre à la République.

XXXI

Matin.

Confus de mon bavardage, ce n'est pas sans plaisir que je vois arriver nos deux dernières chansons. Mes lecteurs partageront certainement la satisfaction que j'en éprouve. Peut-être les attendrirai-je en leur disant que j'ai voulu causer avec eux le plus longtemps possible ; mais ils pourront me répondre qu'il n'est si bons amis qui ne se quittent.

Plus qu'une chanson pour les garçons, et une pour les filles.

Je donne ici les impressions d'un petit villageois au lever du jour, dans la saison où le printemps est pleinement épanoui. La nature et l'homme semblent également affairés, mais heureux : c'est une vision de travail et de joie.

Indications musicales.

Je connais bien des mélodies populaires : mais je n'en ai pas rencontré de plus fraîche et de plus gracieuse que celle-ci. J'admire tout ce qui peut tenir de délicate émotion ou de lumineuse gaîté dans une succession de notes aussi courte et aussi simple.

A la fin des couplets (sauf du second et surtout du troisième) il faudra diminuer et en même temps bien lier le son. L'accompagnateur, s'il y en a un, jouera *pianissimo* à ces passages.

Une seule note pointée dans tout le couplet : prière de ne pas la manquer ; ou bien quelque chose de l'enfantine allégresse de la mélodie s'évanouirait.

A l'unisson, en *ré* ou en *mi* bémol : à deux parties, en *fa*.

Cette chanson convient surtout à des garçons, à la condition qu'ils aient des voix claires et souples. Il faut pour cela qu'on les exerce à chanter; mais il faut aussi qu'ils ne crient pas trop en récréation. Il faut surtout que leurs parents soient assez sensés pour ne pas leur faire boire d'alcool, car, entre autres effets, ce poison détruit la voix. Je me rappelle que dans un bourg de l'Yonne (ce n'est pourtant pas un pays d'alcooliques, mais de braves vignerons), les voix des filles avaient une écrasante supériorité sur celle des garçons. Cette supériorité n'est pas naturelle : au contraire, les voix des garçons, un peu travaillées, sont souvent plus belles. Eh bien, les voix des filles étaient pures et fraîches; celles des garçons, rauques et voilées. Pourquoi? Parce que le privilège du sexe fort (triste privilège !) est de prendre le matin une lampée de ratafia; je parle des enfants, les hommes faits préférant l'eau-de-vie de marc. Ce ratafia [1] est fait avec du moût de raisin, non fermenté, dans lequel on mêle un quart d'eau-de-vie. C'est un quart de trop; et les voix en sont cassées, comme les nerfs en sont troublés.

Mais supposons de fraîches voix d'écoliers : c'est à elles surtout que convient notre chanson. Après cela, je n'en voudrai pas aux fillettes qui la chanteront aussi.

Là où il y a des femmes comme exécutantes, et point d'enfants, elles peuvent toujours chanter les chansons enfantines, aussi bien celles des garçons que celles des filles. Au contraire, ce serait un contresens que de faire chanter par des jeunes gens (des normaliens, par exemple) des chansons enfantines, même de garçons.

1. Ne pas confondre avec le ratafia de cerises ou de merises, que l'on fait dans le Dauphiné.

XXXII

Cendrillon.

Nous ne pouvions mieux finir, je crois, que par un conte de fée, un de ces vieux contes toujours jeunes, que le bon Perrault a contés à nouveau avec tant de bonhomie et de malice. Il se peut bien que tous les détails de son récit n'aient pas été scrupuleusement conservés dans la chanson. Les deux sœurs de Cendrillon y sont devenues Mathilde et Berthe ; Perrault, qui n'en nomme qu'une, l'appelait mademoiselle Javotte. Ce nom m'a paru bien vulgaire pour une personne si « distinguée », c'est-à-dire prétentieuse et hautaine. Dans notre chanson, ce n'est pas en touchant Cendrillon de sa baguette que la bonne fée la métamorphose en éblouissante princesse : elle se contente de souffler sur sa filleule. Qu'importe, puisque le résultat est le même ? Du reste, j'ai lu chez un vieux conteur que les fées — ou les déesses — avaient parfois recours à ce gracieux procédé lorsqu'elles voulaient transfigurer leurs amis. Athènè aux yeux clairs, fille de Zeus, en use ainsi pour métamorphoser le subtil Ulysse, rentrant dans sa patrie après vingt années d'absence. Dira-t-on qu'Homère était moins informé que Perrault de la tradition ? Et puis, enfin, vive la liberté, même en matière de contes bleus [1] !

---

1. J'épargne à mes lecteurs tout commentaire sur l'adorable histoire de Cendrillon ; mais, s'ils tenaient à en avoir un, je me permettrais de les renvoyer au volume des Contes de Perrault qui a paru dans le *Répertoire des lectures populaires* (chez Hachette).

Indications musicales.

Musique de M. Julien Tiersot. A l'unisson, en *sol*; à deux parties, en *si* bémol. Si l'on chante à l'unisson, l'accompagnement de piano sera très utile, à cause des *rentrées* faites par la seconde partie, et que l'on retrouvera dans l'accompagnement. Même si l'on chante à deux parties, l'accompagnement ajoutera de l'intérêt.

Voix de fillettes, pas trop petites, ou de jeunes filles.

En terminant ce livre, écrit pour les instituteurs et les institutrices, je ne puis m'empêcher de leur adresser cette instante prière : « FORMEZ ENTRE VOUS DES SOCIÉTÉS CHORALES! » Quand les maitres et les maitresses de l'enseignement laïque auront donné ce bon et grand exemple, toute la France chantera. Et quel allégement ce sera pour tous! Comme on s'acheminera plus joyeux vers la paix fraternelle! Ne dites pas que cela est impossible, que le Français n'est pas né musicien, etc. On répète à satiété que Luther, en exigeant que tout maître d'école sût chanter, a rendu à l'Allemagne un service immense; mais on devrait toujours ajouter qu'il citait la France en exemple à l'Allemagne. Nos mélodies populaires sont innombrables et charmantes; nous avons eu de très grands maîtres, tels que Clément Jannequin, Rameau, Méhul, Gossec, Lesueur, Berlioz, et bien des maitres exquis, sans compter nos fils adoptifs, Lulli et Gluck, admirables créateurs qui doivent tant au génie francais. Pour que la France entière chante, il suffit que nous, instituteurs et institutrices, nous en ayons la ferme volonté, et que les Puissances dont nous dépendons ne découragent pas nos efforts. Serait-ce trop que desouhaiter leur encouragement [1]?

Ce que je rêve n'est point chimérique. Il existe déjà un petit nombre de sociétés chorales d'instituteurs et d'institutrices; il suffit de les multiplier, *en les orientant vers la haute musique*. J'entends par la haute musique celle qui, sans exclure les ouvrages contemporains, si on les choisit avec un très grand soin, est surtout empruntée aux œuvres les plus incontestablement belles, c'est-à-dire à celles de toutes les époques, de toutes les écoles, qui ont triomphé du temps pour venir jusqu'à nous, par voie écrite, et alors c'est la musique classique, ou par voie orale, et alors c'est la musique populaire. Il va sans dire que j'entends le mot classique dans un sens très large, Berlioz et Wagner étant déjà des classiques (comme Victor Hugo et

1. Il consisterait avant tout, je l'ai dit, à inscrire une épreuve de chant au programme du brevet supérieur et du certificat d'études primaires.

Michelet). Quant au mot « populaire », sur lequel bien des équivoques sont possibles, je l'ai défini précédemment, en ce qui concerne la vraie mélodie populaire, dont on trouvera tous les exemples désirables dans nos deux recueils.

Il existe des sociétés chorales d'institutrices et d'instituteurs à Lille, à Roubaix, dans la circonscription du Quesnoy (Nord); il y en a une à Limoges, mais qui n'est pas exclusivement formée par des membres de l'enseignement. Je mentionne celles que je connais; peut-être y en a-t-il d'autres[1], sans parler des groupements occasionnels comme j'en ai vu se former en vue de fêtes scolaires ou civiques.

Je ne me permettrais pas d'évaluer le mérite respectif des sociétés que j'ai nommées, pour bien des raisons, dont une — très suffisante — est que je connais peu ou point certaines d'entre elles. Si, au contraire, je parle ici de la société chorale formée au Quesnoy, c'est parce que je la connais bien. Comme ses membres sont dispersés sur tous les points de la circonscription, ils ont un mérite particulier à se réunir pour les répétitions et les exécutions. Ils sont plus de cent vingt. La société a été fondée par M. Hannedouche, inspecteur primaire; elle est dirigée par M. Plancot, instituteur[2]. Au mois de mai ou de juin 1902, eut lieu dans la petite ville du Cateau, qui possède une très belle salle de conférences, devant M. le recteur de l'Académie de Lille et M. le directeur départemental de l'enseignement primaire, une fête littéraire et musicale à laquelle prirent part la société chorale dont je parle, les deux écoles de la ville et l'ami qui vous donne ces détails. La société exécuta une quinzaine de chœurs, les uns pour voix d'hommes, d'autres pour voix de femmes, une bonne partie pour voix mixtes. Comme on avait, en outre, des voix d'enfants, quelques soli de M. Plancot, et que j'avais à réciter ou à faire dire par des enfants ou des jeunes filles de nombreux poèmes de Victor Hugo, une séance de deux heures, grâce à la qualité et à la variété du programme, parut courte à l'auditoire. Mais ce qui m'a laissé un souvenir ineffaçable, c'est l'exécution, par nos cent vingt à cent trente voix, de pages musicales du plus grand style, empruntées à Hændel, Haydn, Mozart, Beethoven, Gossec, Schubert, Weber, Wagner....

Peu de temps avant la séance, presque tous les morceaux étaient inconnus aux exécutants, au chef lui-même; leurs auteurs ne lui étaient point familiers; et, après une exécution remarquable, couronnée par un vif succès, il m'avoua l'embarras où

1. L'Association des instituteurs et institutrices du Cher vient de fonder une société chorale recrutée parmi ses membres. Elle sera dirigée par M. Bourgoin, professeur de sciences et de chant, qui en a eu l'initiative. Bravo!

2. M. Desmis, professeur d'école primaire supérieure, tient avec talent le piano d'accompagnement, lorsque cela est utile.

il s'était trouvé tout d'abord devant cette musique inconnue, si profondément différente de la fabrication habituelle pour orphéons, facéties à bouches fermées et autres morceaux à « effet ». Pour exécuter dignement la musique des maîtres, la vraie musique, il faut d'abord y pénétrer par un effort sérieux et désintéressé, *sans aucun souci d'effet à produire*; plus elle paraît simple, plus il est parfois difficile de la bien saisir; il faut en ressentir profondément l'émotion, en discerner le style, la traduire avec vérité, avec force ou avec grâce, enthousiasme ou finesse, mais toujours sans affectation, sans se faire valoir, en n'ayant d'autre souci que de révéler une haute pensée, de communiquer un sentiment généreux. Grâce au remarquable instinct musical du chef et des exécutants, en quatre répétitions les chœurs avaient été mis sur pied, bien appris, bien nuancés, bien prononcés. Un peu surpris d'abord par un art assez nouveau pour eux, les choristes avaient peu à peu senti ce qu'il y a de vérité, de vie, de beauté humaine dans le grand art musical, même sous ses formes en apparence les plus simples : et, lorsque j'assistai à la cinquième et dernière répétition, je n'eus guère qu'à applaudir l'exécution de ces morceaux, que j'avais désignés et que je savais par cœur.

Que mes lectrices et mes lecteurs me pardonnent d'avoir insisté sur ce fait : j'estime qu'il y a là un immense et magnifique résultat, et je suis heureux de le citer comme un exemple — parfaitement imitable — à toute la France enseignante.

Michelet disait que, pour marquer la fin de toutes les guerres, de toutes les haines, entre nos voisins de l'Est et nous, il faudrait qu'une symphonie fût un jour exécutée sur le pont du Rhin par mille musiciens français et mille musiciens allemands. Et je dis que l'éducation de la démocratie sera faite, la laïcité triomphante, la république inébranlable, la question sociale à demi résolue, lorsque cent cinquante mille instituteurs et institutrices élèveront vers le ciel un hymne formidable de liberté, de paix, de justice et de fraternité, repris par nos millions d'écoliers, de jeunes gens, d'hommes et de femmes, qui affirmeront en le chantant leur foi dans notre invincible Idéal.

TABLE DES MATIÈRES

37-03. Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 5-03.

Librairie HACHETTE et Cie, 79, boul. St-Germain, Paris.

COURS
DE
GRAMMAIRE FRANÇAISE

rédigé conformément aux programmes

DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (DIVISION B)
ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES JEUNES FILLES

PAR

A. BRACHET — Lauréat de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions

J. DUSSOUCHET — Agrégé des classes de grammaire, Professeur au lycée Henri IV

Grammaire française complète, comprenant, outre la grammaire proprement dite, une syntaxe complète, une histoire de la langue, des notions d'étymologie usuelle et de prosodie. 1 vol. in-16, cartonnage toile . . . . 2 fr.

Exercices sur la Grammaire française complète. 1 volume in-16, cartonnage toile. . . . . 1 fr. 80 c.

Corrigés des Exercices sur la Grammaire française complète, et Exercices complémentaires avec Corrigés. Livre du maître. 1 volume in-16, cartonnage toile. . . . . 3 fr.

Grammaire française abrégée, Théorie et Exercices. 1 volume in-16, cartonnage toile. . . . . 1 fr. 80 c.

Corrigés des Exercices sur la Grammaire française abrégée, et Exercices complémentaires avec Corrigés. Livre du maître. 1 vol. in-16, cartonnage toile. . . . . 3 fr.

MORCEAUX CHOISIS
D'AUTEURS FRANÇAIS
CLASSIQUES ET CONTEMPORAINS

à l'usage de l'enseignement secondaire (**Division B**)

AVEC DES NOTICES ET DES NOTES

PAR

M. ALBERT CAHEN

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

Classes de Sixième, Cinquième, Quatrième et Troisième B. 1 vol. in-16, cart. toile. . . . . 4 fr.

Librairie HACHETTE et Cie, 79, boul. St-Germain, Paris.

LITTRÉ ET BEAUJEAN

ABRÉGÉ
DU
DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

CONTENANT

TOUS LES MOTS QUI SE TROUVENT DANS LE DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PLUS

Un grand nombre de néologismes et de termes de sciences et d'art

AVEC L'INDICATION DE LA PRONONCIATION, DE L'ÉTYMOLOGIE ET L'EXPLICATION DES LOCUTIONS PROVERBIALES ET DES DIFFICULTÉS GRAMMATICALES

DIXIÈME ÉDITION

Entièrement refondue et conforme pour l'orthographe à la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie française.

AVEC UN SUPPLÉMENT HISTORIQUE, BIOGRAPHIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Un volume grand in-8 de 1300 pages, broché. . . . . 13 fr. »
Cartonnage toile. 14 fr. 50
Relié en demi-chagrin. . . . . 17 fr. »

PETIT
DICTIONNAIRE UNIVERSEL

EXTRAIT DE

L'ABRÉGÉ DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

AVEC UNE PARTIE MYTHOLOGIQUE, HISTORIQUE, BIOGRAPHIQUE ET GÉOGRAPHIQUE FONDUE ALPHABÉTIQUEMENT AVEC LA PARTIE FRANÇAISE

DIXIÈME ÉDITION

Conforme pour l'orthographe à la septième et dernière édition du Dictionnaire de l'Académie française

Un volume in-16 de 912 pages, cartonnage classique. 2 fr. 50
Le même ouvrage, cartonnage toile rouge. . . . . . . 3 fr. »

Librairie HACHETTE et Cie, 79, boul. St-Germain, Paris.

G. LANSON

Maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS SES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

Sixième édition revue et corrigée

1 volume in-16, broché. . . 4 fr. Cartonné toile. . 4 fr. 50

Cette nouvelle *Histoire de la Littérature française*, sans diminuer la place due aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, contient une étude approfondie des œuvres littéraires du moyen âge et présente, pour la première fois, un tableau complet du dix-neuvième siècle. On y suivra le développement de la littérature française depuis les origines jusqu'à la plus présente actualité. Les principaux tempéraments d'écrivains sont définis en leur individualité en même temps que l'enchaînement des œuvres est marqué dans l'évolution continue des genres; des *tableaux chronologiques* rendent sensibles tous les accidents de cette évolution. Ce livre sera d'un bon secours pour les élèves de lycées et les étudiants des Facultés qui ont des examens à préparer; mais il est destiné aussi à faire de l'étude de la Littérature française un instrument de culture intellectuelle et morale. L'auteur a voulu donner le goût de lire et non les moyens de ne pas lire les chefs-d'œuvre de notre littérature. Une *bibliographie* succincte et substantielle, faisant connaître les principales éditions et les principaux ouvrages à consulter pour chaque auteur, aidera le lecteur à pousser ses lectures et son étude aussi loin que sa curiosité l'y portera.

Du même auteur :

CONSEILS SUR L'ART D'ÉCRIRE, principes de composition et de style. 1 vol. in-16, cart. toile. . . . . . 2 fr. 50

ÉTUDES PRATIQUES DE COMPOSITION FRANÇAISE, sujets préparés et commentés pour servir de complément aux *Conseils sur l'art d'écrire*. 1 vol. in-16, cart. toile. 2 fr.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS.

LE LIVRE
DE
COMPOSITION FRANÇAISE
DES JEUNES FILLES

190 SUJETS DE RÉDACTION

NARRATIONS ET DESCRIPTIONS. — RÉDACTIONS SUR IMAGES
SUJETS SUR L'HISTOIRE, LA GÉOGRAPHIE
LA MORALE ET L'INSTRUCTION CIVIQUE, L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, L'HYGIÈNE
LES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES
PROVERBES ET MAXIMES
COMPTES RENDUS DE LECTURES ET DE LEÇONS DE CHOSES
LETTRES. — TRADUCTIONS DE POÉSIES EN PROSE

200 EXERCICES DE LANGUE, D'INVENTION, D'INTELLIGENCE ET D'ÉLOCUTION

PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES
MODIFIÉ PAR L'ARRÊTÉ DU 29 DÉCEMBRE 1891

PAR
C. WIRTH

(3e ÉDITION)

PARTIE DE L'ÉLÈVE, 1 vol. in-16, avec 60 gravures, cartonné. 1 fr.
PARTIE DE LA MAÎTRESSE, 1 vol. in-16 de 397 pages, cartonné. 2 fr. 50

Il suffit de parcourir la liste des sujets de composition française donnés, chaque année, aux divers examens de l'enseignement primaire, pour constater que des textes spéciaux sont choisis d'ordinaire pour les jeunes filles.

Le choix des sujets donnés aux élèves pour les préparer à la rédaction est de la plus grande importance. « Souvent on décuple les difficultés de la composition, dit M. Gréard, par le choix des matières à traiter, de sujets peu à la portée de l'enfance. Il faudrait les prendre dans le *milieu où son existence s'écoule;* ils seront simples comme elle, des épisodes de sa vie, une scène de famille, un travail des champs, etc. Les enfants s'habitueront ainsi à dire à leur manière ce qu'ils voient, ce qu'ils sentent. »

Librairie HACHETTE et Cie, 79, boul. St-Germain, Paris.

EXERCICES
DE
COMPOSITION

PAR

E. DEVINAT

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE LA SEINE
MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Lectures expliquées
Corrections de copie
Exercices sur la construction de la phrase
230 sujets de descriptions, de narrations, de dissertations, de lettres.

DEUXIÈME ÉDITION

Un volume in-16, broché : 2 fr.

EXTRAIT DE L'AVANT-PROPOS

Ce livre s'adresse spécialement aux élèves des *écoles primaires supérieures* et des *cours complémentaires*.

Il convient aussi à ceux qui vont y entrer, et sont encore au *cours supérieur des écoles élémentaires*, et à ceux qui viennent d'en sortir, et appartiennent aux *écoles normales*.

Il ne serait pas moins utile, croyons-nous, à tous les *aspirants aux brevets de capacité*.

Or, ces élèves font, par nécessité, des études hâtives où les exercices de composition et de style occupent une place réduite. Avec eux il importe de courir au plus pressé.

Donc, pas de *Leçons abstraites* ni d'*Exercices purement théoriques* : mais *des Conseils* et *des Applications pratiques*.

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, PARIS

ENSEIGNEMENT DES JEUNES FILLES

L'ART D'ÉCRIRE UNE LETTRE

NOUVEAU MANUEL ÉPISTOLAIRE

COMPRENANT :

125 sujets pratiques de lettres appropriés aux circonstances ordinaires de la vie, avec des conseils généraux pour chaque genre de lettres, et des directions spéciales amenant l'élève à trouver elle-même, pour chaque sujet, les idées convenables, à les disposer et à les développer,

PAR

H. FERTÉ

Ancien professeur de rhétorique, Ancien chef d'Institution
Lauréat de l'Académie française

Deux volumes in-16, brochés :

Partie de l'élève. 1 vol. . . . . » 60

Partie de la maîtresse. 1 vol. 1 50

Le genre épistolaire étant le plus utile dans un cours de composition destiné aux jeunes filles, nous en avons fait l'objet d'un traité spécial, où nous suivons une méthode que le bon sens indique, et dont l'expérience nous a prouvé les excellents résultats.

Librairie HACHETTE ET Cie, 79, boul. St-Germain, à Paris.

LA

RÉDACTION

A L'EXAMEN DU

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

RÉDACTIONS D'UN GENRE SIMPLE

SUR

L'INSTRUCTION MORALE ET CIVIQUE, L'HISTOIRE ET LA GÉOGRAPHIE
DES NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE SCIENCES
AVEC APPLICATION A L'AGRICULTURE ET A L'HYGIÈNE

PAR

Mme KERGOMARD
Inspectrice générale des Écoles Maternelles

ET

M. RENÉ LEBLANC
Inspecteur général de l'Enseignement primaire

1 volume in-16, cartonné . . . . 2 fr. 50

ÉPREUVES ÉCRITES ET ORALES

DES EXAMENS DU

BREVET ÉLÉMENTAIRE

PAR

G. MANUEL

SOMMAIRE :

Dictées expliquées — Dictées sans explications
Sujets de compositions françaises avec développements
Questions d'arithmétique théorique — Problèmes avec solutions
Directions et explications pour l'épreuve de dessin
Questions avec réponses sur la théorie musicale
Questions posées aux diverses épreuves orales

Nouvelle édition.

1 volume in-16 de 368 pages, cartonné............ 2 fr. 80

Librairie HACHETTE et Cie, 79, boul. St-Germain, Paris.

MANUEL D'EXAMEN

POUR LE BREVET ÉLÉMENTAIRE

DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

A l'usage des aspirants et des aspirantes

PAR

MM. AUVERT, BROUET, DAIX, GAILLARD, GODEFROY ET MABILLEAU

CINQUIÈME ÉDITION

ENTIÈREMENT REFONDUE CONFORMÉMENT AUX DERNIERS PROGRAMMES OFFICIELS

1 volume petit in-16, cartonné. . . . 5 fr.

MANUEL D'EXAMEN

POUR LE BREVET SUPÉRIEUR

DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

PAR

MM. BROUARD, DEFODON, CARRÉ, MABILLEAU, BERGER, COLOMB D'HENRIET ET E. PÉCAUT

NOUVELLE ÉDITION COMPLÉTÉE ET REMANIÉE, AVEC LA CHIMIE EN NOTATION ATOMIQUE

2 volumes petit in-16, cartonnés. 10 fr

ON VEND SÉPARÉMENT

Partie scientifique, 1 vol. 5 fr. | *Partie littéraire*, 1 vol. 5 fr.

Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 1-1903.

Tiersot, Julien
Chants populaires pour
les écoles

e
2

M
1994
T54C4
Maitre
ser.2

109602

Tiersot, Julien
Chants populaires pour
les écoles

Librairie HACHETTE et Cie, 79, boul. Saint-Germain, Paris.

MAURICE BOUCHOR & JULIEN TIERSOT

CHANTS POPULAIRES
POUR LES ÉCOLES

CHANTS A UNE VOIX, paroles et musique, 1re et 2e séries. Deux vol. in-16, cartonnés. Chaque volume. . . . . 75 c.
Chaque chant séparément, format in-8. . . . . 5 c.

LES MÊMES CHANTS, édition pour piano et chant. Deux vol. in-8, cartonnés. Chaque vol. . . . . 4 fr.

CHANTS A DEUX VOIX. Première série. Un vol. in-8, cartonné. 4 fr.
Chaque chant séparément. . . . . 10 c.

Chants contenus dans les volumes ci-dessus :

Le Chant des Écoliers français. — Les Vaillants du Temps jadis. — Aux Morts pour la Patrie. — Le Soldat français. — Chanson bretonne. — Chanson des Pyrénées. — Chanson des Alpes. — Chanson provençale. — Chanson flamande. — Chanson d'Alsace. — Chanson pour l'Alsace. — Le Vengeur. — La Chanson de Roland. — Le Chant du Glaive. — Hymne des temps futurs. — Amour filial. — La Fête des Morts. — La Fin du Juste. — Chanson de labour. — La Moisson. — Les Marins de Groix. — La Chanson du Pêcheur. — Chanson de quête. — Chanson de Mai. — Noël aux champs. — La Marche des Rois. — Sainte Geneviève. — La Belle au bois dormant. — Renouveau. — Vive la Rose! — La Fête du Village. — La Saint-Jean. — Les Joutes. — Les Petits Vendangeurs. — Le Réveillon. — Que voulez-vous, la belle? — L'Ane et le Loup. — Les Noces du Papillon.

CHANTS A TROIS VOIX

Le Chant des Écoliers français. — Les Vaillants du Temps jadis. — Aux Morts pour la Patrie. — Le Soldat français. — Chanson des Pyrénées. — Chanson bretonne. — Chanson provençale. — Chanson flamande. — Chanson d'Alsace. — Le Chant du Glaive. — La Fête des Morts. — La Fin du Juste. — Chanson de labour. — La Moisson. — Sainte Geneviève. — La Belle au bois dormant. — Renouveau. — Les Joutes. — Que voulez-vous, la belle?

Chaque chant : 10 centimes.

CHANTS POPULAIRES POUR LES ÉCOLES, sans musique. 1re et 2e séries. *Livre du maître*, par MM. BOUCHOR et BRAEUNIG. Deux vol. in-16, cartonnés. Chaque vol. 1 fr.

37-03. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 5-03.